

République algérienne démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement scientifique et de la recherche scientifique  
Université Abderrahmane Mira Bejaïa



Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Langue et Culture amazighes

### **Mémoire de Master**

Spécialité : Anthropologie du monde amazigh

Thème

**Stratégies matrimoniales et représentations des  
étudiantes entre valeurs sociales et aspirations  
personnelles :  
Le cas des étudiantes de l'Université de Béjaïa.**

Réalisé par Dirigé par

Mlle. KASRI Thileli

Mme. IDIR Zahoua

#### **Membres du Jury**

Mme. YAHIAOUI Meriama : Présidente

Mme. IDIR Zahoua : Rapporteur

M. ALLAM Essaid : Examineur

Année universitaire

2023/2024

République algérienne démocratique et populaire  
Ministère de l'enseignement scientifique et de la recherche scientifique

Université Abderrahmane Mira Bejaïa



Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Langue et Culture amazighes

### **Mémoire de Master**

Spécialité : Anthropologie du monde amazigh

Thème

**Stratégies matrimoniales et représentations des  
étudiantes entre valeurs sociales et aspirations  
personnelles :  
Le cas des étudiantes de l'Université de Béjaïa.**

Réalisé par

Mlle. KASRI Thileli

Dirigé par

Mme. IDIR Zahoua

#### **Membres du Jury**

Mme. YAHIAOUI Meriama : Présidente

Mme. IDIR Zahoua : Rapporteur

M. ALLAM Essaid : Examineur

Année universitaire

2023/2024

---

*Remerciements :*

---

*Au préalable, j'adresse toute ma reconnaissance à ma promotrice Mme **IDIR.Z** pour ses compétences et précieux conseils, pour ses orientations et sa disponibilité.*

*Je la remercie profondément d'avoir consacré du temps afin d'apporter des corrections à ce travail, ainsi que pour son soutien moral et encouragements*

*Je remercie également les membres du Jury d'avoir accepté d'évaluer ce modeste travail*

*Je remercie en particulier les enseignants d'anthropologie. Grâce à leurs orientations au cours des séminaires d'accompagnements du mémoire, je suis arrivée à réaliser ce travail de recherche*

*Enfin, j'exprime ma profonde gratitude à toutes les étudiantes qui ont bien accepté de m'accorder du temps pour la réalisation des entretiens, sans leur aide ce mémoire de fin d'études n'aurait pas vu le jour.*

---

*Dédicaces :*

---

*Je dédie ce modeste travail :*

*À la mémoire de ma grand-mère, que dieu l'accueille dans son vaste  
paradis*

*À mes chers parents, pour leurs sacrifices, encouragements et soutien, je  
prie dieu le tout puissant de les préserver*

*À ma chère sœur et cher frère que dieu les bénissent*

*À ma chère sœur et son mari pour leurs encouragements*

*À mon adorable nièce 'Ranim'*

*À tous ceux et celles qui ont contribué à l'achèvement de ce travail*

---

*Table des matières*

---

## **Table des matières**

<b>Introduction générale</b> .....	2
<b>Chapitre I : Cadre méthodologique</b> .....	5
<b>Introduction</b> .....	5
<b>1-Présentation du thème et terrain d'enquête</b> .....	5
<b>1-1-Présentation du thème</b> .....	5
<b>1-2-Le terrain d'enquête</b> .....	5
<b>2-Les motifs de choix de thème</b> .....	6
<b>2-1-Les raisons objectives</b> .....	6
<b>2-2- Les raisons subjectives</b> .....	6
<b>3-Intérêt du thème</b> .....	7
<b>4- Construction de l'objet</b> .....	7
<b>4-1- Problématique et hypothèses</b> .....	7
<b>4-2- Définition opérationnelle des concepts-clés</b> .....	10
<b>4-2-1- Représentations sociales</b> .....	10
<b>4-2-2- Stratégies matrimoniales</b> .....	11
<b>4-2-3- Changement social</b> .....	12
<b>5- État de la recherche sur le thème</b> .....	12
<b>6- Méthode de recherche, techniques et outils d'enquête</b> .....	15
<b>6-1- La méthode de recherche</b> .....	15
<b>6-2- Techniques d'enquête</b> .....	16
<b>6-2-1- L'entretien semi-directif</b> .....	16
<b>6-3- Outils de collecte de données</b> .....	16
<b>6-3-1- L'enregistrement</b> .....	16
<b>6-3-2- Le journal de terrain</b> .....	17
<b>7- Déroulement de l'enquête</b> .....	17
<b>7-1- La pré-enquête</b> .....	17
<b>7-2- L'enquête de terrain</b> .....	18

<b>8- Les difficultés de la recherche .....</b>	<b>19</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>20</b>
<b>Chapitre II : Aperçu sur le mariage en Algérie .....</b>	<b>23</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>23</b>
<b>1 – Le mariage dans la société algérienne traditionnelle.....</b>	<b>23</b>
<b>1-1-Le mariage précoce.....</b>	<b>23</b>
<b>1-2-Le choix du conjoint .....</b>	<b>24</b>
<b>1-3- Statuts et rôles attribués aux femmes mariées et aux jeunes filles dans la société algérienne traditionnelle .....</b>	<b>26</b>
<b>2- Évolution de l’institution matrimoniale .....</b>	<b>27</b>
<b>2-1- Apparition de la famille nucléaire .....</b>	<b>27</b>
<b>2-2- Le libre choix du conjoint et l’évolution de la relation de couple marié.....</b>	<b>28</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>29</b>
<b>Chapitre III : Trajectoire des étudiantes .....</b>	<b>31</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>31</b>
<b>1-Etudiantes mariées.....</b>	<b>31</b>
<b>1-1- Premier cas : Le parcours d’une jeune fille et son petit-ami : De jeunes lycéens à un couple marié qui va émigrer au Canada pour construire leur avenir. ....</b>	<b>31</b>
<b>1-2- Deuxième cas : Évolution d’une relation amoureuse au cours des années : Un couple marié qui cherche à maintenir leur amour malgré les problèmes financiers. ...</b>	<b>35</b>
<b>2- Étudiantes en couple.....</b>	<b>38</b>
<b>2-1- Premier cas : Rencontrer son idéal après une relation toxique .....</b>	<b>38</b>
<b>2-2- Deuxième cas : Finir ses études pour se marier et rejoindre son petit-ami à l’étranger : Le récit d’une jeune étudiante en couple. ....</b>	<b>41</b>
<b>3- Étudiantes célibataires.....</b>	<b>44</b>
<b>3-1- Premier cas : Prendre la décision de rester célibataire : L’influence d’une expérience amoureuse précédente et conseils des parents sur la perception d’une jeune étudiante. ....</b>	<b>44</b>
<b>3-2- Deuxième cas : Privilégier le célibat : L’influence d’une expérience conjugale vécue au sein de l’entourage familiale sur la perception d’une jeune étudiante célibataire.....</b>	<b>48</b>

<b>Conclusion</b> .....	50
<b>Chapitre IV : Stratégies matrimoniales et représentations des étudiantes</b> .....	52
<b>Introduction</b> .....	52
<b>I-Stratégies matrimoniales</b> .....	52
<b>I-1- Écart d'âge</b> .....	52
<b>I-2- L'origine du conjoint</b> .....	53
<b>I-3- Choisir un conjoint croyant</b> .....	54
<b>I-4- Le niveau d'instruction du conjoint</b> .....	56
<b>I-5- La néolocalité</b> .....	57
<b>I-6- Caractéristiques physiques et style vestimentaire du conjoint</b> .....	58
<b>I-7- Choisir un homme de bonne famille “<i>Mmi-s n tfamilt</i>”</b> .....	60
<b>I-8- Caractéristiques morales du conjoint</b> .....	61
<b>I-9- Le travail stable</b> .....	62
<b>II- Représentations des étudiantes</b> .....	63
<b>II-1-À l'égard du mariage</b> .....	63
<b>II-2- À l'égard du mariage arrangé et consanguin</b> .....	64
<b>II-3- Âge idéal pour le mariage des filles</b> .....	65
<b>II-4- À l'égard des normes et valeurs kabyles</b> .....	67
<b>II-4-1-Virilité et point d'honneur “<i>Tirugza, nnif</i>”</b> .....	67
<b>II-4-2- Préservation de la virginité</b> .....	68
<b>II-5- Secrets à ne pas dévoiler dans le couple</b> .....	70
<b>Conclusion :</b> .....	72
<b>Conclusion générale</b> .....	74
<b>Bibliographie :</b> .....	78
<b>Annexes :</b> .....	85



---

*Introduction générale*

---

Le mariage est un phénomène qui a été étudié sous différents angles en Kabylie. Cependant, aujourd'hui on ne trouve pas de nouveaux éléments à propos de choix du conjoint chez les jeunes filles instruites.

En fait, il faut dire que la scolarisation des femmes, notamment la poursuite de leurs études universitaires en Algérie a joué un rôle significatif dans l'évolution des pratiques matrimoniales. Car, cela offrait aux femmes une possibilité de rencontrer et de choisir leur conjoint en fonction de leurs propres aspirations<sup>1</sup>, et non pas selon des « *stratégies matrimoniales* »<sup>2</sup> qu'élaboraient autrefois les deux familles à l'occasion d'un mariage.

Ainsi, l'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs qui entrent en jeu dans la sélection du conjoint, chez de jeunes étudiantes de l'université de Béjaïa.

Afin de réaliser ce travail, nous avons établi un plan de rédaction que nous avons réparti en quatre chapitres :

Le premier chapitre exposera le cadre méthodologique de la recherche, dans lequel nous présenterons notre thème et terrain d'enquête, les techniques utilisées pour la collecte de données qualitatives, la problématique, ainsi que la définition opérationnelle des concepts qui vont servir l'analyse des données recueillis. Par ailleurs, il va permettre de rendre compte des travaux antérieurs réalisés sur notre thématique afin de mieux situer notre objet d'étude, et enfin sera exposé le déroulement chronologique de notre enquête de terrain, ainsi que les difficultés rencontrées au cours de cette recherche.

Le deuxième, sera un chapitre introductif sur le mariage en Algérie. Il sera réparti en deux parties. Dans la première, nous allons aborder les conditions de la réalisation du mariage dans la société algérienne traditionnelle et en particulier, en Kabylie.

Quant à la deuxième partie, nous allons faire une synthèse des différentes évolutions qui ont affecté l'institution matrimoniale et ont conduit à sa modernisation, notamment le relèvement de l'âge au mariage pour les filles, leur scolarisation, ainsi que l'individualisation de choix du conjoint. Ce qui va permettre d'acquérir quelques connaissances sur l'évolution du mariage en Algérie, et comprendre certaines notions de base liées au domaine de la parenté et du mariage.

Le troisième chapitre sera consacré à la description de la trajectoire des étudiantes. Ce qui va nous permettre de découvrir les lieux de rencontre de leurs conjoints, ce qui influence leurs

---

<sup>1</sup>Kamel KATEB, La fin du mariage traditionnel en Algérie ? 1876-1998 : une exigence d'égalité des sexes, Paris, éd Bouchène, 2001, P.89.

<sup>2</sup> Sur la définition de ce concept, voir en profondeur le Ch. I, P.11.

choix et perceptions, leur expérience vécue, ainsi que leurs aspirations et projets en tant qu'étudiante célibataire ou en tant que femme mariée ou en couple.

Le dernier chapitre fera l'objet d'une présentation des données collectées, et de leur analyse, pour rendre compte des stratégies matrimoniales de ces étudiantes, c'est-à-dire les critères de leur conjoint idéal. Ainsi que leurs représentations envers le mariage et les valeurs sociales.

Pour conclure, les résultats auxquels a abouti cette recherche seront mis en exergue dans une conclusion générale, qui aura pour objectif de tracer les limites de notre étude afin de suggérer de nouvelles perspectives qui pourraient être appliquées dans des recherches qui seront menées ultérieurement

---

## *Chapitre I : Cadre méthodologique*

---

## **Chapitre I : Cadre méthodologique**

### **Introduction**

Le chapitre méthodologique est une phase nécessaire dans le travail de rédaction d'un mémoire de fin d'études, du fait qu'il explore les différentes étapes liées à la méthodologie de recherche, c'est-à-dire les procédés que nous avons suivi tout au long de notre recherche afin d'élaborer ce travail. C'est ce que nous allons aborder dans ce chapitre, nous tenterons d'abord de faire une présentation de notre thème et terrain d'enquête et développer le modèle d'analyse. Ensuite, nous essaierons de présenter les techniques utilisées dans la collecte de données sur le terrain et le déroulement de l'enquête, pour présenter enfin les difficultés que nous avons rencontrées pour effectuer une recherche sur notre thème.

### **1-Présentation du thème et terrain d'enquête**

#### **1-1-Présentation du thème**

Le présent thème s'intitule : « Stratégies matrimoniales et représentations des étudiantes entre valeurs sociales et aspirations personnelles : Le cas des étudiantes de l'Université de Béjaïa. » et s'inscrit dans le domaine de l'anthropologie de la parenté. La présente étude vise à découvrir ce qui peut influencer, dans la réalité, les choix matrimoniaux de ces étudiantes. Elle s'intéresse également à l'étude de leurs représentations, autrement dit, voir quelle perception elles ont du mariage et d'un conjoint idéal, ainsi que leur attitude à l'égard des valeurs sociales.

#### **1-2-Le terrain d'enquête**

Afin de réaliser une étude sur notre thème, nous avons choisi l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa comme terrain d'enquête. L'université de Bejaïa c'est un établissement d'enseignement supérieur créé en 1983, elle dispose de trois campus : Aboudaou, Targua Ouzemmour et El-kseur. Dans le cadre de ce travail, nous avons mené notre enquête au sein du campus Aboudaou. Ce campus a été ouvert en 2003 et se situe sur la route de Tichy Bejaïa, il est réparti en cinq facultés : Droit et Sciences Politiques, Lettres et Langues, Sciences Humaines et Sociales, Sciences Economiques Commerciales et des Science de Gestion et Médecine.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Informations disponibles sur les deux sites de l'université de Bejaïa :

<https://univ-bejaia.dz/presentationuniversite/campus>

<https://www.univ-bejaia.dz/vrrelex/doc/pr%C3%A9sentation%20universit%C3%A9.pdf>. Consultés le 22 Mars 2024.

Quant à notre échantillon, il a été composé de six étudiantes, deux jeunes filles mariées, deux en couple<sup>1</sup> et deux autres célibataires. Leur tranche d'âge se situe entre 21ans-25ans, et elles sont étudiantes au sein des trois facultés suivantes : « *Faculté des Lettres et des Langues* », « *Faculté de Droit et Sciences Politiques* », « *Faculté des Sciences Humaines et Sociales* ».

**Tableau représentant les enquêtées :**

Noms	Âge	Niveau d'études	Situation matrimoniale
Manel	22ans	Master 2	Mariée
Chaima	24ans	Master 2	Mariée
Naima	21ans	Première année Licence	En couple <sup>2</sup>
Samia	24ans	Master 2	En couple
Bahia	22ans	Master 2	Célibataire
Yasmine	25ans	Master 2	Célibataire

## 2-Les motifs de choix de thème

Nous avons choisi ce thème de recherche pour les raisons suivantes :

### 2-1-Les raisons objectives

La disponibilité de plusieurs références entre autres, ouvrages et articles scientifiques sur ce thème nous a conduit à le choisir comme sujet de recherche, car cela nous a énormément aidé à construire notre objet d'étude. De même, le manque d'étude sur 'le choix du conjoint' chez les étudiantes de l'université de Bejaïa au sein de notre spécialité « *anthropologie du monde amazigh* » nous a orientés vers ce choix.

### 2-2- Les raisons subjectives

Notre présence dans le milieu universitaire en tant qu'étudiante a été déterminant dans ce choix. Du fait que l'échange d'idées notamment avec des étudiants de notre promotion nous a fourni une occasion afin d'approfondir nos connaissances sur ce sujet, donc, à porter davantage intérêt à l'égard de ce thème.

<sup>1</sup>Nous désignons par ce terme, les étudiantes qui n'ont pas officialisé leurs relations.

### 3-Intérêt du thème

L'intérêt d'une telle thématique réside dans le fait qu'elle veut démontrer l'attitude de jeunes étudiantes à l'égard des normes et valeurs sociales tels que l'honneur et la religion, ce qui peut être intéressant pour notre domaine d'étude. Elle s'intéresse également aux récits de vie de ces étudiantes, ce qui va nous permettre de comprendre leur perception et choix conjugaux.

### 4- Construction de l'objet

#### 4-1- Problématique et hypothèses

Les théories développées dans le domaine de l'anthropologie de la parenté par Claude Lévi-Strauss et Pierre Bourdieu constituent deux approches différentes de l'analyse des systèmes de parenté. Claude Lévi-Strauss, dans la théorie d'alliance qu'il a développée tout en se basant sur la prohibition de l'inceste et l'échange des femmes, analyse le mariage en termes de règles, et distingue deux types de structures de parenté :

Une qui est élémentaire, il l'a définie comme étant un système de relations positives qui prescrit les conjoints avec qui l'on doit se marier<sup>1</sup> à l'intérieur de la consanguinité<sup>2</sup>. Dans ce cas-là, c'est la cousine croisée matrilatérale qui est considérée comme la conjointe préférée ou prescrite. Claude Lévi Strauss dit à ce propos « *le mariage entre cousins croisés se rencontre fréquemment sous la forme d'union préférentielle avec la fille de l'oncle maternel* »<sup>3</sup>.

Une autre structure complexe, où le choix du conjoint se fait librement, mais les critères de choix sont déterminés par d'autres catégories « *le choix du conjoint relève de déterminations autre que celle de la parenté (catégories sociales, professionnelles, religieuses, voisinages, héritage, etc.)* »<sup>4</sup>.

Dans sa théorie de la pratique, Pierre BOURDIEU choisit le terme de « *stratégie* » plutôt que « *règle* » afin d'analyser le système de parenté kabyle, y compris les règles de choix du conjoint notamment le choix de cousine parallèle patrilatérale, dit autrement le mariage arabe, et ce à partir des études qu'il a menées sur le Béarn<sup>5</sup>, et marque ainsi une rupture avec le structuralisme de Lévi-Strauss.

---

<sup>1</sup>Claude LÉVI STRAUSS, Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton et Co, 1967. P.139.

<sup>2</sup> Pierre BONTE et Michel IZARD (dir.), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, éd PUF, 2000. P.39

<sup>3</sup>Claude LÉVI STRAUSS, Op.Cit., p. 144.

<sup>4</sup>Pierre BONTE et Michel IZARD (dir), Op.cit., P.42

<sup>5</sup>Alban BENSAN, « L'exclu de la famille. La parenté selon Pierre Bourdieu », In actes de la recherche en sciences sociales, éd Le Seuil, 2003/5 n°150, P.25. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2003-5-page-19.htm>. Consulté le 12 février 2024.

Ainsi, selon Pierre BOURDIEU, le choix du conjoint ne peut pas être étudié en termes de règles, mais il est déterminé par le poids social relatif de la lignée, c'est-à-dire un homme peut choisir sa cousine parallèle patrilatéral afin de ne pas faire entrer une femme étrangère au groupe, ce qui va lui permettre ainsi de préserver sa lignée<sup>1</sup>. En réalité, selon P. BOURDIEU « ce que l'on présentait comme le mariage typique des sociétés arabo-berbères, c'est-à-dire la « règle », ne représentait, en pratique, qu'environ 5 % des unions matrimoniales »<sup>2</sup>. De ce fait, il constate que le mariage avec la fille du frère du père constituait une alliance préférentielle dans la société Kabyle traditionnelle et ce, dans le discours des agents, c'est-à-dire dans leurs représentations<sup>3</sup>. Néanmoins, dans la pratique, ce type d'alliance est « le produit de stratégies orientées en vue de la satisfaction d'intérêts matériels ou symboliques »<sup>4</sup> non pas des deux individus concernés par ce mariage mais de leurs familles voire de tout le groupe.

En effet, ceci revient au fait que la famille maghrébine traditionnelle et essentiellement algérienne reposait sur le patriarcat, et elle a été régie par un ordre social et religieux qui exerçait une domination sur les femmes et les obligeaient à se confiner dans l'espace domestique afin de préserver l'honneur et le prestige de leur famille<sup>5</sup>.

Toutefois, ce système matrimonial a connu une évolution au cours des dernières décennies grâce à la disparition du mariage précoce et arrangé<sup>6</sup>. En outre, la scolarisation des femmes et leur accès au monde de travail ont contribué en grande partie à la modernisation des conditions du mariage<sup>7</sup>.

Par conséquent, compte tenu de ces transformations survenues dans notre société, on peut aborder aujourd'hui la question de choix du conjoint sous un angle différent. Du fait que ces évolutions ont entraîné une individualisation de choix du conjoint, en d'autres termes, c'est à l'individu que revient la décision du choix de la personne à épouser. En réalité, il y'a une multiplicité de lieux de rencontre entre les deux sexes dans la société kabyle moderne,

---

<sup>1</sup> Ibid., P.23.

<sup>2</sup> Robert DELIÈGE, Anthropologie de la parenté, Paris, éd Armand Colin, 1996, P.109.

<sup>3</sup> Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle, Paris, éd du Seuil, 2000. P.99.

<sup>4</sup> Ibid, P.100.

<sup>5</sup> Kamel KATEB, « Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapports de genre au Maghreb », In Genre, sexualité et société, 6/Automne 2011, P.2. Disponible sur <https://journals.openedition.org/gss/1987>. Consulté le 10 décembre 2023.

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup> Hamid AIT AMARA, « stratégies matrimoniales des femmes diplômées du supérieur en Algérie », in Insaniyat, / إنسانيات, 4/1998, P.58. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/11692>. Consulté le 06 décembre 2023



des espaces physiques et virtuels qui leur permettent de se fréquenter et élaborer ainsi un projet matrimonial<sup>1</sup>.

À cet égard, de nombreuses recherches ont ainsi rendu compte à travers leurs analyses des mutations qui ont affecté l'institution matrimoniale, notamment en ce qui concerne le choix du conjoint. On prendra l'exemple de la question des stratégies matrimoniales chez les femmes instruites algériennes qui a été traité par le sociologue algérien Hamid AIT AMARA<sup>2</sup> au cours des années 90. Cet auteur a démontré que du fait de statut professionnel et académique de ces femmes, elles ont eu la possibilité de choisir librement leur conjoint tout en instaurant des stratégies matrimoniales qui reposent sur le « *capital scolaire et professionnel* ». Cet état de chose est un phénomène récent qui montre le fait que ces transformations sont le produit de la scolarisation et du travail des femmes.

Toujours sur ce point de stratégies matrimoniales, SIDOUS Ouahiba<sup>3</sup>, a traité la question de choix du conjoint dans une partie de son mémoire de Magister en étudiant les représentations de l'ancienne et de la nouvelle génération sur le choix du conjoint dans la région de Sillal, chez une communauté maraboutique. Elle a pu constater alors que l'ancienne génération exprimait un certain conservatisme et une adaptation aux mutations survenues dans leur région. Tandis que la nouvelle génération instruite exprimait de nouveaux critères totalement différents pour choisir leur conjoint qui sont conformes à leurs propres aspirations.

Dans la même perspective que O. SIDOUS, ZEKRI Yamina<sup>4</sup> a réalisé son mémoire de Master sur les stratégies matrimoniales des femmes de deux villages 'Aourir' et 'Tagma' de Béni Djelil (Béjaia). Elle a analysé les stratégies matrimoniales des femmes appartenant à deux lignages différents : maraboutique et kabyle. Selon cette étudiante, ces femmes choisissent actuellement librement leurs conjoints et ce choix repose sur de nouveaux critères tels que le niveau d'instruction du conjoint, le physique, l'aspect matériel, religieux et émotionnel.

À cet effet, dans le présent travail nous avons choisi les étudiantes de l'université de Béjaia comme objet d'étude, ce qui nous permettra de découvrir les nouvelles dynamiques liées au choix du conjoint chez les jeunes filles instruites. À travers cette étude, nous tenterons de découvrir les critères que prennent en compte ces jeunes filles pour désigner leur conjoint

---

<sup>1</sup>Mohand ANARIS, « La parenté en Kabylie contemporaine. Pour une approche dynamique d'un champ en transformation », in Revue Iles D Imesli, Volume 13, N° 01, 2021, P. 120, 121. Disponible sur :<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/154667>. Consulté le 26 février 2023.

<sup>2</sup> Hamid AIT AMARA, Op.cit.

<sup>3</sup> Ouahiba SIDOUS, Stratégies matrimoniales et tactiques endogamiques à l'épreuve des mutations sociales, cas d'une communauté villageoise de la région de Bejaia (Sillal) de 1960 à 2008, mémoire de Magister, université de Bejaia, 2008-2009.

<sup>4</sup>Yamina ZEKRI, La stratégie matrimoniale de choix du conjoint des femmes de la région de Béni Djelil (Bejaia), mémoire de Master, université de Bejaia, 2021-2022.

idéal, afin de voir s'ils existent des normes qu'elles respectent ou contournent afin de les faire adapter à leurs intérêts, et ce à travers l'analyse de leurs représentations et stratégies matrimoniales.

De ce fait, notre travail est axé sur la question suivante :

Quelles stratégies les étudiantes déploient-elles dans le choix de leur partenaire et quels sont leurs représentations à l'égard du mariage ?

Afin de répondre à cette question nous avons formulé les sous-questions suivantes :

- Quelle place ces étudiantes accordent-elles aux caractéristiques physiques dans les critères qu'elles choisissent pour désigner leur conjoint idéal ?
- Quels sont les facteurs qui influencent la perception et les choix de ces étudiantes ?
- Quel est le sens qu'attribuent ces étudiantes aux normes et valeurs sociales ?

Nous avons émis les trois hypothèses suivantes afin de répondre aux questions précédentes :

- Les étudiantes accordent plus d'importance aux caractéristiques morales, intellectuelles, à la situation économique du conjoint en plaçant les attributs physiques parmi les critères les moins importants à prendre en considération dans leur choix.
- L'expérience vécue de ces étudiantes, celle de leur entourage, ainsi que les conseils de leurs parents peuvent influencer leur perception et leurs choix.
- Ces étudiantes modifient le sens de certaines normes et valeurs sociales afin de les adapter à leurs aspirations.

## 4-2- Définition opérationnelle des concepts-clés

### 4-2-1- Représentations sociales

On peut définir les représentations comme étant un système d'interprétation qui régit notre relation au monde et oriente nos comportements<sup>1</sup>, selon Camille Lacoste Dujardin : « *On peut distinguer nombre de systèmes de représentation spécialisés comme ceux du monde, de l'espace, du temps, des domaines masculin et féminin, des croyances, de la magie et de la religion, etc., car ces systèmes, au demeurant, englobent toute la culture* »<sup>2</sup>. C'est-à-dire il existe un grand nombre de systèmes de représentations distincts propres à chaque culture, qui

---

<sup>1</sup>Denise JODELET, « Représentations sociales : Un domaine en expansion », JODELET DENISE sous la dir, Les représentations sociales, Paris, éd PUF, 1989. P.49. Disponible sur :[https://www.researchgate.net/profile/Denise-Jodelet/2/publication/289066575\\_Folies\\_et\\_representations\\_sociales/links/5c48ba23a6fdccd6b5c2f26a/Folies-et-representations-sociales.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Denise-Jodelet/2/publication/289066575_Folies_et_representations_sociales/links/5c48ba23a6fdccd6b5c2f26a/Folies-et-representations-sociales.pdf).

<sup>2</sup> Camille LACOSTE-DUJARDIN, Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie, Paris, éd La Découverte, 2005, P. 299.

« constituées d'idées, de croyances, de jugements, de visions du monde, d'opinions ou encore d'attitudes »<sup>1</sup>, jouent un rôle important dans la définition des identités personnelles et sociales et la diffusion des connaissances<sup>2</sup>. Dans le cas de la présente étude, nous voulons étudier l'attitude et la perception des étudiantes à l'égard du mariage, d'un conjoint idéal et des valeurs sociales ' L'honneur, la virilité, la religion'.

#### 4-2-2- Stratégies matrimoniales

Les stratégies matrimoniales sont un ensemble d'opérations ou de manœuvres dont les agents (familles) disposant des moyens, cherchent à atteindre des objectifs afin de maximiser leurs profits. Reposant ainsi sur des dispositions « *habitus et intérêts* », ces stratégies peuvent être conscientes ou inconscientes et relèvent de la parenté usuelle, autrement dit de la pratique<sup>3</sup>.

En effet, tout en mettant en œuvre les moyens qu'ils disposent, les agents mettent en place des stratégies afin de maintenir ou de maximiser leurs intérêts, et bien évidemment dans le cas d'un mariage, ceci dépend dans la pratique, des moyens dont disposent ces familles et de leurs compétences qu'ils déploient afin de maintenir ou de maximiser leur capital symbolique ou matériel<sup>4</sup>.

Par ailleurs, selon P. BOURDIEU, s'il existe des règles ou normes à respecter en vue d'un mariage ce ne sont que des stratégies que ces agents mettent en place afin de contourner ces règles ou encore les adapter à leurs propres intérêts, selon M. ANARIS : « *C'est dire que les acteurs ont une capacité inventive leur permettant de reconnaître ou ne pas reconnaître l'existence d'une règle mais aussi de jouer avec et/ou contre cette règle, la détourner ou la contourner lorsqu'elle existe* »<sup>5</sup>, il ajoute : « *Il y a donc toujours une marge pour les individus et les groupes pour manipuler la règle, être du côté de celle-ci ou contre elle, en fonction des intérêts du moment* ».<sup>6</sup>

Aujourd'hui, dans la société moderne on peut appliquer ce concept dans une étude anthropologique tout en prenant en considération les transformations qu'a vécues notre société, comme le confirme d'ailleurs Mohand ANARIS: « *Les intérêts d'un acteur sont liés au contexte dans lequel il vit et lequel se trouve façonné par les diverses dimensions qui lui sont immanentes (économiques, politiques, socioculturelles)* »<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Yves ALPE et al, Lexique de sociologie, Paris, éd Dalloz, 2<sup>e</sup> édition, 2007, P.251.

<sup>2</sup> Denise JODELET, Op.cit., P.50.

<sup>3</sup> Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Op. cit., P.99.

<sup>4</sup>Ibid,PP.162-163.

<sup>5</sup>Mohand ANARIS, « Pertinence et limites du concept « stratégie » dans l'analyse du fait matrimonial », In *Insaniyat* n° 67, janvier - mars 2015, P.69. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/15038?lang=en>. Consulté le 27 Février 2024.

<sup>6</sup> Ibidem.

<sup>7</sup>Ibid, P.73.

De ce qui précède, nous pouvons dire que dans le cas de la présente étude, et tout en prenant en compte le fait que nos enquêtées sont instruites et choisissent elles-mêmes leurs conjoints, nous voulons étudier les stratégies matrimoniales de ces étudiantes, c'est-à-dire découvrir les intérêts qu'elles aspirent à atteindre à travers l'élaboration des critères de choix du conjoint, mais aussi de voir s'ils elles respectent certaines normes liées aux choix et représentations, ou elles essaient de les contourner afin de les adapter à leurs aspirations personnelles.

#### 4-2-3- Changement social

Selon André AKOUN et Pierre ANSART un changement social est une « *Transformation significative, partielle ou générale du système social dans ses différentes composantes et modes d'action* »<sup>1</sup>.

Dans le cas de notre étude nous entendons par cette notion tout changement qu'on peut repérer dans les stratégies matrimoniales, valeurs sociales et représentations sociales de nos enquêtées.

#### 5- État de la recherche sur le thème

Le choix du conjoint en tant que thème a fait l'objet de plusieurs recherches en sociologie et en anthropologie. Nous allons citer dans ce qui suit les travaux qui traitent des stratégies matrimoniales et des représentations sur le mariage ou le conjoint, que nous considérons pertinentes pour notre étude

En premier lieu, nous citons donc deux travaux réalisés sur « *l'homogamie* » :

La première étude remonte aux années cinquante, c'est une enquête réalisée en France par le démographe et sociologue français Alain Girard, lancée par l'I.N.E. D (institut national d'études démographiques), auprès de 1646 couples mariés dans 144 localités en 1959 et publiée en 1964<sup>2</sup>. Alain Girard part de la question « Qui épouse qui ? », il s'est interrogé sur la manière dont se forment les unions, et les lieux de rencontre des couples et met l'accent sur l'homogamie géographique, sociale et culturelle dans la sélection du conjoint, il veut comprendre le phénomène du mariage en analysant le développement industriel de l'époque. Selon A. Girard, les unions en France ne se forment pas par hasard, le mariage est une décision réfléchie car elle est liée aux normes et aux valeurs sociales.

---

<sup>1</sup> André AKOUN et Pierre ANSART (dir.), Dictionnaire de sociologie, Pris, éd Le Robert et le Seuil, 1999, P.68.

<sup>2</sup> Alain GIRARD « Le choix du conjoint : Une enquête psycho-sociologique en France », Présentation du cahier de l'I.N.E.D. In : Population, 19<sup>e</sup> année, n°4, 1964. PP 727-732. URL : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1964\\_num\\_19\\_4\\_8453](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1964_num_19_4_8453). Consulté le 23 mars 2023. Sur l'homogamie voir aussi : Martine SEGALIN, Albert JACQUARD, « choix du conjoint et homogamie », in Population, 26<sup>e</sup> année, N°03, 1971, PP 487-498. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1971\\_num\\_26\\_3\\_5225](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1971_num_26_3_5225). Consulté le 23 mai 2023.

En développant ainsi l'étude de Alain GIRARD, les deux sociologues français Michel BOZON et Hérain FRANÇOIS ont effectué en 1983-1984 une enquête auprès de 3000 personnes de 45 ans vivant en couple<sup>1</sup>. Ce travail détermine les circonstances et les lieux de la première rencontre des couples. Ces deux auteurs affirment que les formes de rencontre ont évolué, on n'épouse plus son voisin, et les couples peuvent se rencontrer alors au travail, en soirée, dans des boîtes de nuit et se mettent ensemble et peuvent cohabiter sans pour autant officialiser leur relation.

En ce qui est des études réalisées sur les stratégies matrimoniales des femmes algériennes :

On peut mentionner l'enquête réalisée par le sociologue algérien Hamid Ait Amara en 1990-1991 auprès de 400 femmes diplômées du supérieur et exerçant une activité professionnelle<sup>2</sup>. Cet auteur a avancé l'hypothèse que l'homogamie constitue un moyen qui permettra de libérer la femme de la domination masculine, et selon lui la scolarisation et le travail des femmes ont conduit à une évolution de l'institution du mariage, ce qui a permis aux femmes de choisir librement leurs conjoints et d'instaurer de nouvelles stratégies qui reposent sur le capital scolaire et professionnel.

Une autre étude qui mérite d'être citée, est une enquête menée par Marnia BELHADJ dans le cadre d'une thèse de doctorat en 1995 et 1996 auprès de 90 femmes françaises d'origine algérienne<sup>3</sup>. Elle a étudié les changements opérés dans le choix du conjoint chez les femmes françaises d'origine algérienne scolarisées qui exercent une activité professionnelle. M. BELHADJ a constaté qu'il existe des évolutions dans les stratégies matrimoniales de ces jeunes femmes. En effet, leur statut professionnel leur a permis de choisir librement leur conjoint, ce qui a permis l'existence de nouveaux modes de vie tel que le célibat et le concubinage, ces femmes n'ont plus l'obligation de se marier avec un homme maghrébin et elles ont acquis un statut social au même titre que les hommes.

---

<sup>1</sup> Michel BOZON, Hérain FRANÇOIS « La découverte du conjoint : I- Évolution et morphologie des scènes de rencontre ». In : *Population*, 42<sup>e</sup> année, n°6, 1987, PP.943-985. URL : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1987\\_num\\_42\\_6\\_16991](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1987_num_42_6_16991). Consulté le 23 mai 2023

<sup>2</sup> Hamid AIT AMARA, Op.Cit.,

<sup>3</sup> Marnia BELHADJ, « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales des jeunes femmes françaises d'origine algérienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 19 N° 1, 2003. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remi/2977>. Consulté le 22 mars 2023. Sur le choix du conjoint chez les migrants algériens voir : Abdelhafid HAMMOUCHE, « Choix du conjoint, relations familiales et intégration chez les jeunes maghrébins », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol 06, N° 03, 1990, PP.175-186. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_1990\\_num\\_6\\_3\\_1268](https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1990_num_6_3_1268). Consulté le 12 avril 2024/ Hadjla SAD SOUAD, « le choix du conjoint : tradition et changement », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol 01 N° 02, 1985, PP.119-128. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_1985\\_num\\_1\\_2\\_984](https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1985_num_1_2_984). Consulté le 12 avril 2024

Sur les représentations sociales, nous citons une étude réalisée par Radia TOUALBI<sup>1</sup> qui, dans un article publié en 1985 reprend les conclusions de sa thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle en psychologie sociale clinique soutenue le 08 Mars 1980 à l'université de Paris VII. En adoptant une approche clinique et sociologique, l'auteur a voulu démontrer la manière dont l'interculturalité influence les choix conjugaux et représentations des jeunes filles algériennes citadines. Elle a réalisé son enquête auprès de jeunes filles étudiantes/ employées, Radia.T a découvert que les choix, représentations et attitudes des jeunes filles citadines sont plus confrontées à des conflits entre le système de valeur traditionnel et moderne. De plus, elle a essayé de comprendre la manière dont ces jeunes filles parviennent à trouver un équilibre entre leurs propres volontés et désirs influencés par la culture moderne et celles de leurs parents, du moment où elles sont en contact permanent avec la modernité et des modèles étrangers. De même, elle a constaté que contrairement aux jeunes filles citadines, celles des milieux ruraux font référence dans leurs représentations uniquement au système de valeur traditionnel, car elles sont moins exposées aux changements survenus dans des milieux urbains.

La deuxième étude est celle qu'a menée Keltouma AGUIS auprès de 10 jeunes filles et 10 jeunes hommes dans la région d'Oran<sup>2</sup> sur les représentations des jeunes sur le partenaire idéal, et ce pour découvrir les décalages existants entre leur imaginaire et le réel notamment entre les deux sexes. Elle a constaté que les représentations des femmes se rapprochent plus de la réalité que de l'imaginaire pour désigner leur partenaire idéal et ceci revient au fait que les critères qu'elles expriment n'intègrent pas la sexualité comme critère indispensable qui doit être présent chez leur conjoint, et admettent que ce dernier peut devenir par la suite leur époux. Tandis que les hommes établissent des critères qui relèvent de leur imaginaire sexuel pour désigner la partenaire idéale, c'est pour cette raison qu'ils admettent qu'elle ne pourra jamais devenir une épouse de fait que cette dernière ne doit avoir aucune expérience ou culture sexuelle.

Pour les mémoires de Magister et thèses de doctorat d'anthropologie qui ont été d'un grand apport pour notre travail, nous citons ceux soutenues à l'université de Béjaia et

---

<sup>1</sup>Radia TOUALBI, « changement social et représentations des choix conjugaux en Algérie », in Revue algérienne de psychologie et des sciences de l'éducation, Alger, Vol 01, N°01, 1985, PP.41-48. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/152972>. Consulté le 04 mars 2024.

<sup>2</sup>56-39 2013/62 "كثومة اقيس" الشريك المثالي بين الواقع و المخيال دراسة لتمثلات شباب بمنطقة وهران " انسانيات 2013/62 Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/14349> Consulté le 18 avril 2023

l'université de Tizi-Ouzou <sup>1</sup>, et une thèse de doctorat soutenue en France à l'université Paris V René Descartes<sup>2</sup>.

Nous pouvons citer également les travaux réalisés sur le choix du conjoint et le mariage chez les jeunes et étudiants algériens<sup>3</sup>.

## 6- Méthode de recherche, techniques et outils d'enquête

Nous allons développer dans cet élément la méthode, techniques et outils de collecte de données qualitatives que nous avons utilisés durant notre enquête de terrain.

### 6-1- La méthode de recherche

Selon Grawitz Madeleine : « *La méthode est constituée de l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, démontre, et vérifie* »<sup>4</sup>. De ce fait, une recherche scientifique requiert de tout chercheur ayant pour but de réaliser un projet de recherche ou mémoire de fin d'études, de procéder par méthode afin de ne pas perdre de vue ses objectifs de recherche. C'est-à-dire suivre dès le départ un ensemble de démarches afin de collecter et d'analyser les données recueillies à partir du terrain d'enquête qui vont lui permettre par la suite de répondre aux questions de recherche qu'il a formulées au début de son enquête<sup>5</sup>. À cet effet, afin de mener une enquête sur notre thème, nous avons adopté une méthode de recherche qualitative qui va nous permettre d'un côté de décrire la trajectoire ou l'expérience vécue des étudiantes concernant leur relation amoureuse, et de l'autre, analyser les données recueillies à partir des entretiens que nous avons réalisés sur notre terrain d'enquête afin de rendre compte des stratégies

<sup>1</sup> Sur les stratégies matrimoniales voir

Ouahiba SIDOUS, op., cit. / Ouahiba SIDOUS, Les stratégies matrimoniales entre la permanence et le changement, étude comparative entre deux groupes maraboutiques (religieux) et deux groupes non maraboutiques (laïcs) de l'une des communautés villageoises de la région de Bejaia, « Seddouk Ouadda », thèse de doctorat, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2016-2017. / Mohand ANARIS, Stratégies matrimoniales et logiques lignagères : Cas du groupe religieux « Ihnouchène » (Azefou) 1990-2007, mémoire de Magister, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2009. / Mohand ANARIS, Stratégies matrimoniales à l'épreuve de la modernisation : Cas de la Kabylie maritime (région de Tizi Ouzou) 2000-2010, thèse de doctorat, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2015-2016.

<sup>2</sup> Sur les changements survenus dans l'institution matrimoniale et la famille en Algérie voir : Faouzi ADEL, formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie, thèse de doctorat, université Paris V René Descartes, soutenue le 12 janvier 1990. Disponible sur : [https://theses.hal.science/tel01577255/file/ADELNouveaux\\_modeles\\_familiaux-Alg%C3%A9rie1990.pdf](https://theses.hal.science/tel01577255/file/ADELNouveaux_modeles_familiaux-Alg%C3%A9rie1990.pdf).

<sup>3</sup> \*حواسة جمال. " أسلوب اختيار شريك الحياة لدى طلبة الجامعة دراسة ميدانية بجامعة قالمة" في مجلة العلوم الاجتماعية مجلد 11 العدد 01 ص 317-333. 2014. 2024. Disponible sur : [https://www.asjp.cerist.dz/en/article/12592\\_](https://www.asjp.cerist.dz/en/article/12592_) Consulté le 05 Mars 2024  
\*بلخير حفيفة " تصور الشباب غير المتزوج لعملية الاختيار الزواجي في مدينة سيدي بلعباس" في مجلة العلوم الإنسانية والاجتماعية مجلد 04 العدد 09، الجزء الأول/ديسمبر 2012، ص 299-309. Disponible sur : [https://www.asjp.cerist.dz/en/article/20618\\_](https://www.asjp.cerist.dz/en/article/20618_) Consulté le 07 octobre 2023.

<sup>4</sup> Madeleine GRAWITZ, Méthodes des sciences sociales, Paris, éd Dalloz, 11<sup>ème</sup> édition, 2001. P.351.

<sup>5</sup> Joseph HELLWEG, Anthropologie les premiers pas : Introduction à la modélisation et aux méthodes de la recherche qualitative en sciences sociales, Paris, éd L'Harmattan, 2011. P. 48.

matrimoniales des étudiantes et de comprendre leurs représentations envers le mariage et les valeurs sociales.

## 6-2- Techniques d'enquête

### 6-2-1- L'entretien semi-directif

Les entretiens semi-directifs ou semi-structurés sont des entretiens que l'on réalise en se servant d'un guide dans lequel sont préétablies toutes les questions à poser aux enquêtés, ils ne sont pas totalement structurés car les interviewés peuvent s'exprimer librement et nous pouvons rajouter des questions au cours de l'entretien<sup>1</sup>. Donc, tout en structurant les questions dans un guide d'entretien, ce dernier assure le bon déroulement des entretiens. Selon F.Weber et S.Beaud un guide d'entretien « *Vous assurera, vous l'avez sous les yeux, en cas de panique vous aurez toujours une question à poser; vous ne serez jamais sec devant l'interviewé* »<sup>2</sup>. Et « *Comme beaucoup d'instruments, vous avez l'impression d'avoir recueillis du matériel conforme à votre problématique* »<sup>3</sup>. En effet, les entretiens individuels que nous avons réalisés ont rendu possible la collecte de données auprès de nos enquêtés, nous avons pu explorer d'une manière profonde et détaillée notre thème de recherche. De même, à travers ces entretiens semi-directifs nous avons eu la possibilité de collecter des informations riches sur les personnes interrogées, d'observer d'une manière directe leurs réactions durant l'entretien et nous ont permis d'établir des liens de confiance avec ces dernières.

## 6-3- Outils de collecte de données

### 6-3-1- L'enregistrement

L'enregistrement constitue un outil d'enquête qui aide au bon déroulement des entretiens. En fait, le magnétophone permet à l'ethnographe de suivre les propos de ses enquêtés au moment de déroulement de l'entretien<sup>4</sup>. En le réécoutant par la suite, il lui permettra de travailler en profondeur son entretien, notamment durant l'étape de l'analyse. Car, il peut mentionner comme le dit F.Weber : « *le ton, les silences, les hésitations, les rires, la gêne, bref l'expression des sentiments, essentielle pour interpréter l'entretien* »<sup>5</sup>. Dans notre cas, nous avons enregistré les entretiens que nous avons réalisés au cours de notre enquête de terrain et cet enregistrement a été utile car non seulement ça a rendu l'étape de la transcription efficace, mais aussi, cela nous a énormément aidé à interagir avec nos informatrices tout au long de

---

<sup>1</sup> Joseph HELLWEG, Op.Cit.,p.123.

<sup>2</sup> Stéphane BEAUD et Florence WEBER, Guide de l'enquête de terrain, Paris, éd La Découverte,2003. P.204

<sup>3</sup>Ibidem.

<sup>4</sup> Ibid., P.209

<sup>5</sup> Ibidem.



l'entretien sans avoir le besoin de les interrompre. De plus, il nous a permis d'écrire tous les mots tel qu'ils sont prononcés par nos enquêtées.

### **6-3-2- Le journal de terrain**

Un journal de terrain est selon S.BEAUD et F.WEBER « *un outil principal de l'ethnologue, c'est un journal de bord sur lequel sont notés, jour après jour, dans un style télégraphique, les événements de l'enquête et la progression de la recherche* »<sup>1</sup>. Durant notre pré-enquête et enquête de terrain nous avons tenu un journal dans lequel nous avons transcrit de façon détaillée les données que nous avons recueillies auprès de nos enquêtées. La tenue de ce journal de terrain a été utile pour nous, car cela nous a aidé à décrire le déroulement de chaque entretien mais également pour consigner nos réflexions personnelles et méthodologiques relatives à notre thème de recherche.

## **7- Déroulement de l'enquête**

Nous présenterons dans cet élément un compte rendu de l'étape de la pré-enquête et enquête de terrain, dans lequel nous avons mentionné les grands éléments que nous considérons essentiels et relatifs au déroulement de l'enquête.

### **7-1- La pré-enquête**

La pré-enquête est une étape primordiale pour l'élaboration d'un avant-projet de recherche. Elle nous a permis de nous informer sur notre thème, de constituer nos premières questions de recherche et de vérifier la faisabilité de notre thème sur le terrain. Nous avons mené notre pré-enquête du 22 mars jusqu'au 30 avril 2023, et afin de collecter les premières données sur notre thème, nous avons eu recours à une technique de collecte de données qualitative. Par ailleurs, durant le mois d'Avril, nous avons réalisé trois entretiens semi-directifs avec des étudiantes que nous avons contactées au préalable par le biais d'une amie. En fait, nous avons effectué des entretiens avec deux étudiantes en cours de formation à l'université de Bejaïa Campus (Aboudaou) et avec une femme ayant suivi son cursus au sein du même établissement. Au cours de la pré-enquête nous avons tenu un journal de terrain qui est un outil principal dans lequel nous avons transcrit toutes les informations relatives au déroulement chronologique de la pré-enquête, et des données recueillies à partir des entretiens. Durant la pré-enquête nous avons éprouvé des difficultés pour trouver des étudiantes qui puissent nous accorder du temps pour réaliser des entretiens, principalement au cours du mois de Ramadan, nous avons dû attendre 15 jours pour réaliser notre premier entretien. C'est pour cette raison, que nous nous sommes limités uniquement à la réalisation

---

<sup>1</sup> Stéphane BEAUD, Op.cit., p. 94.

de trois entretiens. En réalité, le premier entretien que nous avons réalisé le 02 avril 2023 dans le centre-ville de Béjaia, fut celui dans lequel nous avons récolté plus de données étant donné que ça a duré près d'une heure. Le deuxième que nous avons réalisé le 25 avril 2023 avec une femme diplômée, à son domicile nous ne l'avons pas transcrit car une fois avoir construit notre objet d'étude nous avons décidé de travailler uniquement sur des étudiantes. Quant au dernier entretien réalisé le 30 avril 2023 au campus Aboudaou il n'a duré que vingt minutes, du fait que notre informatrice a été un peu réticente contrairement aux deux premières jeunes filles qui ont répondu sur toutes nos questions sans aucune hésitation. Au cours de cette pré-enquête nous avons effectué de même quelques lectures sur notre thème et nous avons consulté également des ouvrages méthodologiques, ce qui nous a aidé à bien encadrer notre thème, construire nos premières idées de recherche et élaborer la problématique, hypothèses et le guide d'entretien.

### **7-2- L'enquête de terrain**

Nous avons repris notre enquête de terrain en novembre 2023 après avoir élaboré notre problématique, hypothèses, concept-clés et un nouveau guide d'entretien. Nous avons commencé par prendre contact avec quelques étudiantes de l'université de Bejaia, Campus (Aboudaou) par l'intermédiaire de nos amies, et ce du 16 novembre jusqu'au 18 décembre 2023. Nous avons pu réaliser sept entretiens semi-directifs et un entretien par appel Messenger du 20 décembre 2023 jusqu'au 26 Avril 2024, date de la réalisation de notre dernier entretien.

Afin d'assurer le bon déroulement de tous ces entretiens nous avons été munies d'un guide dans lequel nous avons structuré toutes les questions posées en trois parties. Nous avons demandé tout de même à nos informatrices la possibilité de l'enregistrement audio des entretiens, par ailleurs, nous précisons à ces étudiantes que l'enregistrement est uniquement nécessaire pour que nous puissions transcrire et analyser les entretiens par la suite. À cet effet, nous avons réalisé le premier entretien le 20 décembre 2023 au campus Aboudaou avec une étudiante en Master 2, cet entretien a duré 31 minutes de fait qu'à ce stade nous n'avions pas encore formulés de questions détaillées dans le guide.

En effet, nous avons tenu un journal de terrain tout au long de cette période pour noter les réflexions relatives à notre thème de recherche et pour transcrire les entretiens, les informations et remarques que nous avons pu obtenir lors de la réalisation de nos entretiens. Durant toute la période qui s'en est suivie nous avons continué de contacter des étudiantes, nous avons pu entrer en contact avec une autre étudiante le 04 janvier 2024 qui est également

en Master 2. Cependant, nous n'avons pas pu programmer de nouveaux entretiens en raison de la non disponibilité de nos enquêtées durant la période des examens du premier semestre.

Par ailleurs, après avoir fini nos examens et détaillé notre guide d'entretien, donc après presque une durée de deux mois d'attente, nous avons repris contact avec nos informatrices afin de demander de nouveaux entretiens. Nous avons réalisé d'autres entretiens qui ont une durée d'environ quarante minutes jusqu'à une heure, et ce plus exactement du 18 février jusqu'au 26 Avril 2024 avec des étudiantes en Master 2. En outre, durant ces deux mois nous avons mené six entretiens et effectué des retours afin de compléter certaines informations et poser de nouvelles questions à nos enquêtées, dont quatre ont lieu à Aboudaou précisément dans une des salles du bloc 08, deux ont été réalisés chez nos informatrices. Et un seul entretien nous l'avons effectué par appel Messenger, du fait que notre enquêtée n'est pas originaire de Béjaia, elle ne pouvait pas se déplacer jusqu'à Aboudaou pour réaliser cet entretien, du moment où nous lui avons posé que cinq questions, car nous devons préciser que nous avons réalisé auparavant un entretien d'une durée d'une heure avec la même étudiante à Aboudaou. En outre, nous avons réalisés tous nos entretiens en langue kabyle et pour les transcrire nous avons eu recours à l'alphabet berbère latin. Par ailleurs, nous tenons à mentionner que nous avons dû apporter des modifications à certaines informations notamment les noms de nos enquêtées afin de garder l'anonymat, notamment dans le troisième chapitre « *trajectoire des étudiantes* ».

## **8- Les difficultés de la recherche**

Durant notre enquête de terrain nous avons rencontré les difficultés suivantes :

- En premier lieu, après avoir réalisé des entretiens durant la pré-enquête nous avons perdu contact avec l'une de nos enquêtées, de ce fait nous n'avons pas eu la possibilité de la recontacter afin de réaliser un nouvel entretien pour compléter les informations manquantes.
- En deuxième lieu, les étudiantes expriment leur accord au départ, toutefois, par la suite certaines d'entre elles ne répondent pas à nos messages, d'autres se retirent après un certain moment, d'autres repoussent les entretiens.
- Ainsi, la non disponibilité de nos informatrices dans des périodes tels que le Ramadan, contrôles ou examens nous a empêché de mener notre enquête de manière efficace, à cet effet nous avons perdu énormément de temps sans pour autant progresser dans notre travail.

**Conclusion**

Nous avons développé dans ce chapitre les éléments méthodologiques liés aux procédés de recherche que nous avons suivi durant notre enquête de terrain. Ce qui nous a permis de mieux cerner notre sujet.

---

*Chapitre II : Aperçu sur le mariage en  
Algérie*

---

## **Chapitre II : Aperçu sur le mariage en Algérie**

### **Introduction**

Nous allons développer dans ce chapitre un aperçu sur le mariage en Algérie. Tout en esquissant d'abord les conditions et la manière dont les alliances matrimoniales se réalisaient dans la société algérienne traditionnelle, nous voulons ensuite aborder les évolutions qu'a connue l'institution matrimoniale dans la société algérienne.

### **1 – Le mariage dans la société algérienne traditionnelle**

La société algérienne traditionnelle<sup>1</sup> était régie par un système de parenté de type patrilinéaire<sup>2</sup> et patriarcal<sup>3</sup>. Dans une telle société, un individu devait se comporter conformément aux normes et valeurs sociales, et les transmettre à son tour à ses descendants.<sup>4</sup> À cet effet, la famille patriarcale exerçait son contrôle sur les individus, en étant célibataires, mais elle contrôlait tout de même le couple marié car elle avait tendance à considérer le mariage comme un domaine relevant de celui du groupe qui unie deux familles et ayant comme principale fonction la reproduction afin d'assurer la continuité de la lignée<sup>5</sup>.

#### **1-1-Le mariage précoce**

Le mariage précoce<sup>6</sup> était un phénomène répandu dans la société algérienne traditionnelle. En réalité, après avoir pris la décision, les familles mariaient leurs filles dès qu'elles

---

<sup>1</sup>On ne peut délimiter avec une date précise le début et la fin de la société traditionnelle, toutefois, des indicateurs tels que « la famille élargie, la non- scolarisation des filles, le mariage précoce et arrangé, mariage endogamique sans le consentement des filles, l'existence d'un code ou de lois régissant la vie sociale, l'exclusion des femmes de l'espace public » peuvent nous fournir à peu près une idée sur la signification du terme « traditionnelle ». Pour plus d'informations sur ce point voir à titre d'exemple, l'ouvrage de Kamel KATEB, *La fin du mariage traditionnel en Algérie ?*, Op.cit., et celui de Lahouari ADDI, *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, Paris, éd La Découverte, 1999.

<sup>2</sup> C'est un système de filiation dans lequel le nom, l'héritage, les biens et la descendance se transmettent essentiellement par les hommes (par ligne agnatique). C'est-à-dire un individu appartient exclusivement au groupe de son père. Définition disponible dans Laurent.S.Barry et al. P.725.

<sup>3</sup> Le patriarcat : Ce terme désigne toute organisation sociale dans laquelle l'exercice du pouvoir et de l'autorité sont exercés quasi exclusivement par les hommes. Définition disponible dans Laurent S. BARRY et al. Op.cit., P. 729.

<sup>4</sup>Lahouari ADDI, Op.cit., pp.14,15.

<sup>5</sup> Kamel KATEB, *La fin du mariage traditionnel en Algérie*, Op.cit., P.24

<sup>6</sup>Union contracté avant l'âge légal au mariage, on entend par ce terme les mariages des filles contractés avant l'âge de 15 ou 16ans. Car il est à noter qu'avant l'adoption du code de la famille de 1984, l'âge légal au mariage en Algérie pendant la période coloniale, précisément en 1930 en Kabylie était fixé à 15ans pour les filles conformément à « La loi du 2 mai 1930, dans son article 1er, fixe l'âge au mariage pour les jeunes filles kabyles à 15 ans » Voir Diane Sambron, « L'évolution du statut juridique de la femme musulmane à l'époque coloniale » in *Histoire de la justice* N° 16, 2005/, P.128. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-histoire-de-la-justice-2005-1-page-123.htm>. Consulté le 05 avril 2024.

\* Après l'indépendance il était fixé à 16ans pour les filles et 18ans pour les garçons par la « Loi n° 63-224 du 29 juin 1963 fixant l'âge minimum du mariage ». Sur ce point voir l'ouvrage de Kateb Kamel : *La fin du mariage traditionnel en Algérie*. Op.cit., P.73, ainsi que le journal de la république algérienne 2° Année — N° 44 publié le

atteignent l'âge de la puberté étant donné qu'elles n'avaient pas accès à la scolarisation<sup>1</sup>. De plus, les familles aspiraient à préserver leur honneur et limiter ainsi à travers cette pratique toute possibilité de rencontre entre les deux sexes, de peur que ces jeunes filles développent des sentiments à l'égard d'un homme, donc pouvoir contrôler en d'autres termes leur sexualité<sup>2</sup>.

La société attribuait aux jeunes filles un seul rôle, on les éduquait dès leur jeune âge à devenir une épouse, mère, à réaliser les tâches ménagères<sup>3</sup>, à respecter les normes sociales et obéir à leur père, frère puis leur époux une fois mariées<sup>4</sup>. Par ailleurs, ce mariage précoce pouvait se caractériser par un écart d'âge élevé entre les époux. En réalité, en étant plus âgé, un homme avait la possibilité d'exercer son autorité sur la jeune fille, quant à sa belle-famille ceci représente pour eux un moyen permettant de faciliter leur contrôle et domination sur la jeune fille<sup>5</sup>.

### 1-2-Le choix du conjoint

Dans la société algérienne traditionnelle le mariage était une affaire de la famille, ce qui fait que les individus ne pouvaient pas choisir librement leur futur époux ou épouse. Du moment où les femmes n'étaient ni scolarisées ni employées, les deux sexes n'avaient pas d'endroits ou des circonstances dans lesquelles ils pouvaient se rencontrer<sup>6</sup>, à l'exception bien sûr des cérémonies de mariage ou bien de quelques endroits qui se trouvaient à l'intérieur des villages kabyles, par exemple « *tala* » (la fontaine).

En réalité, tout le pouvoir revient au chef de la famille qui est le père, c'est à lui de présider toute la cérémonie et de prendre des décisions, y compris le choix du conjoint. Il détenait tout de même le « *droit de la contrainte matrimoniale* », c'est-à-dire qu'il avait le droit absolu de choisir une épouse pour son fils<sup>7</sup>. En effet, cela fonctionnait de la même manière pour les deux sexes, ils ne pouvaient en aucun cas contrarier ou rejeter cette pratique. Ainsi, ce sont les deux familles et notamment les pères qui s'occupaient de « *l'enquête*

---

Mardi 2 juillet 1963 P.680-681. Disponible sur : <https://archive.gazettes.africa/archive/dz/1963/dz-government-gazette-dated-1963-07-02-no-44.pdf>. Consulté le 04 Avril 2024.

<sup>1</sup> Kamel KATEB, La fin du mariage traditionnel en Algérie, Op.cit., P.68.

<sup>2</sup> Ibid, P.67

<sup>3</sup> Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, Paris, éd PUF, 1958, P.15.

<sup>4</sup> Adolphe HANOTEAU et Aristide LETOURNEUX cités par Carmen GarratónMateu, « Le rôle des femmes dans la société berbère traditionnelle. Le cas des femmes kabyles » in culture amazighe réalités et perception, 2017,

P.60. Disponibles sur : [https://www.academia.edu/87735424/Le\\_r%C3%B4le\\_des\\_femmes\\_dans\\_la\\_soci%C3%A9t%C3%A9\\_berb%C3%A8re\\_traditionnelle\\_le\\_cas\\_des\\_femmes\\_kabyles](https://www.academia.edu/87735424/Le_r%C3%B4le_des_femmes_dans_la_soci%C3%A9t%C3%A9_berb%C3%A8re_traditionnelle_le_cas_des_femmes_kabyles). Consulté le 03 avril 2024.

<sup>5</sup> Kamel KATEB, La fin du mariage traditionnel en Algérie, Op.cit., PP.44,46.

<sup>6</sup> Kamel KATEB, Op.cit., P.71

<sup>7</sup> Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, Op.cit., P.13.

*matrimoniale* ». Autrement dit, les pères se chargeaient de la recherche des conjoints pour leurs enfants, et s'informaient sur ceux-ci, car il est nécessaire qu'ils soient issus de bonnes familles avec lesquelles ils peuvent se lier et contracter un mariage. Par ailleurs, ils se rencontrent et s'accordent sans informer pourtant les deux individus concernés par cette alliance, comme l'affirme P. Bourdieu « *un père peut fiancer son fils à n'importe quel âge, pour la jeune fille elle n'est informée qu'une fois le mariage conclu* ». <sup>1</sup>

Une fois marié, le couple s'installe chez la famille de l'époux. Au début de leur mariage comme le dit T. YACINE, on leur accordait une semaine afin qu'ils soient ensemble. <sup>2</sup> Et dire qu'ils s'interdisaient d'exprimer publiquement c'est-à-dire devant la famille leurs sentiments, de même ils pouvaient aller jusqu'à ne pas s'appeler par leurs vrais prénoms <sup>3</sup>.

À cet effet, les deux époux utilisaient des termes d'adresse et de référence afin d'éviter de se désigner par leurs prénoms en public. L'épouse pouvait désigner son mari par le terme « *Argaz* » (homme), « *Netta* » (lui) ou « *Kečč* » (toi). De la même manière, un mari avait tendance à désigner son épouse par le terme « *Tamețtut* » (femme), « *Tislit* » (la bru), et lorsqu'elle est d'un village voisin, il peut utiliser des expressions « toponomastiques ». C'est-à-dire, qui se réfèrent à l'origine géographique de son épouse, ou encore à sa descendance, autrement dit, appartenance lignagère ou tribale <sup>4</sup>. Mohand KHELLIL explique ceci par le fait que les deux époux étaient les seuls à bénéficier du privilège sexuel, c'est la raison pour laquelle ils évitaient toute forme de familiarité ou de plaisanterie. <sup>5</sup>

On peut voir donc, les conditions dans lesquelles vivaient un couple marié, les normes sociales influençaient les comportements des individus au point que même les deux époux dont l'alliance a été reconnue par leurs familles, ils ne disposaient pas d'une grande intimité à l'intérieur de leur foyer.

Il faut signaler aussi qu'on privilégiait les mariages endogamiques, c'est-à-dire ceux contractés à l'intérieur de la parenté entre cousins croisés ou parallèles <sup>6</sup>. Selon Mouloud MAMMARI, ces préférences peuvent résulter de prescriptions matrimoniales ou de croyances collectives, en d'autres termes, elles peuvent être perçues comme une règle établie par un

---

<sup>1</sup> Ibid, P.15.

<sup>2</sup> C'est ce qu'on désigne en Kabyle par « *Tisulya* ».

<sup>3</sup> Tassadit YACINE-TITOUH, Si tu m'aimes guéris-moi, étude d'ethnologie des affects en Kabylie, Paris, éd la Maison des sciences de l'homme, 2006, p.16.

<sup>4</sup> Mohand KHELLIL, La kabylie ou l'ancêtre sacrifié, Paris, éd L'Harmattan, 1984, p.40.

<sup>5</sup> Ibidem.

<sup>6</sup> Zahia WADAH BEDIDI, « Liens de parenté entre conjoints en Algérie », in Familles au nord, Familles au sud, (sous la dir) de Kokou Vignikin et de Patrice Vimard, Louvain la Neuve, Academia-Bruylant, L'Harmattan, 2005. P.137. Disponible sur : [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/2022-07/010043603.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2022-07/010043603.pdf). Consulté le 05 avril 2024.



aïeul et aucun descendant dans sa famille ne peut transgresser cette règle, de peur d'être affligé d'une malédiction. Il dit à ce propos : « *Quand un père a une fois décrété que personne dans sa famille ne donnera sa fille à telle autre famille ou n'y prendra sa femme, l'anathème est jeté, jusqu'à l'extinction de la famille nul n'enfreindra cet ordre, de peur de tourmenter dans la mort l'âme de l'aïeul et de provoquer quelque jour une manifestation de son courroux* ». <sup>1</sup>

### **1-3-Statuts et rôles attribués aux femmes mariées et aux jeunes filles dans la société algérienne traditionnelle**

Le système de valeurs qu'établit la société traditionnelle reposait sur l'honneur et n'accordait pas un statut valorisé aux femmes<sup>2</sup>, car « *la hiérarchie des sexes* » faisait qu'on contrôlait la sexualité de la femme et on la considérait comme étant garante des valeurs sociales.<sup>3</sup>

En Kabylie à titre d'exemple, la famille élargie ou étendue dite en kabyle « *axxam* » qui réunit tous les agnats sous un même toit, était considérée comme la cellule sociale de base à partir de laquelle se forment les autres structures sociales tels que *taxerrubt*, *adrum*, etc...<sup>4</sup>. En fait, dans ce type d'organisation sociale, on faisait croire aux femmes que l'homme est par nature supérieur à la femme. C'est ainsi qu'elles ont fini par interioriser cette norme sociale<sup>5</sup>. Par conséquent, le premier rôle qu'on assignait à la femme est celui d'une mère, mais on lui attribuait également d'autres rôles qui sont en quelques sorte « *des fonctions sociales* ». Elle devait s'occuper de son foyer et de son époux, accomplir toute sorte de tâches ménagères, elle devait tout de même « *accomplir des travaux de jardins, cueillir les herbes comestibles* ». <sup>6</sup>

En réalité, en tant que jeune fille, la femme devait garder sa « *virginité* » afin de préserver l'honneur familial. Cependant, il ne faut pas croire qu'une fois mariée elle sera libérée de l'autorité masculine, car elle sera complètement livrée à celle de son époux et sa belle-mère. Ses peurs se poursuivent alors avec la «  *Crainte de la stérilité* », du fait qu'une femme doit enfanter et offrir des descendants au groupe de son mari afin d'assurer la continuité de la lignée agnatique<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Mouloud MAMMERRI, Culture savante Culture vécue (études 1938-1989), Alger, éd TALA, 1991, p.04.

<sup>2</sup> Ibid, P.47.

<sup>3</sup> Kamel KATEB, Op.cit., P.13.

<sup>4</sup> Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, Op.cit., PP.11,12.

<sup>5</sup> Tassadit YACINE-TITOUH, Op.cit., Voir Préface P. XI.

<sup>6</sup> Ibid, P.16.

<sup>7</sup> Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, Op.cit., P.14

En outre, on ne peut pas aborder le statut de la femme kabyle dans la société traditionnelle sans mentionner la pratique « *d'exhérédation des femmes* ». En Kabylie les femmes n'avaient pas le droit à l'héritage des biens de leurs pères<sup>1</sup>, et ce afin de protéger « *le patrimoine familial contre toute intrusion étrangère, qui, afin que le bien des agnats ne soit pas diminué, exclut les femmes de l'héritage* »<sup>2</sup>. Quant à la femme mariée, on la considérait comme une étrangère chez sa belle-famille, après la mort de son mari, les biens de ce dernier seront légués aux descendants mâles de la lignée.<sup>3</sup> En effet, cette condition qu'a connue la femme dans la société kabyle traditionnelle n'est réellement que le résultat du primat absolu du groupe familial et des agnats.<sup>4</sup> Ainsi, « *des cérémonies qui étaient réservées principalement aux garçons tels que la naissance, première coupe de cheveux, première entrée au marché, circoncision, etc...*, »<sup>5</sup>, peuvent témoigner de l'importance et du caractère prédominant qu'on accordait aux hommes.

## 2- Évolution de l'institution matrimoniale

### 2-1- Apparition de la famille nucléaire

En vue des transformations économiques et sociales survenues en Algérie, le mariage comme toutes les autres institutions, a connu de changements importants notamment après l'indépendance de l'Algérie. En effet, selon K. KATEB : « *L'industrialisation du pays, scolarisation massive des filles, urbanisation et exode rural important* »<sup>6</sup> ont entraîné une modification du statut des femmes qui ont accès à la scolarisation et au travail salarié. Ainsi qu'une évolution des structures familiales, et l'émergence d'un nouveau type de résidence qu'on désigne par famille « *nucléaire ou conjugale* »<sup>7</sup>.

La société algérienne a vu apparaître un nouveau phénomène, qui est l'installation des couples nouvellement mariés dans un foyer loin de la famille élargie. Ceci a entraîné une modification du statut des deux époux. Le rôle de père de famille qui était autrefois un chef, qui prenait toutes les décisions relatives au fonctionnement du foyer et exerçait une autorité sur ses descendants, est devenu moins autoritaire. En réalité, son rôle a diminué dans la société moderne, mais, il n'a pas disparu, car il continue de jouer un rôle important. Toutefois,

<sup>1</sup>Ibidem.

<sup>2</sup>Pierre BOURDIEU, Sociologie de l'Algérie, Op.Cit.,p.17.

<sup>3</sup> Ibid, P.14.

<sup>4</sup> Ibidem.

<sup>5</sup> Ibid, P.15.

<sup>6</sup> Kamel KATEB, La fin du mariage traditionnel en Algérie, Op.cit., P.87.

<sup>7</sup>La famille nucléaire est une famille qui regroupe que les parents et leurs enfants célibataires. Voir Laurent.S.BARRY et al, Op.Cit., P. 725. « *Famille conjugale – famille nucléaire – famille élémentaire : groupe résidentiel composé des deux conjoints et de leurs enfants non mariés* ».

il s'est adapté à toutes ces transformations<sup>1</sup>. Quant à la mère, son statut au sein de la famille conjugale a évolué aussi. Elle n'est plus sous l'autorité de son mari ou de sa belle-mère et sa situation « *Est plus avantageuse par rapport à celle dans la famille traditionnelle* »<sup>2</sup>.

Toutes ces transformations semblent être à l'origine de l'évolution des pratiques matrimoniales notamment le choix du conjoint, c'est ce que nous allons développer dans l'élément suivant.

## 2-2- Le libre choix du conjoint et l'évolution de la relation de couple marié

Le libre choix du conjoint dans la société algérienne contemporaine n'est qu'un résultat de la scolarisation des filles et du relèvement de l'âge au mariage pour les filles, à 18 ans en 1984<sup>3</sup>, puis à 19 ans en 2005<sup>4</sup>. Les jeunes filles ne se mariaient plus à un âge précoce<sup>5</sup>, ce qui a entraîné une régression de l'écart d'âge entre époux<sup>6</sup>.

De plus, après l'indépendance de l'Algérie, les filles avaient de plus en plus accès à la scolarisation, et avaient la possibilité de poursuivre leurs études supérieures, car avant l'indépendance, bien qu'elles soient scolarisées mais, les filles abandonnaient généralement leurs études au primaire<sup>7</sup>.

Par conséquent, ces éléments ont engendré des changements au niveau des modes de choix du conjoint. En effet, les parents n'obligeaient plus leurs enfants à épouser un conjoint qu'ils ont choisi<sup>8</sup>. Car, les deux conjoints peuvent à présent se rencontrer dans de différents lieux. Il y'a lieu de dire, qu'également, la relation entre époux et épouse a évolué. Nous avons décrit les conditions dans lesquels vivaient les deux époux dans la famille patriarcale, sous la domination d'un chef de famille, et de la belle-mère.

En revanche, dans la société moderne, les rapports entre un homme et sa femme s'individualisent et deviennent de plus en plus libre, notamment dans l'expression des sentiments. Si un homme ne pouvait pas expliciter ses sentiments, dans la société moderne, le

---

<sup>1</sup>Mostefa BOUTEFNOUCHET, La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes, Alger, éd Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 2<sup>e</sup> édition, 1982, P.212

<sup>2</sup>Ibid, P.225.

<sup>3</sup>Après l'adoption du code de la famille en 1984 en Algérie, l'âge légal au mariage était fixé à 18ans pour les filles, et à 21ans pour les garçons par l'article n° 07 de la Loi n° 84-11, établie le 09 juin 1984. Voir Kamel KATEB, Op.cit., P.73.

<sup>4</sup>En 2005, l'Algérie apporte de nouvelles modifications à la loi n° 84-11 adopté en 1984, notamment l'article N° 07, et elle fixe l'âge légal au mariage à 19ans pour les deux sexes, modifié par l'ordonnance n° 05-02, établie le 27 février 2005. Voir : Code de la famille, Section II -Du mariage et des éléments constitutifs du mariage Article n° 07, P.2Disponiblesur <https://learningpartnership.org/sites/default/files/resources/pdfs/Algeria-Family-Code-2007-English.pdf> .Consulté le 24 Mars 2024.

<sup>5</sup> Kamel KATEB, Op.cit, P.87.

<sup>6</sup> Ibid, P.82.

<sup>7</sup> Mostefa BOUTEFNOUCHET, Op.cit, P.242.

<sup>8</sup>Ibid, P.276.

mari se montre plus ouvert à l'égard de sa femme.<sup>1</sup>Il y'a donc,« *Un meilleur équilibre aussi bien affectif que social entre la femme et l'époux* »<sup>2</sup>

### **Conclusion**

Les éléments exposés dans ce chapitre introductif à notre thème, nous ont permis d'avoir un aperçu sur la manière dont a évolué le mariage en Algérie, notamment les modes de choix du conjoint, ainsi que le statut de la femme algérienne.

---

<sup>1</sup>Mostefa BOUTEFNOUCHET, Op.cit., P.236.

<sup>2</sup> Ibid, P.252.

---

*Chapitre III : Trajectoire des étudiantes*

---

## Chapitre III : Trajectoire des étudiantes

### Introduction

Le présent chapitre fera l'objet d'une description du parcours des étudiantes, tout en se servant des données recueillies à partir des entretiens semi-directifs que nous avons réalisés avec ces jeunes filles et en s'appuyant sur leur expérience vécue, nous présenterons six cas différents. Dans lesquels nous tenterons de décrire deux cas d'étudiantes mariées afin de voir la manière dont une relation de couple évolue à travers le temps. Deux cas d'étudiantes en couple afin de découvrir la façon dont elles négocient leur avenir avec leurs petits-amis, l'influence de leur expérience amoureuse précédente sur les critères de leur partenaire idéal. Et enfin, deux cas d'étudiantes célibataires, ce qui va nous permettre d'explicitier leurs craintes à l'égard du mariage et les critères de choix de leur futur conjoint.

### 1-Etudiantes mariées

#### 1-1- Premier cas : Le parcours d'une jeune fille et son petit-ami : De jeunes lycéens à un couple marié qui va émigrer au Canada pour construire leur avenir.

*\* Les débuts :*

Manel a fait connaissance avec son petit-ami au moment où elle était au lycée. Étant originaires d'une même région et poursuivant leur scolarité dans un même établissement, ils se sont mis ensemble afin de s'engager dans une relation de huit ans.

Dès leur première rencontre, Manel et ce jeune homme semblaient s'entendre. Cette jeune fille a été attiré avant tout par le caractère de ce jeune homme. Elle le décrit comme un jeune calme, sérieux qui tient sa parole, viril et s'habillait convenablement. Et surtout contrairement aux autres jeunes de son âge, celui-ci n'était pas le type qui passait du temps avec les jeunes filles. De même, les copines de Manel l'ont influencé, lui confirmant que c'est un bon jeune homme étant donné qu'il est du même village que ces dernières. Dès qu'ils se sont connus, ils ont décidé de mener une relation sérieuse, cette étudiante a informé sa mère, qui n'était pas contre cette relation, du moment où elle savait que c'est un jeune sérieux. D'ailleurs elle n'est pas contre les relations amoureuses avant le mariage car elle-même a fait connaissance avec son mari en étant lycéenne.

Ils étaient amoureux l'un de l'autre, même après l'obtention de leur diplôme de baccalauréat, ils ont choisi la même spécialité à l'université. Ils ne se sont jamais séparés, bien qu'il ait parfois de petits problèmes ou malentendus, cela n'a jamais influencé leur relation ni leur

amour et ne restaient jamais pendant une longue période sans se parler. Au contraire, ils vont même jusqu'à en planifier leur avenir, c'est ce que nous allons voir dans l'élément qui suit.

\* *L'émigration, un moyen pour réaliser leurs rêves :*

Tout comme les autres jeunes étudiants qui aspirent à un avenir meilleur, et à vivre dans de meilleures conditions, Manel et son petit-ami décident de faire les démarches. Ils se sont dits et promis que si l'un d'entre eux obtenait son visa, il emmènera l'autre. La jeune fille a fait une tentative, elle a reçu un refus, lorsque son petit-ami a tenté sa chance, il a été accepté et se trouve actuellement à l'étranger. Cependant, avant qu'il parte, il est venu demander sa main auprès de ses parents, ils ont lu la « *Fatiha* » et contractés le mariage civil. Les parents de la jeune fille ont accepté la décision qu'a prise leur fille, car non seulement ce jeune homme est issu d'une bonne famille « *mmi-s n tfamilt* »<sup>1</sup> mais, le plus important pour elle et ses parents c'est de s'assurer que leur fille n'aille en aucun cas abandonner ses études pour émigrer.

Actuellement, elle vit chez ses parents, et va rejoindre son mari une fois soutenu son mémoire. Car, Manel a depuis toujours espéré finir ses études, puis se marier. Toutefois, puisque son petit-ami a obtenu son visa, ce qui a été une surprise pour elle, ils ont dû précipiter un peu les choses, se fiancer et se marier à condition qu'elle continue à vivre chez ses parents.

Ils ont toujours eu cette idée de changer de pays et de partir s'installer ailleurs. Afin d'assurer un bon avenir pour leurs enfants dans le futur et d'aider financièrement leurs parents. L'étranger semble être le seul moyen pour réaliser leurs rêves. Manel souhaite faire une formation une fois arrivé au Canada et chercher ensuite un emploi, et ne va pas poursuivre ses études supérieures, elle nous dit : « *Am-d-iniy yeeni, c'est possible côté leqraya mara ruhey ur seiyy ara le droit bac ad yrey seiyy le droit ad xedmey la formation, axeddim daya* ». « *Je te le dis honnêtement, je n'aurais peut-être pas le droit de poursuivre mes études lorsque je partirai au Canada, je vais faire uniquement une formation et chercher un emploi* ».

Après huit ans de relation, la seule circonstance dans laquelle ils ont dû s'éloigner c'est lorsque son mari est parti à l'étranger. Bien que Manel a toujours voulu émigrer, mais actuellement, elle ressent du vide, et supporte difficilement cette distance qui la sépare de son époux. Car, elle avait l'habitude de tout partager avec lui, surtout dans des moments de forte pression. Elle nous confie : « *C'est difficile cwiya, la vérité wellah, am-d-iniy hussey-as*

<sup>1</sup> Sur cette notion voir le Ch IV P.62.

*surtout la période asma attili mlih la pression». « C'est un peu difficile, sincèrement je peux ressentir ce vide dans des moments où je suis sous une forte pression ».*

*\* La peur de l'émigration :*

Manel exprime sa crainte face à cette décision qu'elle a prise. Elle se préoccupe dès maintenant, comment tout laisser derrière soi et changer de pays pour construire une nouvelle vie, se séparer de ses parents et de son entourage. Car, elle le sait très bien, qu'en arrivant au Canada, elle n'a personne d'autre sur qui elle pourra compter. Elle devra être responsable, s'occuper de son foyer et travailler en parallèle. Notre enquêtée nous déclare : *« Irna d akki yas akken yebyu yili yas tesēid problème cyel ma tkecmeḍ akken axxam atthussed s yiwet n rraha as-tehkuḍ i yemma-m i wetma-m. »*

*« Ici en Algérie bien que vous ayez des problèmes vous avez toujours quelqu'un à votre côté, qu'une fois rentré à la maison y'aura votre maman ou sœur qui vous feront oublier vos problèmes ».* C'est pour cette raison qu'elle souhaite revenir chaque année en Algérie pour rendre visite à sa famille et ses parents, elle ajoute : *« Le charme nni n tmurt ad iqqim ferzey-as wehd-s » « Le pays possède un charme unique ».*

*\* Mariée et résidente, l'avis du mari :*

À présent, en tant que femme mariée et portant le nom de son mari, Manel ne doit pas trop s'attarder dans la résidence universitaire. Son mari qui se trouve actuellement à l'étranger préfère qu'elle fasse des allers-retours afin de rentrer à la maison en fin de journée plutôt que de passer une nuit dans sa chambre de résidence universitaire. Cependant, quelquefois elle se trouve dans l'obligation de se rendre à la résidence, du fait qu'elle n'est pas de Bejaïa ville. Elle nous dit : *« Am-d-iniy dessah uyetthibbi ara asma ad ruhey, itthibbi ela kk ad xedmey aller retour mais llan les moments obligé terrayi tmara ittef-iyi lweqt obligé ad rrey y la résidence, cyel iqqar-iyi-d akka kcem direct y texxamt acuyer ad subbeḍ akkit, ... ».*

*« Je te le dis en toute franchise, ça ne lui plaît pas trop lorsque je me rends à la cité universitaire. Il préfère que je fasse des allers-retours. Cependant, dans certaines circonstances, lorsque je m'attarde ici à Béjaïa je me trouve dans l'obligation de me rendre à la résidence, bon il me demande de ne pas descendre de ma chambre, de ne pas me promener, etc... »*



\* *L'idéal* :

Manel est satisfaite du choix qu'elle a fait, et considère son mari comme étant son idéal. Ils n'ont jamais eu de gros problèmes, il la connaît, et se sont fréquentés pendant plusieurs années, et il lui fait confiance. Bien qu'ils étaient encore de jeunes lycéens, ils ont réussi à maintenir cette relation et ont fini par se marier et dans quelques mois, elle va le rejoindre. Mais elle a peur quand même, qu'il change d'attitudes lorsqu'elle sera avec lui au Canada.

**1-2- Deuxième cas : Évolution d'une relation amoureuse au cours des années : Un couple marié qui cherche à maintenir leur amour malgré les problèmes financiers.***\* La rencontre :*

Chaima a connu son petit-ami lorsqu'elle a été étudiante en première année à l'université. Ils se sont connus pour la première fois par le biais des réseaux sociaux, dès leur première discussion il lui dit qu'il veut demander sa main. Toutefois, en tant que jeune fille, elle s'est méfiée un peu étant donné qu'ils se sont connus dans un espace virtuel, au début elle ne lui faisait pas confiance. De plus, elle veut finir ses études et trouver d'abord un emploi, puis penser au mariage car en la dépassant de cinq ans, lui, il avait fini déjà ses études et était employé. Ils se sont donnés alors du temps pour mieux se connaître, après quelques mois de relation, Chaima change d'avis et accepte la demande du jeune homme. Parmi les raisons qui lui ont fait changer d'avis c'est qu'elle le trouve un homme honnête, selon les propos de notre enquêtée : « *Il est honnête, d aħnin anecta-yini, ur iskiddib ara, ur ixeddee ara, dayen irzen voilà maci d bu lalat* », « *Il est honnête, affectueux, ce n'est pas un menteur ni un homme infidèle, il est mature voilà et ce n'est pas un coureur de jupons* ». De plus, ils se sont mis d'accord qu'elle poursuit ses études en parallèle

*\* Le choix face aux parents :*

La maman de Chaima ne savait pas que sa fille a fait connaissance avec ce jeune homme, Chaima ne partageait pas sa vie privée avec sa maman, elles ont une relation un peu réservée. Lorsqu'elle a informé ses parents, ils étaient un peu étonnés, car ils ne veulent en aucun cas que leur fille abandonne ses études. Sa maman, la conseille depuis toujours de choisir un homme qui a un travail stable et un bon salaire et surtout par expérience ne pas s'installer chez les beaux-parents afin d'éviter toute sorte de problèmes, afin de ne pas vivre la même expérience qu'elle a vécu. Quant à son père, lorsque ce jeune homme est venu demander sa main, il demande à sa fille si elle accepte bien de vivre avec un salaire moyen, (étant donné que ce prétendant touche un salaire moyen).

Toutefois, les parents de la jeune fille ont fini par accepter son choix, du moment où ils s'aiment, et dispose d'un travail stable.

*\* Faire des concessions pour se marier :*

Afin de se marier avec cet homme, Chaima doit renoncer à quelque chose, c'est le fait d'avoir sa propre maison. Ils ont décidé de s'installer dans un foyer indépendamment de celui de ses

beaux-parents mais ils doivent payer le loyer, le plus essentiel pour elle c'est qu'il ne lui a pas demandé d'abandonner ses études. Selon Chaima : « À peu près *am uxxam gğiy-t de côté, mais si non autre chose uğgiy uma d kra uydinnara eğğ leqraya-ynem ney xati* ». Après avoir fait leurs fiançailles, ils ont attendu un an, le temps qu'ils se préparent, et se sont mariés après l'obtention de son diplôme de licence. « *C'est le fait d'accepter de louer un appartement au lieu d'avoir notre propre maison, c'est la seule concession que j'ai dû faire, si non à part ça je n'ai pas fait d'autres concessions, il ne m'a jamais demandé d'abandonner mes études* ».

\* *Conciliation entre études et foyer :*

Malgré son jeune âge et ses études, elle arrive tout de même à concilier entre sa vie conjugale et ses études. Elle les considère comme étant deux projets différents, et qu'une personne peut toujours concilier entre deux choses avec sa volonté et surtout le soutien moral de son époux. C'est un peu difficile, passer sa journée à l'université et s'occuper en fin de journée de son foyer mais elle arrive à s'organiser, son mari l'a toujours aidé à accomplir les tâches ménagères et élever leur enfant.

\* *Le couple face aux problèmes financiers :*

Après leur mariage, tout semble bien fonctionner entre le couple, ils sont heureux et vivent sereinement leur vie. Toutefois, après avoir donné naissance à leur premier enfant, leur situation commence un peu à se dégrader, des problèmes apparaissent en raison des dépenses, comment s'occuper à présent d'un bébé et payer le loyer ! En réalité, ils font face aux vrais problèmes et se rendent compte de ce qui est une vie de couple marié. Elle n'a pas imaginé de vivre de la sorte, ce n'est pas ainsi qu'elle a espéré vivre. Les parents du couple les aident financièrement, c'est ainsi qu'ils arrivent à faire face aux problèmes financiers. Après le mariage, il semble que bien que les deux se connaissent, s'aiment, mais rien ne fonctionne comme avant. Certes, elle ne regrette pas son choix, la personne qu'elle a choisie est bien, il la comprend, il la soutient dans tout ce qu'elle fait, bien qu'il ne soit pas aisé financièrement il lui achète des cadeaux, enfin tout ce dont elle a besoin, il l'aide à accomplir les tâches ménagères, il s'occupe de leur enfant, il fait de son mieux pour qu'elle soit à l'aise. Il faut dire que même avant, elle n'aspirait pas à beaucoup de choses, elle n'était pas non plus exigeante à l'égard de son mari, elle n'a pas rêvé d'épouser un homme riche ou qui dispose d'une voiture de luxe, mais uniquement avoir sa propre maison, à présent, c'est ce qui la préoccupe. L'unique difficulté à laquelle ils ont dû faire face depuis leur mariage, c'est le loyer, ce n'est pas facile avec un enfant. Notre enquêté nous dit : « *Lekra iweer, ilaq ad ilin isnin am urgaz*

*am tmejjet d ixeddamen, surtout waħi d dderya, dayi haġa n ssah, maci am asma attiliġ waħi d umdakel-im la vie en rose tetetem g les restaurants, aħewwes, Yas tettemħibbim sebħanellah utqimayem ara akken tellim avant, mais maci zeema dayen uttemħibbim ara mais akka. »*

*« Aujourd’hui les deux partenaires doivent avoir un emploi pour payer le loyer et subvenir à leurs besoins. Avant de se marier c’était un peu la vie en rose, on se promenaient, on allait dîner dans des restaurants, ...etc., Mais actuellement on est face aux choses bien sérieuses, je ne dis pas que notre amour a disparu complètement, mais, ce n’est plus comme avant, on n’a pas les mêmes sensations comme avant bien que nous nous aimions, voilà ». Leur seule préoccupation c’est d’assurer leur avenir et celui de leur enfant.*

*\* Leurs projet :*

Chaima souhaite trouver un emploi dans son domaine, après l’obtention de son diplôme afin d’aider financièrement son mari. Ou encore, poursuivre ses études et passer le concours du doctorat, choses qu’elle a toujours voulu faire. Son mari la soutient d’ailleurs pour poursuivre ses études ou bien faire des formations.

En tant que couple, ils ont comme principal projet d’avoir une maison propre à eux, afin de se débarrasser des problèmes du loyer. Ils commencent tout de même à penser à l’émigration afin d’améliorer leur situation.

*\* La relation avec la belle-famille :*

Avant de se marier, et pendant les premiers mois de mariage, elle entretenait plutôt une bonne relation avec sa belle-famille, ils étaient proches, ils se parlaient sur les réseaux sociaux. Cependant, leur relation commence à se dégrader. Après la naissance de son enfant, ils commencent à se mêler un peu de sa vie, chose qui ne semble pas plaire à la jeune femme, elle veut élever son enfant à sa façon, du coup elle commence à se distancier un peu. Elle nous dit :

*« D acu ilaq il faut pas attemmikcameġ, il faut pas an-tdasreġ dès le début, il faut pas an-teseut amis g les réseaux sociaux ».*

*« Les beaux-parents, vous ne devriez jamais vous approcher d’eux, ou bien les avoir comme amis sur les réseaux-sociaux, faut être réservée et garder sa distance dès le début », Chose qu’elle a découvert bien trop tard.*

## 2- Étudiantes en couple

### 2-1- Premier cas : Rencontrer son conjoint idéal après une relation toxique

*\*La première relation :*

Naima a connu son petit-ami lorsqu'elle a été au lycée, un jeune qui n'est pas instruit et la dépassant de neuf ans. Tout commence alors au moment de passer son épreuve du baccalauréat, il ne l'encourage pas, il l'insulte, il insulte son père, elle subit une maltraitance de la part de son copain. Elle vient de découvrir donc que cet homme n'est pas celui dont elle a toujours rêvé, sa mère lui conseille de mettre fin à cette relation mais elle décide quand même de rester avec lui et n'a pas pris en considération ses conseils. Il est violent, possessif, il la surveille, il a accès à ses comptes sur les réseaux sociaux et veut contrôler la vie de cette jeune fille, il ne lui fait pas confiance, elle dit de lui qu'il est « *mweswes* » (obsessionnel). Il va trop loin même, il la menace, il lui demande de l'argent, elle arrive jusqu'à en lui donner une somme de cinquante mille dinars pour le faire taire. Un jour, elle sort pour se promener sans le lui dire et éteint son téléphone pour ne pas qu'il la dérange, il la croise alors dans la rue et lui retire son téléphone de force, il lui tape sa tête contre un barreaudage lui causant ainsi des blessures au niveau de son œil droit. Il lui achète ensuite du fond de teint pour camoufler les blessures. Naima quant à elle, lorsqu'elle rentre à la maison s'isole dans sa chambre pendant une semaine parce qu'elle ne veut pas que son père la voie dans un tel état. Sa mère, par contre elle est au courant de ce que subit sa fille, avec l'aide de sa maman, elle a réussi à récupérer son téléphone. Cependant, jusqu'à présent elle ne le quitte pas, ce n'est en aucun cas par amour qu'elle prend cette décision de rester avec un tel homme mais c'est sans doute contre sa volonté. Elle le hait, elle éprouve un sentiment de dégoût à son égard et lui, en profite de la situation et ne cesse de la déranger. En fait, elle est sous l'emprise de cet homme, et ne peut rien faire pour mettre fin à cette relation toxique, elle ne peut même pas demander de l'aide auprès de son père ni lui raconter ce qui lui arrive, parce qu'elle a peur de sa réaction. Elle dit : « *Lukan ielem papa dilaq inya-t, ubyiy ara ad iruh y lħebs leağal-iw, faut d nekki ad ihufen la solution, qqarey-as d la faute ynu.* »

« *S'il l'avait su il aurait tué cet homme, je ne veux pas que mon père aille en prison, faut que je trouve moi-même une solution, c'est de ma faute* ».

*\* Critères d'un conjoint idéal :*

Suite à sa précédente expérience avec un homme violent, cette jeune fille cherche un homme compréhensif, qui va lui faire confiance, qui va la considérer comme sa sœur, qu'il ne peut

pas et n'acceptera pas de lui faire du mal, il va la protéger et ne va pas la violenter, un homme de principes et pratiquant.

\* *La rencontre avec son conjoint idéal :*

Naima, ne pouvait rien faire face à sa situation de jeune fille violentée par son petit-ami, pour échapper donc à son calvaire, et en se rendant compte qu'elle ne pourra jamais épouser un psychopathe, elle fait connaissance avec un jeune homme arabophone, qu'elle a connu lorsqu'elle rendait visite à un membre de sa famille. Il a 26 ans, plus jeune que son premier copain. Ce jeune homme est compréhensif, elle lui dévoile tout dès le premier jour, il est au courant qu'elle ne s'est pas séparée de son premier copain, et il accepte de s'engager avec elle dans une relation et lui propose même de l'aider, donc, après quelques mois, elle a pu se séparer de son premier petit-ami avec l'aide de son copain actuel. Contrairement à son ex petit-ami, ce jeune homme lui a promis de lui offrir une belle vie, qu'ils vont voyager ensemble, qu'il ne va pas lui faire du mal et elle peut sortir et travailler sans demander sa permission. D'ailleurs, son petit-ami actuel la soutient et l'encourage pour réaliser ses rêves, il a tout de même accepté qu'elle devienne une créatrice de contenu, c'est-à-dire elle va partager sa vie sur les réseaux sociaux, il lui dit même qu'un jour ils vont ouvrir un compte instagram pour raconter leur histoire d'amour sans montrer leur visage, il est en train de construire leur maison, il lui a même envoyé le plan de construction afin de prendre son avis, elle nous dit : « *Atan ibennu axxam, iceyyeε-iyi-d le plan iqqar-iyi-d amek tebyit ad xedmey le décor, la peinture, etc...* ». « *Il est en train de construire une maison, pour le plan de construction, il me l'a envoyé d'avance, me demandant de choisir la décoration, la peinture, etc...* ».

Il est tout de même pratiquant et attentionné, durant le mois de ramadan il lui envoie un « *taqem salat* » comme cadeau pour faire de la prière, elle nous dit : « *Akam wayi tura waḥi menhu lliy g remtan-ayi iceyyeε-iyi-d taqem ssalaṭ, inna-yi-d : bac ṭselli bihum. Tsemma xzer amek itxemmim fellli* ». « *Ce jeune homme avec qui je suis actuellement en couple, il m'a offert durant ce mois de ramadan un 'Taqem Salat', il m'a dit : pour que tu puisse faire tes prières, donc tu vois comment il est attentionné !* » ceci est une preuve d'amour pour Naima, elle constate de ce fait, qu'il est totalement différent de son premier petit ami, elle le considère comme étant son conjoint idéal, il est l'homme avec lequel elle a toujours voulu se mettre, elle est satisfaite de son choix, elle a trouvé son idéal après l'échouement de sa première expérience.

*\*Projets :*

Naima ne va pas poursuivre ses études après l'obtention du diplôme de licence, elle rêve de devenir une créatrice de contenu, partager sa vie avec ses abonnés c'est tout ce qu'elle veut faire, elle veut devenir aussi modéliste. Actuellement, elle fait de la couture, c'est sa passion.

Elle déclare : *« Mon rêve ad iliy créatrice de contenu, ad xedmey les vidéos les Lives parce que thibbiy ad biney tura akka txiṭey ad kemmley zyes, teeḡeb-iyi parce que qbel ma ad yili d le métier ynu d lhiwaya ynu, lukan ad xedmey les vidéos ad hkuy akka. »*

*« Mon rêve est de devenir une créatrice de contenu, je vais créer des vidéos et des Lives, j'aime trop m'afficher sur les réseaux sociaux, je fais aussi de la couture, c'est ma passion, si un jour je partagerai ma vie sur les réseaux je vais raconter ainsi. »*

## 2-2- Deuxième cas : Finir ses études pour se marier et rejoindre son petit-ami à l'étranger : Le récit d'une jeune étudiante en couple.

\* *La rencontre :*

Samia a fait connaissance avec son petit-ami qui la dépasse de six ans lorsqu'elle a été en deuxième année à l'université. En fait, tout en se déplaçant hors-wilaya pour rendre visite à sa famille, elle va rencontrer ce jeune homme. Après un certain temps, il découvrira qu'elle ne réside pas dans cette ville, il va essayer de la contacter donc par le biais d'une amie, car bien qu'elle lui ait plu, il ne va pas l'aborder sur le coup. Elle va la convaincre que c'est un jeune homme sérieux, il cherche une jeune fille pour le mariage. Dès le début, ce jeune homme lui a dit qu'il veut du sérieux, elle aussi ne veut pas se mettre avec quelqu'un qui va lui faire perdre du temps. Donc, elle a accepté de se mettre avec lui car il est compréhensif, ils peuvent aborder ou débattre sur des sujets importants, il est cultivé, viril « *d argaz* » Elle nous déclare : « *Lħaħa iyiğġan c'est bon ad xtirey la personne agi akken tebyu tili d tirugza-ynes, d argaz. Isea la parole ma yenna-yam-d kra, ayen akk idinna i appliquit, (appliquer) d argaz itaggaden f tmejtut-is, iħseb-iyi d ayla-is qvel akk ad ili ħaħa officiel, genre isseħbibir amek ad iliy d leħlal-is voilà* ».

« *Ce qui m'a conduit à choisir cette personne, c'est sa virilité, il est viril. Il tient sa parole, il protège sa copine, il me considère comme étant sa femme sans qu'il ait quelque chose d'officiel entre nous et fait de son mieux pour qu'elle devienne officiellement sa femme.* »

\* *Après un an de relation:*

Lorsque son petit-ami est rentré en vacances en Algérie, Samia s'est rendue à leur rendez-vous pour le voir, ce jour il a voulu lui faire une surprise en lui avouant qu'il se trouve en réalité à l'étranger, et qu'il a menti dès le début lui disant qu'il est en déplacement et rentre uniquement une fois par mois dans sa ville, du fait qu'il a voulu s'assurer qu'elle veut bien se mettre avec lui et n'aura pas comme seul objectif l'émigration, qu'elle n'est pas matérialiste et qu'elle est une fille de bonne famille (*illis n tfamilt*). D'après les propos de notre enquêtée : « *Bac ad izer ma d taħemmaet, ma d l'étrangeri byiy, ma maci d la personne akken i gella netta. Tezriħ amek tura tezriħ as-qqaren tiħdayin akk matérialistes.* »

« *Il a voulu s'assurer si je le veux lui et je l'aime en tant que personne, ou bien mon but c'est de partir à l'étranger. Tu vois, de nos jours, ils disent que toutes les jeunes filles sont matérialistes.* »



Lorsque Samia a appris cette nouvelle, elle n'était pas surprise, au contraire, ceci représente pour elle une opportunité, car elle a toujours voulu quitter ce pays. Mais lorsqu'elle a connu cet homme, elle était prête à rester en Algérie, car comme toute jeune fille elle a tout simplement voulu être auprès de son amoureux.

Donc, ceci semblait le rassurer, étant donné qu'elle demande aussi sa permission avant de se rendre quelque part.

*\* Empêchements pour l'officialisation de la relation :*

Cela fait maintenant trois ans qu'ils sont ensemble, ils n'ont pas encore réussi à officialiser leur relation. Au moment où elle a obtenu son diplôme de licence elle n'allait pas poursuivre ses études, pour se marier et le rejoindre au Canada. Cependant, en raison de quelques empêchements, il n'a pas pu venir demander sa main, elle a décidé alors de s'inscrire en Master, et ne va se marier et se rendre au Canada qu'après l'obtention de son diplôme de Master. Ils vont contracter uniquement un mariage civil avec « *fatiha* » sans la célébration de leur mariage avec une cérémonie. Selon Samia : « *Nekki madabiya uxedmey ara tameyra tezriđ lyaci-nney ad inin ad inin , ħaca leħsed kan, axir usruħayeđ ara idrimen akken asen-tedduđ di lebyi. »*

« *Les gens auront toujours quelque chose à dire, autant ne pas gaspiller son argent, pour les satisfaire ».*

*\* Les conseils des parents :*

Après deux mois de relation, Samia a informé sa mère qu'elle avait un petit-ami. Selon elle, avoir un petit-ami à l'université c'est une chose normale, elle nous dit : « *Yiwet a teqqar, c'est le moment a tissin ħed pour le mariage !d lekdeb zeema, amek ihi attaf argaz ? »*

« *Une jeune fille qui est étudiante, et en âge de mariage, doit connaître quelqu'un non ! Sinon comment parviendra-t-elle à trouver un mari ? ».* Sa mère lui demande de choisir un homme de bonne famille. Elle l'a toujours conseillé de choisir « *Argaz n tmeddit* », c'est-à-dire selon les propos de notre enquêté, quelqu'un de responsable et de respectueux qui pourra fonder un foyer, et sera à la hauteur, autrement dit « *Argaz ara ixedmen axxam* ». Quant à Samia, un homme de bonne famille c'est celui qui ne lui demande pas de sortir souvent, et lorsqu'ils se voient, ils ne dépassent pas les deux heures, ils peuvent aller dîner avec respect et limites.

*\* Une fois à l'étranger :*

Samia, ne compte pas poursuivre ses études supérieures ou chercher un emploi lorsqu'elle arrivera au Canada, son petit-ami lui a laissé le choix, elle a décidé de se marier, partager sa vie avec cet homme, s'occuper de son foyer et ses enfants. Elle ne trouve pas qu'il est primordial de travailler et d'être indépendante financièrement du moment que son petit-ami dispose de moyens nécessaires pour subvenir aux besoins de sa future femme. Son seul objectif c'est de partir à l'étranger, elle veut aussi assurer un bon avenir pour ses enfants dans le futur. Elle ne veut pas qu'ils soient élevés comme elle l'a été en Algérie, elle nous dit : « *Dagi g lezzayer, yas atteyređ, tesseđ niveau, ateseuđ axeddim, mais tamurt s imi tettuyal yer deffir. Dagi am-d-iniy bac zeema un salaire n 3 millions utteiceđ ara bien, llant leħwayeğ ara ixassen, ilaq win yettayen 15 melyun 20 melyun desssaħ atteiceđ akka bien.* »

« *Ici en Algérie, bien que tu sois instruite, atteint un niveau supérieur d'études, tu disposes d'un emploi, y'a pas de différence, tu toucheras un salaire de trente mille dinars, ce n'est pas assez suffisant pour vivre pleinement sa vie, il faut trouver un emploi où tu seras payé de 15 ou 20 millions pour vivre bien* ». Cependant, elle veut éduquer et élever ses enfants « *s teqbaylit* », c'est-à-dire leur transmettre la culture et traditions kabyles, et ne va revenir en Algérie que durant les vacances.

### 3- Étudiantes célibataires

#### 3-1- Premier cas : Prendre la décision de rester célibataire : L'influence d'une expérience amoureuse précédente et conseils des parents sur la perception d'une jeune étudiante.

##### *\* Rupture de la précédente relation :*

Bahia a connu son ex copain lorsqu'elle a été étudiante en licence. C'est un jeune instruit qui la dépassait de sept ans, ils sont restés ensemble pendant un an et demi, ils se sont séparés pour deux raisons. D'abord, elle ne s'est jamais engagée avec quelqu'un auparavant, elle avait peur des regards des autres et de ses parents, du fait qu'elle ne peut pas sortir à n'importe quel moment ou aller à n'importe quel endroit, faut sortir toujours en cachette sans que les parents le sachent, c'est ce qu'il a dérangeait un peu. De plus, du fait de caractère de son petit-ami, avec sa jalousie excessive, il ne lui faisait pas confiance, or que, Bahia lui faisait une confiance totale, il la rabaisse aussi par rapport à son niveau d'études et son poids.

##### *\* Privilégier sa carrière académique au mariage :*

Suite à la rupture de sa première relation, Bahia veut à présent se concentrer sur sa carrière académique et ne se marier qu'à l'âge de 27 ou de 28ans, et ce bien sûr après avoir accompli ses études supérieures et trouvé un emploi. Elle veut se préparer d'abord psychologiquement et financièrement, de plus, puisqu'elle a vécu cette expérience, elle a peur de la revivre si elle va se mettre avec quelqu'un d'autre, après cette rupture elle ne pense plus au mariage. Elle le pensait uniquement lorsqu'elle a rencontré cette personne pour la première fois, actuellement elle veut perfectionner sa personnalité, ne pas reproduire les mêmes erreurs et surtout ne pas perdre son temps.

##### *\* Craintes :*

Bahia, a peur que son futur mari change d'apparence après le mariage, l'image qu'il donnera au début ne sera plus la même. Elle a peur qu'une tierce personne s'introduira dans leur relation, elle a peur aussi d'épouser un homme qui travaille dans un secteur féminin.

##### *\* Critères d'un mari idéal :*

Bahia, si elle décidera un jour de se mettre avec quelqu'un, elle va chercher un homme totalement différent de son ex copain. Elle veut quelqu'un qui va l'accepter physiquement, le critère physique est essentiel pour elle, il faut s'entendre dès le départ sur ça, c'est ainsi qu'ils peuvent continuer dans leur relation, si non vaut mieux mettre fin à la relation dès le départ. Quelqu'un aussi qui ne va pas la rabaisser, il doit être honnête, respectueux et sincère. Elle

veut un homme qui la tire vers le haut et va la soutenir et l'encourager à atteindre ses objectifs, qui va la soutenir à traverser les moments difficiles, quelqu'un qui va croire en elle, en ses capacités et ne la sous-estime pas et un homme responsable. Et surtout puisqu'elle a grandi dans une famille modeste, avec des parents instruits, aisés financièrement, avec un mode de vie plutôt bien ça pourrait l'influencer, elle ne veut pas de quelqu'un d'avare car elle s'est habituée aux voyages, quelqu'un qui ne va pas être sévère envers ses enfants et va mettre tous les moyens à leur disposition, quelqu'un aussi avec un niveau d'instruction universitaire Master ou doctorat.

Et si elle ne trouvera pas son idéal, elle peut faire quelques concessions mais pas dans les grandes choses côté fidélité ou financier par exemple. Selon notre enquêtée : « *Ma yella ur ufiy ara ikkel, je préfère ad qqimey wehdi, il ne faut pas forcer le destin, tu ne peux pas faire des concessions f leḥwayeḡ timeqranin, dayen maci nekki ad iqelben fell-as, je préfère laisser le destin faire les choses.* »

« *Si je ne parvenais pas à trouver mon idéal, je resterais seule, il ne faut pas forcer le destin, tu ne peux pas faire des concessions dans des choses importantes, ce n'est pas à moi de le chercher, je préfère laisser le destin faire les choses* ».

\* *Critères de choix d'un conjoint entre aspirations de la jeune fille et exigences des parents :*

Bahia semble avoir des aspirations et des critères de choix du conjoint un peu différents de ceux de ses parents. Sa maman l'a toujours conseillé d'épouser quelqu'un de pratiquant, quelqu'un qui ne boit pas de l'alcool, ou encore un homme qui aura le même mode de vie qu'eux, elle lui a toujours dit de choisir un homme qui a le même niveau d'instruction qu'elle, qui lui fera confiance et lui accordera une certaine liberté, avec un travail stable, et qu'il y aura un équilibre dans les finances. Quant à son père, il lui dit de choisir quelqu'un d'aisé financièrement. Bahia nous dit qu'elle peut prendre en considération quelques conseils uniquement mais pas tous, elle est d'accord sur le point de choisir quelqu'un qui a le même mode de vie qu'elle ou instruit mais elle ne peut pas appliquer ce qu'ils disent à 100%, dans certaines circonstances une personne ne peut pas introduire l'avis d'une tierce personne bien qu'ils soient ses parents, elle est consciente que c'est à elle seule de faire son choix. On voit bien, que les parents de cette jeune fille instruits qui ont fait des études supérieures peuvent être exigeants à l'égard de l'homme qu'épousera leur fille, ils peuvent avoir des avis complètement différents. Elle nous déclare : « *Mais tiswiein diyenni akem-yerr lḥal atissineḍ ḥed cyel maci kifkif le mode de vie, ama nettemsifham gar-aney akken, teẓriḍ leeqliya-s, amek*

*uzmirey ara ur t-qebbley ara sous prétexte zeema uyesara les critères ibyan les parents ynu, uzmiṛeḍ ara atafed swaswa akkennti, les avis divergent. Par exemple, atezred dayen les médecins ney kra jegjen entre eux, uttayan ara akka une fille issue d'une famille modeste, par exemple ay-tini atayet yiwen pratiquant, mais tzemred attayed yiwen ur ittazala ara mais d lœbd lœali, dayen yiwen ur itess ara, nekki zemrey asen-iniy chui contre anect-ayi, bon maci ad itess aṭas mais normal kan, lqeedat entre amis, je n'ai pas de problèmes. »*

*« Des fois, tu seras obligé de connaître quelqu'un qui n'a pas le même mode de vie que toi, si je vais m'entendre avec quelqu'un comment ne pas l'accepter sous prétexte qu'il ne correspond pas aux critères établis par mes parents, tu ne peux pas trouver quelqu'un qui aura les mêmes critères, les avis divergent. Par exemple, les médecins se marient entre eux, ils ne peuvent épouser une fille issue d'une famille modeste, revenant sur « pratiquant », tu peux épouser quelqu'un qui ne fait pas la prière mais il sera bien avec toi, pour l'alcool je pourrais leur dire clairement que je suis contre, bon je ne choisirai pas certes un alcoolique mais s'il prendra un verre avec ses amis, avec modération bien sûr, je n'ai pas de problèmes ».*

*\* La relation avec sa mère :*

Sa maman n'était pas au courant que Bahia avait un copain, elle ne raconte pas ses secrets à sa maman, elles n'ont pas une relation fusionnelle, elle évite de lui raconter parce qu'elle est contre les relations. Elle a peur aussi de voir sa maman changer de perception à son égard, elle ne veut pas la dissuader du fait que sa maman la voit toujours comme une petite fille bien qu'elle soit étudiante. Ceci pourrait avoir un effet sur la personnalité de la jeune fille, en voyant ses copines vivre leur âge, elle, sera toujours rattachée à ses parents, elle aura peur d'eux, donc elle ne pourra pas vivre une relation amoureuse comme elle le souhaite vraiment.

*\* Après l'obtention du diplôme de Master :*

Bahia veut soit devenir enseignante après l'obtention de son diplôme, soit s'inscrire en Licence ou Master traduction, elle veut s'orienter vers une autre spécialité afin d'avoir plus de chances de trouver un emploi et enrichir sa carrière académique. Ou encore, elle s'inscrira en doctorat et faire en parallèle des formations en langues étrangères.

Pour l'émigration, elle a déjà voulu faire un visa d'études, mais maintenant elle a changé d'avis et ne regrette pas son choix surtout avec les lois de l'émigration et les frais d'études dans les universités étrangères. Elle préfère rester auprès de ses parents et construire sa

carrière professionnelle. Et si elle décidera un jour de quitter ce pays, c'est uniquement pour permettre à ses enfants d'avoir une bonne éducation, selon ses propos notre société n'est pas un milieu favorable pour une éducation équilibrée des enfants, de plus, le système éducatif et les établissements scolaires sont en décadence, les enseignants ne disposent pas de moyens pédagogiques adéquats et les fléaux sociaux envahissent les milieux scolaires. Elle nous dit : « *Faut juste essayer de s'intégrer facilement et d'insérer les enfants dans un mode de vie différent de celui d'ici, je pense l'émigration c'est une alternative pour un couple qui souhaite assurer un meilleur avenir pour leurs enfants, mais pour réussir il ne faut pas partir avec un mode de pensée algérien* ».

### 3-2- Deuxième cas : Privilégier le célibat : L'influence d'une expérience conjugale vécue au sein de l'entourage familiale sur la perception d'une jeune étudiante célibataire.

\* *Accorder une importance pour la carrière professionnelle :*

Yasmine c'est une jeune étudiante, elle avait déjà un petit-ami lorsqu'elle a été lycéenne, mais ils n'ont pas tardé ensemble, ça n'a duré que quelques mois. En étant jeunes, les hommes considéraient ceci comme un passe-temps et ne pensaient pas au mariage. Étant donné qu'elle a déjà vécu cette expérience, elle pense que tous les hommes ne sont pas sérieux, c'est-à-dire qu'ils se mettent avec une fille uniquement pour s'amuser et non pour se marier. C'est pourquoi elle préfère à présent attendre et n'accorde pas une grande importance pour le mariage, et si elle fera connaissance avec un homme c'est pour se marier directement. Et d'ailleurs, elle préfère les mariages arrangés, ça ne lui pose pas de problèmes, selon elle, elle peut connaître son homme par le biais d'une autre personne, donc se connaître pendant la période des fiançailles, c'est-à-dire uniquement durant quelques mois. Elle voit qu'on peut aimer quelqu'un après le mariage, au contraire c'est encore mieux, elle découvrira sa personnalité, elle cherchera à le connaître, mieux que de se connaître avant. Elle préfère de ne pas se mettre avec quelqu'un pendant une longue période avant le mariage car c'est ainsi que se créent les problèmes. Et elle décide de se marier après avoir fini ses études, car elle ne voit pas qu'il existe un âge idéal ou précis pour se marier. Elle nous dit : « *se marier vers la trentaine, la quarantaine ou encore la cinquantaine c'est avant tout « mektoub » destin.* »

Elle a peur qu'une fois mariée, son mari changera de personnalité, son vrai caractère apparaîtra, il va devenir une autre personne, il va lui interdire les sorties, tout simplement, elle a peur de mariage parce qu'elle va partager sa vie toute entière avec cet homme.

\* *L'origine des peurs :*

En raison de l'expérience qu'a vécu sa sœur après son mariage, c'est-à-dire elle a eu des problèmes avec son époux et sa belle-famille. Cela a influencé la perception de Bahia, elle a peur de se marier de crainte qu'elle va avoir des problèmes et de revivre ce qu'elle a vécu sa sœur. Elle considère le mariage comme une source de problèmes et préfère plutôt ne pas se marier jeune. De plus, sa maman la conseille depuis toute petite de ne pas se marier tôt, qu'elle doit se concentrer sur ses études de fait que le mariage n'est pas essentiel et c'est une source de problèmes. Voilà c'est ainsi qu'elle a inculqué cette perception, donc puisqu'elle a vu ce qu'ont vécu sa maman et sa sœur, elle pense qu'automatiquement, elle aussi va vivre une expérience similaire. Elle nous dit : « *Oui, voilà, qqarey-as toujours jwaj d lmacakil kan,* »

*c'est normal atagdeɛ ». « Oui, tout à fait, je me suis toujours dit que le mariage est une source de problèmes, c'est très normal, tu auras peur ».*

La maman de Yasmine l'a toujours conseillé de prendre un homme qui a un travail stable et un bon salaire pour vivre tranquillement et qu'elle n'aura pas à aider financièrement son mari. Selon elle, une maman a de l'expérience, elle ne veut pas que ses filles reproduisent le même schéma qu'elle a vécu, elle lui dit aussi de ne pas s'installer chez les beaux-parents.

*\* La relation avec sa maman :*

Yasmine et sa maman ne sont pas proches, autrement dit, elle ne raconte pas sa vie privée à sa maman. Elle nous dit clairement qu'au sein de sa famille, c'est honteux « *Leib* » de dire à sa maman qu'on a un petit-ami, c'est ainsi qu'elle a été élevée depuis toute petite. Selon ses propos : « *Non, nekki uzmiɛy ara as-ħkuy i mama asiniy seiɣ amdakel, amakken d leib on n'est pas proche dayen* ».

*« Je ne peux pas me confier à ma mère et lui dire que j'ai un petit-ami par pudeur, et d'ailleurs on n'est pas proche et. »*

*\* Critères d'un partenaire idéal :*

Yasmine veut à présent un homme qui dispose d'un travail stable avec assurance et un salaire qui dépasse les Quarante mille dinar, car elle veut s'offrir une belle vie et voyager. Concernant l'âge du partenaire, qu'il la dépasse de 10 ou 20ans, l'âge n'est pas un critère essentiel, selon cette jeune fille un homme plus âgé aura plus d'expérience et sera plus sérieux qu'un jeune. Elle ne cherche pas non plus quelqu'un d'instruit, il suffit qu'il soit compréhensif, c'est-à-dire il ne lui interdira pas de sortir, elle pourra poursuivre ses études ou de faire plus tard un projet, des formations. Pour l'origine du mari, ce n'est pas obligatoire qu'il soit kabyle, elle peut épouser un arabophone à condition qu'il dispose des critères précédents. Le critère le plus important pour elle étant une fille qui porte le voile c'est d'épouser un homme qui fait de la prière, elle ne peut pas se mettre avec un homme qui ne prie pas ou encore un athée. Toutefois, bien qu'il soit pratiquant il doit être bien, il voyage, il s'habille correctement, et ne doit pas être « *mutaɛasib* » extrémiste, bien au contraire, elle veut un homme avec qui elle pourra partir en voyage, il va la laisser rendre visite à ses parents et sa sœur sans demander son avis, il ne va pas lui interdire tout de même de travailler. Pour le physique, elle n'accorde pas une grande importance pour ce critère, c'est secondaire pour elle, le plus important c'est



qu'il soit un homme bien avec elle. Elle nous déclare : « *L'essentiel ma d læebd læali, jwaj c'est un projet, atawiṭ icbaḥ g uqerruy-is uyfehhem ara, cbaha ça ne sert à rien.* »

« *L'essentiel c'est qu'il soit une bonne personne, le mariage c'est un projet, tu peux épouser un homme beau mais n'est pas compréhensif, la beauté ça ne sert à rien.* »

Si elle ne trouvera pas son idéal, elle préfère rester célibataire, vivre avec son salaire, mieux que de faire des concessions pour se mettre avec un homme. D'ailleurs, elle a déjà refusé deux prétendants, bien que l'un soit un commerçant et l'autre ait une nationalité française. Elle a refusé le premier parce qu'il habite dans un village loin de Bejaïa ville, de plus, il veut qu'elle habite avec ses beaux-parents après le mariage et de ne va pas travailler. Quant au deuxième c'est un cousin du premier prétendant c'est pour cette raison qu'elle ne l'a pas accepté.

\* *Projets :*

Après l'obtention du diplôme de master, Yasmine veut travailler dans son domaine comme orthophoniste, ou encore éducatrice de la petite enfance dans une crèche, elle aime les petits enfants, elle va leur faire des activités, ou bien ouvrir une crèche plus tard. Si elle ne trouvera pas d'emploi dans son domaine, elle va faire des formations dans une école privée ou bien s'orienter vers l'esthétique ou gâteaux, deux domaines plutôt rentables aujourd'hui. Elle n'a pas pensé au doctorat, pour l'émigration elle a déjà voulu partir, actuellement elle n'a pas les moyens nécessaires, si elle se mariait un jour avec un émigré ça serait bien, si non elle est bien en Algérie. Elle nous déclare : « *Zik tmenniṯ mliḥ oui, mais tura après lwaqee, ulac les moyens, ma yella iwsad ḥed ayawi bien si non maelic ad qqimey dayi* « *J'ai toujours rêvé de partir à l'étranger, mais maintenant n'ayant pas les moyens, je suis face à la réalité, si je me mariais un jour avec un émigré ça serait bien, sinon je reste en Algérie.* »

### **Conclusion**

Les trajectoires que nous avons décrites dans ce chapitre nous ont aidé à découvrir le parcours des étudiantes et à comprendre leur perception que ce soit à l'égard du mariage, le choix de conjoint, leur vie de couple, ce qui va nous permettre d'analyser les données recueillis dans le chapitre suivant.

---

*Chapitre IV : Stratégies matrimoniales et  
représentations des étudiantes*

---

## **Chapitre IV : Stratégies matrimoniales et représentations des étudiantes**

### **Introduction**

Ce dernier chapitre est consacré à la présentation et l'analyse des données recueillies à partir de nos entretiens. Nous tenterons de mettre en évidence la façon dont les stratégies et les représentations de ces étudiantes peuvent être influencées par leurs propres aspirations, ainsi que les valeurs sociales

### **I-Stratégies matrimoniales**

#### **I-1- Écart d'âge**

Ce qui peut être déterminant dans la sélection d'un conjoint chez ces jeunes filles, c'est son âge. Elles préfèrent plutôt ne pas avoir trop d'écart avec leurs conjoints, et privilégient un écart d'âge allant de 4 à 8ans. Selon leur conception un homme plus âgé aurait vécu sa vie, sa mentalité ne sera pas compatible avec une fille qui est plus jeune que lui, il est mature et y'aurait un conflit de génération. Comme le démontre les extraits suivants :

01 : « *Argaz d ameqran g l'âge iεac lħayat-is, am-issekrah lħayat-im, ad ittweewis.* »

« *Un homme plus âgé que toi qui a profité de sa jeunesse, te pourrira la vie, il sera obsessionnel* »(N. 21ans)

02 : « *Akken ad i dépasser 13ans, 15ans non, nekk déjà mezziyey, netta dayen tħbiea-ynes isεa une certaine expérience, izmer ad yili izweğ umbæ kemmi atiliğ pour un passe-temps kan* »

« *Je ne veux pas qu'il me dépasse de 13ans ou 15ans, d'ailleurs je suis jeune, quant à lui il aura une certaine expérience, peut-être il sera marié, de cette manière tu ne serasqu'un passe-temps*»(B.22ans)

03 : « *Il ne faut pas ad yili d ameqran mliħ, abestuħ dayen xaħi, bon izmer ad inğeħ waħi ħed iħen mais didi xaħi parce que maci kifkif ttexmam, ameqran iεedda-yam, ma s tlatin sna as-tiniğ akem-yawi y le parc ?anecta ħa compte g la relation n le couple* » ( Ch.24ans).

« *Il ne faut en aucun cas qu'il soit plus âgé ou plus jeune que moi, bon peut-être ħa marchera avec quelqu'un d'autre mais pas avec moi, parce qu'on ne pense pas de la même manière, s'il te dépasse de 30ans tu vas lui dire qu'il t'emmène à un parc d'attraction ? Cela compte dans une relation de couple* »

04 : « *Ayyager alamma 5ans 6ans j'accepte mais bac zeεma 12ans, 13ans xaħi. Llant tidak igettawin leağal idrimen nekk impossible* »

« Il me dépasse de 5ans ou 6ans, mais avec un écart de 12 ou 13ans, non,y'en a celles qui se mettent avec un homme plus âgé uniquement pour son argent, personnellement, je ne ferais jamais ceci. »(S.24ans)

Il n'y a qu'une seule enquêté qui nous a répondu que l'âge de son conjoint n'est pas un critère primordial, même avec un grand écart, au contraire, un homme plus âgé aurait acquis plus d'expérience dans la vie, avec sa maturité il pensera directement à officialiser leur relation. Il faut dire que cette jeune fille comme nous l'avons décrit précédemment dans le chapitre III, elle a eu auparavant une expérience avec un jeune homme de sa même génération.

01 : « *Yas 10ans, 20ans l'âge yur-i maci obligé ad yili anect-iw ney, ameqran axir des fois ifhem ddunit-ayi amek temmug ikkel, yiwen d amezyan itthuf ad iëic lhayat-is* »

« *Qu'il me dépasse de 10ans ou 20ans, l'âge ce n'est pas un critère que je prendrais en considération, il est préférable parfois de se mettre avec un homme plus âgé, il aura une certaine expérience, un jeune ne cherchera qu'à profiter de son âge* » (Y.25ans)

De la même manière, elles n'accepteront jamais de se mettre avec un homme plus jeune (moins âgé) qui ne pensera pas à officialiser leur relation.

01 : « *Uzmirey ara yiwen d amectuḥ dayen yas s eamayen tels snin mais toujours leeqliya-s amakken taṭutaḥt* ».

« *Pareil, je ne me mettrais jamais avec un homme plus jeune, bien qu'il me dépasse de 2 ou 3ans je le perçois comme étant immature.* » (S. 24ans)

02 : « *Lbez dayen xaṭi, maci d lweqt-is ad ijwej ur ixetteb ara*”

« *Un homme plus jeune, non plus, il ne sera pas prêt pour s'engager dans une relation.*».

( N.21ans)

Ce critère d'écart d'âge est totalement lié aux aspirations de ces jeunes filles, chez certaines il peut être le produit d'une expérience amoureuse précédente, leur intérêt serait avant tout de garantir que y'aurait une entente mutuelle dans leur couple, notamment après le mariage.

### **I-2- L'origine du conjoint**

L'origine du conjoint est un critère important dans la sélection du partenaire. Suite à l'analyse de nos entretiens nous avons découvert que nos enquêtées présentent quelques préférences concernant l'origine de leur partenaire. Certaines préfèrent se mettre avec un

homme d'origine Kabyle, tout simplement soit pour être à côté de leurs parents, chez une autre, un homme Kabyle est d'origine plus ouvert d'esprit qu'un arabophone. Comme le confirme les extraits d'entretiens ci-dessous :

*01 : « Ailleurs hors wilaya d acu maci d aerab, maci ouverts nuhni, je préfère tizi uzzu, »*

*« Je préfère hors wilaya à condition qu'il ne soit pas un arabophone, généralement ils ne sont pas très ouverts, je préfère me mettre avec quelqu'un originaire de Tizi-Ouzou »(S.24ans)*

*« Uzmirey ara hors wilaya parce que uylaq ara ad beedegh f uxxam-nney, aqbayli oui il faut ad yili d aqbayli parce que netxemmim kifkif, asma atjewjeṭ atfiqeṭ »*

*« Je ne peux pas me marier avec quelqu'un d'une autre wilaya, je veux rester auprès de mes parents, un kabyle oui, il faut qu'il soit d'origine kabyle parcequ'on a le même mode de pensée, tu vas te rendre compte de tout cela, une fois mariée »(Ch.24ans)*

Deux de nos enquêtées nous ont répondu qu'elles peuvent épouser un arabophone :

*01 :« Pas forcément yas ufiy-t ma yella d aerab diyenni je peux accepter à condition ad yili nesea les mêmes valeurs ttallayey toujours y wanecta le mode de vie dayen ma kifkif, ma d aqbaylije préfère la région la vallée de la soummam tban Tizi ouzou Bouira Tazmalt etc, les environs kan ».*

*« Si je trouverais un arabophone avec qui je partage les mêmes valeurs ou mode de vie je peux l'accepter, si j'épouserais un kabyle je préfère qu'il soit originaire de la région de la vallée de la Soummam, Tizi ouzou, Bouira, Tazmalt, etc.... »(B.22ans)*

*02: « Xaṭi yas ad yili netta g Oran nekki g Bgayet normal, maci obligé aqbayli ».*

*« Non, même s'il est originaire d'Oran, moi de Béjaia c'est normal, ce n'est pas obligatoire qu'il soit kabyle ». (Y.25ans).*

Toutefois, aucune de nos enquêtées ne veut se mettre avec un étranger 'un non algérien'.

### **I-3- Choisir un conjoint croyant**

Un conjoint croyant ou pratiquant est l'un des critères d'un homme idéal chez nos enquêtées. Il paraît alors quelles peuvent évoquer ce critère en fonction des valeurs sociales selon lesquelles elles ont été élevées par leurs parents, trois de nos enquêtées portent le voile, une autre enquêtée ce sont ses parents qui lui demandent de choisir un homme qui fait de la prière. Cependant, chaque jeune fille a sa propre perception d'un homme pratiquant, et elles

modifient le sens de critère selon leurs propres aspirations, d'un côté, elles veulent que leur conjoint soit croyant ou pratiquant. En même temps, elles aspirent à qu'il soit ouvert et compréhensif.

Certaines choisissent un musulman croyant pour ne pas qu'il ait une mésentente entre le couple notamment dans la pratique du jeûne pendant le mois de ramadan ou dans l'éducation de leurs enfants,

01 : « *Chui contre ad awiy akkagi chrétien, uzmiroy ara ad eicey waħi d yiwen akka itett remđan maci kifkif akk, ur tetqbaleđ ara anect-agi ƣas akken même nekni non pratiquants mais à la base à la base xaħi* ».

« *Je suis contre le fait d'épouser un chrétien je ne peux pas vivre avec un homme pareil, qui ne jeûne pas, tu ne peux pas accepter une chose pareille, bien que nous ne sommes pas pratiquants mais à la base, non* ». (S.24ans).

02 : « *Am-d-iniy anect-akki byiy mliħ yaeni ad yili am nekki parce que si non ma yella, netta ad yetxemmim akka nekki akka, c'est di fficile* ». (M.22ans).

« *Je te le dis, j'ai tellement envie que mon époux soit croyant, sinon si l'on ne partage pas les mêmes idées, ce serait difficile* ».

Ou encore elles aimerait épouser un homme pratiquant de façon correcte, et non pas un extrémiste "*Mutaəasib*", du fait qu'elles ont peur qu'il leur interdirera de sortir, ce qu'elles veulent c'est: "quelqu'un qui fait de la prière, il jeûne, il peut se rendre à la mosquée pour faire ses prières, mais il ne doit pas s'habiller comme un frère musulman (elles veulent que leur conjoint porte des habits modernes) :

01 : « *Cuf ielem d acu diri d acu i leali ielem d acu d tamejtuť usiēddel ara le mal uttikat ara, ma itaggad Rebbi argaz c'est bon utettagad ara. Ad yili ittżalla normal kan ad iruħ y lğamaē maci almi ilħeq mutaəasib* ». (Ch.24ans).

« *Il doit savoir le bien et le mal, il ne violente passa femme, tu ne devrais pas avoir peur d'un homme qui craint Dieu, tu peux être rassurée. Je préfère que mon époux fasse la prière, il peut se rendre à la mosquée, mais pas au point de devenir extrémiste.* »

02 : « *Obligé nekki ƣur-i obligé yiwen ittżalla uttawiy ara nekki yiwen athée, ad yili ithewwis normal* ». (Y. 25ans).

« *Il est indispensable pour moi que l'homme (de mon choix) fasse la prière et qu'il voyage, enfin qui soit normal, mais pas un athée.* »

03 : « *Nekk am-d-iniy yur-i maci vraiment un critère akka high level, yur-i ma yettzalla gexxam ça va mais bac att ilëeb xati, yur-i c'est pas un critère essentiel. Bon ma yella ittamen dessah iban maci athé iban l'essentiel ad yili ittamen* ». (B.22ans).

« *Moi je te le dis, pour moi ce n'est pas un critère high level, s'il fait de la prière à la maison ça va mais il ne doit pas être hypocrite, ce n'est pas un critère essentiel. Bon s'il est croyant c'est clair, qui n'est pas athée l'essentiel c'est qu'il soit croyant* ».

En effet, bien que la plupart de nos enquêtées ne classifient pas en premier ce critère, mais aucune d'entre elles nous a dit qu'elle peut épouser un chrétien ou un athé.

#### **I-4- Le niveau d'instruction du conjoint**

Choisir un homme instruit avec un niveau universitaire représente un critère primordial chez certaines de nos enquêtées, en tant qu'étudiantes elles préfèrent épouser un homme qui a le même niveau d'instruction qu'elles. Parcequ'il sera plus compréhensif à leur égard et va les soutenir si elles vont entamer un quelconque projet, les aider dans l'éducation des enfants ou dans la réalisation de leurs travaux universitaires (exposés, ...), selon ces jeunes filles quelqu'un d'universitaire aurait appris et découvert plus de choses que celui qui a abandonné ses études au lycée. Il faut dire aussi que lorsque les parents de la jeune fille sont instruits, ils demandent à leur fille d'épouser quelqu'un qu'il a le même niveau qu'eux.

01 : « *Anecta-akki am-d-iniy dessah ma yeyra axir nekki pour moi ela kk ma yeyra axir wergaz-iw yakan ad yili ifhem*». (M.22ans)

« *Je te le dis, c'est vrai s'il est instruit ce serait mieux que mon époux soit instruit, il sera compréhensif* ».

02 : « *Ahh oui nekki min curuț zzawağ yur-i il faut ad yili iqra, niveau universitaire, mais ifhem ouvert* ». (Ch.24ans)

“ *Ahh oui, pour moi ce critère est l'une des conditions de mariage, il est nécessaire qu'il soit instruit, avec un niveau universitaire, mais en même temps compréhensif et ouvert.* ”

03 : « *Ad yili universitaire, parce que ma yella iħbes g lycée g CEM bon llan kra yas akken yuyal il se débrouille et tout, mais nekki yur-i anect-nni à part, ilaq ad yili yiwen universitaire Master ney Doctorat* ». (B.22ans)

*“Il est obligatoire qu'il soit universitaire, parce que s'il a abandonné ses études au Lycée ou CEM..., Bon y'a ceux qui se débrouillent et tout, mais pour moi il faut qu'il soit universitaire niveau Master ou Doctorat »*

Par contre, selon une étudiante, le niveau universitaire n'est pas obligatoire, il suffit qu'il soit instruit.

01: *« Maci essentiel yur-i niveau universitaire, l'essentiel ad yili iqra ».*(Y.25ans)

*“ À mon sens, le niveau universitaire n'est pas aussi important, le plus essentiel c'est qu'il soit instruit”.*

### **I-5- La néolocalité**

Épouser un homme qui dispose d'un logement constitue un critère primordial chez ces jeunes étudiantes. En fait, toutes nos enquêtées s'opposent nettement au fait de vivre avec leurs belles-familles. Comme le démontre les extraits suivants :

01 : *« Xati uticey ara did-sen parce que ad qwun lmacakil wahi d temyart talust».*(Y.25ans)

*“ Je ne vais pas vivre avec mes beaux-parents, parce qu'il y aurait certainement des conflits avec la belle-mère ou la belle-soeur”.*

02 : *« Chui contre ad iëic un couple wahi d la belle-famille, utteicen ara lhayat-nsen privé, à mon avis il faut ad eicen iman-nsen ad awin la responsabilité. Ma yesea axxam llahuma barek si non lekra. »*(Ch.24ans)

*“ Je suis contre le fait qu'un couple marié habite dans le même foyer que la belle-famille, ils ne pourront pas disposer d'une grande intimité, il faut qu'ils s'installent dans un autre logement, ils doivent être responsables. S'il dispose bien sûr d'une maison sinon il va louer.”*

03 : *« Impossible ad eicey yid-sen, nekk fkiy-as ccert si le premier jour, nekk nniy-as ihi bah imawlan-ik uzmiyey ara ad zedyey yid-sen».*(S.24ans)

*“ Il est impossible que j'habite avec mes beaux-parents, c'était ma condition dès le premier jour, je lui ai dit bah je ne peux pas vivre avec tes parents.”*

Ces jeunes filles veulent habiter toutes seules avec leurs futurs époux, afin d'éviter les conflits avec la belle-famille, ou pour se permettre de vivre leur vie privée en tant que couple, notamment si elles travaillent, ou encore afin de construire leur propre foyer et d'être responsables. En réalité ceci peut être expliqué par le fait que ces étudiantes ont grandi au sein



d'une famille nucléaire<sup>1</sup>, avec leurs parents, frères et soeurs uniquement. Elles préfèrent elles aussi s'installer dans une résidence néolocale indépendamment de leurs beaux-parents, et dès le départ c'est elles qui décident avec leurs petits-amis ou ils devrait s'installer après leur mariage

Bien que deux de nos informatrices habitaient avec leur famille paternelle, mais uniquement lorsqu'elles étaient enfants, ensuite leurs parents se sont installés dans un foyer nucléaire, c'est pour cette raison que ces jeunes filles ne veulent pas vivre avec leurs beaux-parents, leurs mamans leurs ont toujours raconté les conflits qu'elles avaient avec leurs belles-mères et belles-soeurs, ce qui fait que ces jeunes filles ne veulent pas vivre dans les mêmes conditions, afin de ne pas reproduire la même expérience qu'ont vécu leurs mamans au début de leur mariage.

Nous pouvons constaté également que la maman de la jeune fille peut jouer un rôle primordial dans ce processus du choix de conjoint. D'après les entretiens que nous avons mené, il s'est avéré que la maman contribue à travers ses conseils qu'elle transmet à sa fille concernant le choix du futur époux, plus que contribue le père. En réalité, la maman étant plus proche de ses filles, bien avant le mariage elle les conseille, tout en se basant sur sa propre expérience en tant que femme. Afin qu'elles choisissent un homme qui est bien, et elles demandent généralement à leurs filles de ne pas s'installer chez les beaux-parents, ou choisir un homme de bonne famille. En fait, l'intérêt de la maman vise toujours à ce que sa fille fasse un bon mariage, une chose récente car avant la maman éduquait ses filles à être obéissante envers leurs époux mais aussi leurs belles-mères.

#### **I-6- Caractéristiques physiques et style vestimentaire du conjoint**

Ces jeunes filles n'accordent pas une grande importance pour le critère physique, soit ellesle classent en dernier, ou elles ne le mentionnent même pas. Selon elles le plus important chez un homme ce n'est pas sa beauté, mais ses caractéristiques morales.

*O1 : « Ah non pas vraiment, maci obligé le physique ney, l'essentiel ma d leebd leali atëicet did-s jwaj c'est un projet ». (Y.25ans)*

*“ Ah non pas vraiment, le critère physique n'est pas important, le plus essentiel s'il est une bonne personne, tu vas partager tavie avec lui, le mariage c'est un projet ”.*

---

<sup>1</sup> La famille nucléaire est une famille qui regroupe que les parents et leurs enfants célibataires. Voir Laurent.S.BARRY et al, Op.Cit., P. 725. « *Famille conjugale – famille nucléaire – famille élémentaire : groupe résidentiel composé des deux conjoints et de leurs enfants non mariés* ».

02 : « *Zemrey am-d-iniy ay influencer 10%, normal acuyer zeema lukan isea kra leib ad yili iteddu yidi ney, chui pas contre, normal akken ibyu yili akken immug zdaxel kan.* » (M.22ans).

*“ Je peux te le dire, ce critère peut m’influencer à 10%, normal, pourquoi, s’il a un défaut et qu’on est ensemble, je ne suis pas contre, l’essentiel c’est sa beauté intérieure ”.*

Et si, une étudiante mentionne ce critère, en réalité, elle n’est pas du tout exigeante, il suffit pour elle qu’il soit acceptable. Comme nous le disent ces deux enquêtées :

01 : « *Bon critère physique iban ud qqarey ara ad iseu les yeux bleus les cheveux blancs xafi mais le minimum quand même. Bon nekki lqed déjà hed d amezyan uzmiyey ara.* » (B.22ans)

*“ Bon pour le critère physique, c’est clair, je ne dirais pas un homme avec des yeux bleus, des cheveux blancs non, mais le minimum quand même, bon personnellement je ne peux pas épouser un homme qui est petit de taille. ”*

02 : « *Non, mais attili cwiya mais le physique us-ttafkey ara l’importance mlih.* » (Ch.24ans)

*“ Non, un peu mais je n’accorde pas une grande importance pour le physique ”.*

Pour le style vestimentaire c’est un critère qui peut être déterminant dans leur choix, elles confirment toutes qu’elles aiment bien un homme qui s’habille correctement, qui a un style plutôt simple, qui s’habille comme un homme viril “Argaz”. Tout simplement, ces jeunes filles lient le style vestimentaire d’un homme à sa virilité ‘tirugza’. Selon nos informatrices :

01 : « *Simple kan, hetta, mais simple maci d wigad-nni akk iserwula cergen.* » (S.24ans)

*“ Un style simple, stylé mais simple, pas ceux qui portent des jeans troués. ”*

02 : « *Bon le style ud qqarey ara costume ney cravatte mais au moins llebsa nni adapté à son âge, ud ittruḥ ara s survêtement ney les claquettes, ma yelsa jean maci troué diyenni.* » (B.22ans)

*“ Bon le style, je ne dirais pas, un homme qui porte des costumes ou cravatte, mais ses habits doivent être adaptés à son âge, il ne va pas porter un survêtement ou des claquettes, ou bien un jean troué. ”*

04 : « *le style ynes xatit, déchiré ikkel llebsa ça compte ze3ma timengucin ney le3yun ney la teinte awah.* »

*« Le style, il ne porte pas de pantalons troués, le style vestimentaire ça compte, des boucles d’oreilles ou bien épilation des sourcils, non ».*

En réalité, ces jeunes filles aspirent à fonder un foyer, elles accordent plus d'importance aux caractéristiques morales parce qu'elles ont peur de partager leur vie toute entière avec cet homme, il faut dire aussi que leurs mamans ne leur demandent pas de choisir par exemple un homme qui est beau mais un homme compréhensif, de bonne famille, qui dispose d'un travail stable et d'une maison.

#### **I-7- Choisir un homme de bonne famille “*Mmi-s n tfamilt*”**

Cette notion de “*mmi-s tfamilt*” revient dans les réponses de nos enquêtées lorsqu'elles évoquent les critères d'un homme qui est bien.

Toutefois, l'acceptation accordée à cette notion varie selon chaque enquêtée, c'est pour cette raison qu'on ne peut pas délimiter le sens de cette notion en lui attribuant une seule signification. Ces étudiantes évoquent ce critère comme une réponse aux attentes de leurs parents, elles ont inculqué la signification d'un bon conjoint par le biais de l'éducation transmise par leurs parents, notamment la maman. Néanmoins, elles modifient ce critère en fonction de leurs propres aspirations.

Un homme de bonne famille peut être celui qui a de bonnes fréquentations et connu au sein de son entourage que c'est un homme bien, mais aussi celui qui est issu d'une famille qui a une bonne réputation.

01 : « *D winna ad tesseqid am-d-inin fell-as ala lhağa lxir, ug ttaker u yeskiddib isea la parole ittqadar leibad.* » (M.22ans).

“ *Un homme de bonne famille est celui qui a une bonne réputation auprès de son entourage, ils disent que du bon à propos de lui, il ne vole pas, il ne ment pas, il tient sa parole, il respecte les gens* ”

02 : « *Mmi-s tfamilt win isean la bonne fréquentation parce que ma yella isea les mauvaises fréquentations ivan il va dévier facilement, waħi daghen déjà il est issu d'une bonne famille, snen-t daghen g taddart belli leali-t.* » (B.22ans).

“ *Un homme de bonne famille est celui qui a une bonne fréquentation, sinon il va dévier facilement, celui qui est issu d'une bonne famille, il est connu dans son village qu'il est bien* ”.

Il peut être un homme qui ne part pas en soirée, il travaille, il rentre tôt à la maison, mais aussi il fait de la prière, ne boit pas de l'alcool et ne court pas de femme en femme.

01 : « *Yur-i nekki maci d bu lxalat ug ttess ara, d axeddam ad iwelli axxam-is, maci ssehrat eelmey waḥi menhu ig teddu ikkel.* »(Ch.24ans)

02 : « *Ittzalla, d axeddam lxedma taḥlalt, itaggad rebbi, tranquille maci d bu lxalat.* »(Y.25ans)

“ *Il fait de la prière, il dispose d’un emploi, il craint dieu, tranquille, qui n’est pas un coureur de jupons*”.

Il convient de dire, qu’un homme de bonne famille, contrairement aux significations précédentes, peut boire de l’alcool, mais , le plus essentiel c’est qu’il craint dieu et ne fait pas de mal à sa femme

01 : « *Ad itaggad rebbi deg-m, lmuhim um-d-qqarey ara ze3ma mmi-s tfamilt uy tkeyyif ur ittes, normal xati.* »(S.24ans).

“ *Il craint dieu, je ne vais pas te dire qu’un homme de bonne famille c’est celui qui ne fume pas ou ne boit pas de l’alcool, non normal.*”

#### **I-8- Caractéristiques morales du conjoint**

Les caractéristiques morales représentent l’un des critères que ces étudiantes classent en premier, et exigent leurs présence chez leur partenaire. Avoir un conjoint compréhensif, ouvert d’esprit, fidèle, qui les aiment, c’est une condition pour ces jeunes filles. Si avant dans la société traditionnelle on ne prenait pas en compte ces critères, on accordait plus d’importance à son statut, et celui de sa famille, aujourd’hui ces étudiantes aspirent à ce que leur conjoint soit compréhensif, ouvert d’esprit, fidèle. De ce fait, ces étudiantes ont la même conception, un homme compréhensif et ouvert d’esprit, c’est celui qui sera à leurs côtés lorsqu’elles traversent des moments difficiles, de plus, compte tenu de leur statut de femmes instruites, un conjoint pareil sera celui qui n’interdira pas à sa femme de sortir ou de travailler.

01 : « *Obligé akem-id-ifhem, ouvert ad yili dessah itxemmim akam la génération nney, cyel tura tameṭṭut ilaq ad texdem ilaq att-iger g lmexx-is ma nniy-as ad ruḥey ad xedmey, ibeddel lweqt..*»(M.22ans)

“ *Il faut qu’il soit compréhensif à ton égard, ouvert c’est vrai, il sera compatible avec notre génération, il doit mettre ça en tête qu’aujourd’hui une femme doit travailler, le temps a changé*”.

02 : « *Il faut anili nettemħibbi, lħub ħaġa asasiya ħur-i parce que ma ttemħibbim ad teicem lħayat l3ali, ad yili ifhem obligé g kullec à peu près g leqraya-ynu parce que nekki étudiante*»(Ch.24ans)

*“ L’amour est une chose essentielle, parceque si vous vous aimez vous allez vivre une belle vie, il doit être compréhensif c’est obligatoire, à peu près à l’égard de mes études parce que je suis étudiante ”.*

03 : « *Nekki ħur-i ifhem atxedmeġ un projet um-iqettee ara, ateqraġ ,atefyet, telliġ ħa va pas akem-ifhem, tebyiġ atruħeġ anda yekra i ».* (Y.25ans)

*“ Pour moi, il va être compréhensif, tu vas faire un projet il ne va pas te l’interdire, tu poursuis tes études, tu sors, si tu te sens pas bien, si tu veux te rendre quelque part.”*

### **I-9- Le travail stable**

La nécessité qu’un homme dispose d’un travail stable et une maison est primordiale chez cesétudiantes.Elles veulent un homme avec une bonne situation, un travail fixe avec assurance, ce qui leur permettra d’éviter les problèmes financiersaprès le mariage et elles auront une vie de couple stable. Il y a lieu de dire que ce critère peut se transmettre aussi à travers les conseils des mamans qui confirment qu’un homme qui dispose d’un travail fixe pourra fonder un foyer et s’occupera bien de sa femme. De plus, il ne perdra pas son poste, elles pensent surtout à la manière dont elles vont élever leurs enfantsdans l’avenir. . Il se trouve que ces étudiantes veulent améliorer leurs conditions économiques à travers le mariage.

Bien qu’elles n’exigent pas qu’il soit riche ou des voitures de luxe mais au moins un travail fixe et assuré.

01 : « *Am-d-iniy ad yili issekfa iman-is, ay-istekfu nekki, ad yeseu axeddim leali ».* (M.22ans).

*“ Je te le dis, il peut subvenir à ses besoins, il me prend en charge, il dispose d’un bon travail”*

02 : « *Oui un travail stable kan soit cyel un directeur d’un établissement, un enseignant ney...*».(B.22ans).

*“ Oui un travail stable soit comme un directeur d’un établissement, un enseignant, ou...”*

03 : « *Oui, très important lukan uyesara au début un travail stable zeema ixeddem manoeuvre, ney di restaurant, j'accepte pas amek atteiced akken di leenaya-m amek ateseud dderya, neeya di lmiziriya imawlan.* ». (S.24ans)

04 : « *Ahh obligé yas akka lxedma normal mais l'essentiel stable isea l'assurance voilà mais akka vendeur ney xaṭi parce que izmer at-istixxer* ». (Ch.24ans).

“ *Oui, c'est très important, s'il ne disposait pas d'un travail stable au début, s'il était manoeuvre ou serveur dans un restaurant je n'aurais pas accepté, comment tu vas vivre ainsi, comment tu vas avoir des enfants, on en a marre de la misère qu'ont vécu nos parents.* ”

## **II- Représentations des étudiantes**

### **II-1-À l'égard dumariage**

La conception qu'ont nos enquêtées du mariage varie de l'une à l'autre. En réalité, certaines peuvent percevoir le mariage comme étant une obligation, ou une chose que doit accomplir une personne au cours de sa vie, ou encore en l'associant à la religion, disant que c'est une “ Sunna”. Comme le confirme les extraits suivants :

01 : « *Ttwaliy nekk j'aimerais bien avant tout la bonne personne, vous allez partager l'amour nni illan gar-awen c'est le plus importanti, impossible zeema am-d-ini teqcict nekki jamais ad zewḡey, à un certain moment am-d-ini byiḡ ad zewḡey,*. »(S.24ans)

“ *À mon avis, j'aimerais bien avant tout une bonne personne, vous allez partager votre amour et c'est le plus important* ”.

02 : « *Ttwaliy nekki zwaḡ ḥaḡa obligé, ama f teqcict ama f uḡcic,* »(M.22ans)

“ *À mon sens, le mariage c'est une chose indispensable, que ce soit pour une fille ou un garçon.*”

03 : « *Nekki le mariage xezrey-t d ssuna. Ilaq une bonne personne, ilaq atxemmemeḡ est-ce que tu es prête attkemleḡ lḥayat-im did-s*». (N.21ans)

“ *Le mariage je le perçois comme une sunna, faut épouser une bonne personne, il faut être certaine que tu es prête de continuer ta vie avec lui.* ”

D'autres étudiantes peuvent le considérer comme étant un projet, ou une union, et ce n'est pas quelque chose de nécessaire, mais l'essentiel serait de trouver celui qui convient à leurs attentes.

01 : « *Jwaj c'est un projet entre deux personnes, attkemlem lwaḥi lḥayat-nwen le meilleur et le pire.* »(Ch.24ans)

“ *Le mariage c'est un projet entre deux personnes, vous allez vivre ensemble, pour le meilleur et pour le pire.*”

02: « *Bon c'est une union entre deux personnes, maci obligé ad izweḡ yiwen bon ɛla ḥsab la situation déjà ma fuken les études, c'est pas une fin en soi ze3ma jwaj, il faut trouver la bonne personne, il faut avant tout privilégier la carrière professionnelle, être prête psychologiquement et financièrement.* »(B.22ans)

“ *Bon c'est une union entre deux personnes, ce n'est pas obligatoire de se marier, bon tout dépend de la situation, s'ils ont fini leurs études, ce n'est pas une fin en soi le mariage, il faut trouver la bonne personne, il faut avant tout privilégier la carrière professionnelle, être prête psychologiquement et financièrement*”.

## **II-2- À l'égard du mariage arrangé et consanguin**

Les étudiantes sont nettement contre les mariages arrangés, elles préfèrent rencontrer leur futur époux avant le mariage, ce qui leur permettra de le connaître, à condition de ne pas trop s'attarder pour officialiser leur relation, il est préférable de se fréquenter pendant quelques mois jusqu'à un an, le temps de se connaître.

01 : « *Je préfère zwaḡ n tura, axaṭer zik ḥṭtīmen i lخالat d yergazen, mais tura d taqcīc ara yextīren, d aqcīc ara yextīren* »(M.22ans)

“ *Je préfère le mariage moderne, parce que avant on imposait aux femmes et aux hommes les futurs époux/épouses, mais actuellement, c'est à la jeune fille que revient le choix, c'est au jeune homme que revient le choix.*”

02 : « *Je préfère moderne, imagine zeεma am-d-werrin iwen am-d-inin d axeddam ikkel umbae attafed ur ixeddem ara , ur isεara axxam weḥd-s ulac la situation.* »(B.22ans).

“ *Je préfère moderne, imagine on va te présenter un homme, ils vont te dire qu'il travaille etc, ensuite tu vas découvrir qu'il n'a pas d'emploi, qu'il ne dispose pas d'un logement, qu'il n'a pas de situation*”.

De la même manière, nos enquêtées ont une représentation négative des mariages consanguins. Elles préfèrent épouser un étranger plutôt qu'un cousin, selon leur perception, le

mariage consanguin est porteur de conflits, par conséquent, elles veulent épouser un étranger afin de garder les liens entre les membres de famille :

01 : « *Je suis contre jwaj la famille, ma yella un problème la famille ikke ad gren iman-nsen ikkel.* » (Ch.24ans).

“ *Je suis contre le mariage consanguin, s’il y’a un problème entre les deux conjoints, toute la famille va s’impliquer, etc...*”

02 : « *Xati qwan zyès lmacakil, ma nennuy ad eelmen ikkel, lfamilya ad gren ikkel iman-nsen* ». (Y.25ans)

“ *Non, c’est une source de conflits, si l’on s’embrouille ils vont être au courant, tous les membres de famille vont s’impliquer...*”

04 : « *Non non, uzmirey ara, faut changer d’environnement, faut changer diyenni beaucoup plus je préfère iverraniyen* ». (B.22ans)

“ *Non non, je ne peux pas, faut changer d’environnements, faut changer beaucoup plus je préfère me marier avec un étranger*”.

Ainsi, les cousins peuvent se considérer comme étant des frères, de cette manière ils ne penseront jamais à se marier, comme le démontre les propos de cette étudiante:

05 : « *Nekker-d akk am atmaten, yas maci les cousins vrais mais usein ara lœqliya-nni ad mmuqlen la cousine nsen* ». (S.24ans).

En effet, ceci revient à leur instruction, tout au long de leur parcours scolaire ou universitaire, elles rencontrent de jeunes hommes qu’elles fréquentent, et qui peuvent devenir par la suite leurs époux.

### **II-3- Âge idéal pour le mariage des filles**

Dans la société algérienne y compris kabyle traditionnelle, les filles avaient tendance à se marier très jeunes : avant l’âge de 20ans, mais suite à la scolarisation des filles et au relèvement de l’âge au mariage, l’âge moyen au premier mariage a connu une transformation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup>En 1978 la proportion des femmes qui se marient entre 15ans et 19ans était de 44%, cependant, à partir de 1984 elle a connu une diminution, notamment avec l’adoption du code de la famille en 1984, en 1986 la proportion de cette même tranche d’âge a diminué à 29,9%. Tandis que la proportion de la tranche d’âge de 20ans-24ans a augmenté de 36,2% en 1978 jusqu’à 46,3% en 1986. Voir Kamel KATEB, La fin du mariage traditionnel en Algérie, Op.cit., P.41.



Il se trouve que chez certaines étudiantes l'âge idéal pour le mariage d'une fille serait entre 23ans et 28ans, selon leur perception une femme aura besoin d'un homme dans sa vie, car elle ne peut pas rester si longtemps célibataire.

01 : « *L'âge idéal yur-i asma attiliḍ t'as atteint un certain épanouissement des accomplissements professionnels et tout à partir de 27ans 28ans, à partir la trentaine..* »(B.22ans)

“ *Pour moi, l'âge idéal c'est lorsque tu as atteint un certain épanouissement, des accomplissements professionnels et tout à partir de 27ans, 28ans, à partir la trentaine...* ”

03 : « *Zwaḡ ttwaliy yeeni à partir 23ans d asawen 24ans.* »(M.22ans)

“ *Le mariage je pense à partir de 23ans et plus ou 24ans.* ”

04: « *24ans, 25ans l3alit attiliḍ même kemmi t'es capable toujḍeḥ atjewjeḥ, ma idépasser dayen cwiya, tsemma ela kuli ḥal d lmektub*»(N.21ans).

“ *24ans, 25ans c'est bien, toi aussi tu sera capable, et prête pour te marier, si une fille dépasse cet âge..., enfin ceci revient au destin.* ”

Par contre, chez d'autres étudiantes, il n'existe pas un âge précis pour le mariage ou pour avoir des enfants, une fille doit se marier lorsqu'elle trouvera un homme qui lui convient, et avant tout, le mariage c'est un destin 'Mektub'

01 : « *Ulaç yur-i l'âge idéal, 40, 50ans ayweq id-iwsa kan lmektub* ». (Y.25ans).

“ *Je ne vois pas qu'il existe un page idéal, 40ans ou 50ans, c'est le destin.* ”

02: « *Pour moi jwaj uyeseara un âge idéal cyel ayweq tufiḥ winna, le conjoint ynem imi-eḡben iwulem-ikem atjewjeḥ.* »(Ch.24ans).

“ *Pour moi, le mariage n'a pas d'âge idéal, en fait tu te maries lorsque tu trouves un conjoint qui te convient.* ”

Donc, bien que certaines jeunes filles soient instruites, le mode de pensée traditionnelle persiste encore, dire qu'une femme doit se marier avant la trentaine afin qu'elle puisse enfanter et élever ses enfants en étant jeune, explique ceci.

## II-4- À l'égard des normes et valeurs kabyles

### II-4-1- Virilité et point d'honneur "Tirugza, nnif"

La virilité<sup>1</sup> et le point d'honneur<sup>2</sup> en Kabyle sont considérées comme deux valeurs associées généralement aux hommes. Un homme qui a ces deux valeurs est perçu comme un homme idéal. Lorsque nous nous sommes interrogées sur la nécessité de la présence de ces deux valeurs chez leur conjoint idéal, nous avons obtenus deux sortes de réponses différentes. Trois étudiantes nous confirment que *tirugza* et *nnif* sont des critères qui doivent être présents dans leur partenaire. Ces étudiantes associent '*tirugza*' à un homme qui n'est pas féminisé, un homme jaloux qui protège son honneur, autrement dit, 'sa femme'<sup>3</sup>, il tient sa parole et qui est fort de caractère. Ce sont ces caractéristiques qui définissent un homme '*viril*' et '*anifi*' chez nos informatrices. Selon leurs propos :

01 : *" Nekki zemrey am-d-iniy yiwet d nekki thibbiy ela kk ad yili d argaz s les valeurs nni ynes, yesea nnif, ad yili isea la parole."*(M.22ans)

*" Je peux te le dire, je préfère qu'un homme soit viril avec ses valeurs, nnif, il tient sa parole".*

02 : *« Ad yili d argaz ad ittasef yef tmeṭṭut-is d acu tismin s les limites ayi protéger voilà ».*  
(S.24ans)

*" Qu'il soit un homme jaloux envers sa femme, bien sûr avec des limites, il me protège, voilà."*

La virilité '*tirugza*' peut avoir un sens différent, elle peut signifier un homme qui dispose d'un emploi, qui ne court pas de femme en femme. Une informatrice nous dit :

01 : *« Maci ad yili d argaz akken id qqaren widak n zik, nekki ad yili yur-i d axeddam, uyettabaæ ara lxalat". »*(Ch.24ans)

*" Il ne sera pas un homme viril comme on le désignait avant dans la société traditionnelle, pour moi, c'est celui qui travaille, qui n'est pas un coureur de jupons".*

---

<sup>1</sup> Tirugza ou argaz selon P.BOURDIEU : « Il est celui qui tient parole et qui se tient parole, celui dont on dit « c'est un homme et une parole » (Argaz, d wawal) ». Pierre BOURDIEU, Esquisse d'une théorie de la pratique, Opcit, P39.

<sup>2</sup>La femme est considérée en Kabylie comme quelque chose de sacré, ou un honneur que doit défendre un homme. Donc le point d'honneur c'est tout ce qui possède un homme et doit défendre. Sur cette notion, Voir en profondeur, le texte de Pierre BOURDIEU : « Le sens de l'honneur » dans son livre : Esquisse d'une théorie de la pratique, Op.cit.

Par contre, deux étudiantes attestent que ces valeurs sont 'archaïques', et ne doivent pas exister dans la société moderne.. Comme le confirme ces deux témoignages :

01 : « *Bien sûr ma yella taqcict yur-s ilaq ad yili akken tirugza ikkel, nekki cwiya nekki yur-i wiya n zik xaṭi* ». (Y.25ans).

“ *Bien sûr, si une fille juge important ce critère, la virilité etc..., personnellement, ces valeurs traditionnelles, non...* ”

02 : « *Nekki uzmiyey ara ad dduy ayen id qqaren zikenni akkit, nekki tedduy beaucoup plus g la modernité ma tufiḍ quelqu'un d'ouvert d'esprit déjà tayi tamenzut, je préfère ad iliy ouverte d'esprit, parce que tirugza-ayi akkit c'est des trucs meḥsub, c'est arriéré, le moyen âge* »(B.22ans).

“ *Moi, je ne peux pas me comporter comme ils le dictent ceux de l'ancienne génération. Moi, je m'adapte à la modernité, si tu trouves quelqu'un d'ouvert d'esprit, c'est la première des choses, je préfère être ouverte d'esprit, parce que la virilité etc... c'est des trucs, on peut dire c'est arriéré, le moyen âge* ”.

#### **II-4-2- Préservation de la virginité**

La préservation de la virginité c'est une norme qui est liée à l'honneur “*lḥerma*<sup>1</sup>” d'une femme dans la société Kabyle. Tout au long de leur vie, les femmes se sentent obligées de préserver leur virginité pour leur futur époux. Dans la société kabyle traditionnelle, pour une fille « *Les principes de variation sont les mêmes, avec la différence que la dévaluation entraînée par les mariages antérieures est infiniment plus grande (en raison du prix attaché à la virginité)* »<sup>2</sup>. Donc, la virginité est un critère que les familles prennent en compte, cela dit une femme aura plus de chances à faire un bon mariage si elle est vierge.

Ces étudiantes respectent bien évidemment la règle, mais elles fréquentent tout de même leur petit-amis pendant , quelques années ou un certain moment avant l'officialisation de leur relation . L'honneur qui signifie autrefois “le sacré”, qui est une caractéristique associée à une femme réservée, qui ne sort pas, a changé de signification. Aujourd'hui, ces étudiantes, poursuivent leurs études supérieures, se font des petits-amis mais ne transgressent pas cette règle, en fait, on peut dire qu'elles le font par peur ou crainte, une crainte d'abord du regard

---

<sup>1</sup> Selon P. BOURDIEU : « L'honneur, l'ensemble de ce qui est ḥaram, c'est-à-dire interdit, bref, le sacré », dans Esquisse d'une théorie de la pratique, Op.cit., P.46.

<sup>2</sup> Ibid, P.181.

des autres, des parents et de la société, peur de pêcher par rapport aux normes religieuses, l'adultère dit en Islam 'Zina'. Une de nos informatrices nous dit :

« G les sociétés arabes en général, algériennes en particulier taqcict il faut athafed fell-as almi tejwej, parce que même si amdakel-im ulac laman zyes, même si teeqdeç ulac laman, il faut almi ieedda le mariage, g la société nney haça obligatoire même si itthibbi-kem ikkel, zzina hram les deux maci f tmeççut kan, mais obligé atthafdeç fell-as voilà. »(Ch.24ans).

Une enquêtée considère la virginité d'une femme comme un honneur qu'elle doit préserver, car l'honneur comme le dit Pierre BOURDIEU : «*La ħurma se définit comme pouvant être perdue ou brisée (Thuksa elħurma, thirzi elħurma)*»<sup>1</sup>. De ce fait, elle nous dit :

01 : « *Tagi am-d-iniy lhaça amar ulac taki, c'est essentiel parce que lħerma n tmeççut ferzey-as ma yella teyli lħerma-s us-d-iqqim walu* ». (M.22ans).

« *Celle-là, je te le dis si elle n'existe pas, c'est l'essentiel parce que je pense si l'honneur d'une femme se brise, il ne lui reste rien.* »

Il convient de dire que ces étudiantes peuvent avoir peur de l'attitude et de la perception que portera leur conjoint à leur égard. Comme le démontre cet extrait :

01 : « *C'est fou wellah, les traditions agi n la société nney des fois, uzriy ara amek akenni amaken d leħqara ney amek, argaz ur isɛara danger ur itaggad ara, mais taqcict attugad ateyli-d enceinte, dagi dayen argaz-nni izmer akem-yeğğ i..* »(S.24ans).

« *C'est fou je te le jure, ces traditions de notre société des fois, je n'en sais pas, comme si c'est du mépris. Un homme n'aura rien à perdre, mais une jeune fille risque de tomber enceinte, ici un homme peut te quitter aussi.* »

En outre, une étudiante s'oppose à l'acceptation traditionnelle attribué à la virginité, mais elle exprime un avis neutre quant au non respect de cette règle, elle nous dit :

02 : « *Bon kul yiwen amek is-yefka une acceptation, uzmirey ara ad iliy pour ney contre, ça dépend taqcict-nni est-ce qu'elle n'a pas été violée ikkel. Dayi fkan-as une acceptation zeema nnif lħerma , une chose banale, nekki je suis contre l'acceptation ay is-fkan akkayi.* »(B.22ans).

---

<sup>1</sup>Pierre BOURDIEU, Op.cit, p.46.

*“ Bon, chacun lui a attribué une acceptation, je ne peux être ni pour ni contre, ça dépend si la fille n’a pas été violée. Ici, on lui a attribué une acceptation qui est liée à l’honneur et point d’honneur, une chose banale, moi je suis contre cette acceptation qu’on lui attribue ”*

Une autre conteste carrément cette norme qui dévalorise ou méprisela femme, pourtant, une règle qui n’est pas reconnue en Islam<sup>1</sup>. Selon ses propos :

*01 : « Yur-i normal maci obligé, tayi uyteğib ara imalla même argaz as-xedmen akken, dayi utebbiqen ara l’Islam, l’Islam iqqar-d les deux xați. Ttura normalement tbeddel la société, kul yiwen ad ieic akken ibya, ud ittaz ara argaz pour la juger ». (Y.25ans).*

*“ Pour moi, ce n’est pas obligatoire de préserver sa virginité, donc, dans ce cas là même un homme doit la préserver, ici ils n’appliquent pas l’Islam, l’Islam interdit les rapports pré-nuptiaux pour les deux sexes. Actuellement, normalement la société a évolué, chacun vit comme il le souhaite, ce n’est pas à un homme de la juger.”*

#### **II-5- Secrets à ne pas dévoiler dans le couple**

Nos enquêtées partagent toutes le même avis, les problèmes familiaux ou la situation financière de leurs familles constituent des secrets qu’elles ne veulent pas échanger avec leurs conjoints. Elles ont peur généralement des représailles ou des jugements que peut apporter leur conjoint à leur égard. De plus, elles ne veulent pas que leurs conjoints découvrent la manière dont elles ont été élevés au sein de leurs familles.

*01 : « ayen ienan les problèmes n la famille il faut pas as-teħkuț dayen ». (Ch.24ans)*

*“ Il ne faut pas lui divulguer les problèmes de famille. ”*

*02 : « Non, zeema ma yennuy baba d yemma as-iniy, jamais, llant les limites tagi d ddunit ney as-tiniđ nekki tazawalit ney ass azekka am-d-yini d nekki ikem-id-yeksen si la misère. » (S.22ans).*

*03 : « lmacakil wexxam uħhibbiy ara ad ħkuy tagaddey un jour anennay ayi-əayer ney. » (Y.25ans).*

*“ Les problèmes de famille, je n’aime pas les divulguer, j’ai peur de ses représailles. ”*

*06: « Par exemple ħağā l’enfance ynem, la situation ynem zik maci dayen i tzemređ as-teħkuđ » (B.22ans).*

---

<sup>1</sup> En Islam, il est strictement interdit pour un homme et une femme d’avoir des rapports sexuels avant le mariage.

*“ Par exemple, ce qui est de ton enfance, ta situation, ce n’est pas quelque chose que tu peux lui divulguer. ”*

Quant à leurs relations amoureuses précédentes, certaines étudiantes nous ont clairement affirmé qu’elles ne vont pas en informer leurs conjoints. En fait, ces étudiantes ont peur de la réaction de leur conjoint.

Selon leur conception, un homme aura une mauvaise image sur la jeune fille, et peut la quitter étant donné qu’un homme cherche une fille de bonne famille “*illi-s tfamilt*” qui n’a jamais fréquenté un homme. Comme le montre les extraits suivants :

*01 : « Llan les secrets yas d argaz-im il faut pas an-ielem, akam le passé ynem faut pas ad ielem par exemple ma teddiṭ waḥi d ḥed parceque la société nney akem-iḡḡ. » (Ch.24ans).*

*“ Il y’a des secrets, même s’il est ton époux, il ne doit pas être au courant, par exemple si tu as fréquenté quelqu’un auparavant, parce que dans notre société, il va mettre fin à votre relation. ”*

*02 : « Le passé dayen us-ḥekkuṭ ara parce que umbae ukem-ittmuḡul ara n uxxam à 100%. » (S.24ans).*

*“ Le passé, je ne vais pas l’informer, parce que par la suite, il ne va plus te considérer comme une fille de bonne famille à 100%. ”*

*03 : « Les secrets n tura oui, mais le passé xaṭi, tezriṭ irgazen amek. » (Y.25ans).*

*“ Oui, les secrets actuels, mais le passé, tu vois comment ils sont les hommes. ”*

Deux étudiantes par contre pensent qu’une fille doit informer son époux si elle a fréquenté quelqu’un auparavant :

*01 : « Nekki à mon avis as-teḥkuḡ akam ma yella teddiḡ déjà d ḥed ad i3lem d lḥeq-is parce que yella yella ad isel anda nnayed ney » (M.22ans).*

*“ À mon avis, tu dois lui dire si tu as fréquenté quelqu’un, c’est sont droit, il devrait le savoir, parce qu’il va certainement le découvrir. ”*

*02 : « le passé zemrey as-iniy puisque tu vas te confier netta dayen il va se confier, j’ai pas de problèmes, tura tiqiccin ney lwacul ddan déjà uḡbel donc tu n’es pas la seule, faut rien cacher dès le début. » (B.22ans).*

*“ Le passé, je peux lui dire puisque tu vas te confier, il va en faire de même, j’ai pas de problèmes, actuellement tous les jeunes ont fréquenté quelqu’un auparavant, donc tu n’es pas la seule, faut rien cacher dès le début.”*

**Conclusion :**

Les données que nous avons présenté dans ce chapitre nous ont permis de découvrir que certaines notions liées aux valeurs kabyles ou bien à la religion tels que ‘L’honneur ‘lherma’, point d’honneur ‘nnif’, virilité ‘tirugza’, homme de bonne famille ‘mmi-s tfamilt’, pratiquant’ perdent leur significations originales avec le temps, afin de s’adapter à la modernité. On voit bien, qu’elles sont influencées par la modernité, elles souhaitent choisir un homme qui sera conforme à leurs aspirations, moderne et compréhensif, ouvert d’esprit, instruit. Mais aussi aux valeurs sociales, qui sera viril, croyant et de bonne famille.

---

## *Conclusion générale*

---



Nous allons présenter dans cette conclusion, les résultats auxquels a abouti cette recherche qui avait pour objectif de découvrir les facteurs qui peuvent influencer les choix conjugaux et les représentations de jeunes étudiantes.

L'étude a révélé que nos enquêtées classifient les attributs physiques parmi les derniers critères à prendre en considération dans le choix de leur partenaire, ou elles les excluent carrément de ce classement. En réalité, nous avons découvert qu'elles accordent une importance cruciale pour les caractéristiques morales, le niveau d'instruction du conjoint tels que l'ouverture d'esprit, la fidélité, le niveau d'instruction du conjoint. À sa situation financière, notamment la nécessité que leur conjoint dispose d'un logement et d'un travail stable, ce qui s'explique par leur désir à avoir une stabilité financière afin de maintenir leur mode de vie. Ces jeunes filles aspirent à élever leurs enfants à leurs manières et éviter ainsi toute sorte de conflits avec leurs belles-familles.

Par ailleurs, en nous interrogeant sur leurs parcours, et en relatant leurs expériences, nous avons découvert que nos enquêtées ont rencontré leurs époux, ex petits-amis, ou petits-amis pour la première fois dans les lieux suivants : Lycée, université, réseaux-sociaux, un lieu public.

En réalité, ce qui peut être déterminant dans le choix que peuvent effectuer ces étudiantes, se sont leurs relations amoureuses précédentes. Lorsqu'une étudiante a eu une expérience avec un homme qui est violent ou immature, elle peut établir de nouveaux critères pour désigner son conjoint idéal, afin de ne pas revivre la même expérience. Ou bien prendre la décision de rester célibataire et de se consacrer à la construction de sa carrière professionnelle.

Nous avons vu que les conseils des parents peuvent influencer la perception et les choix qu'elles ont effectués ou peuvent effectuer dans l'avenir. Notamment, les parents qui ont poursuivi leurs études supérieures et qui occupent des postes de travail de haut niveau, recommandent à leurs filles d'épouser un homme qui sera égal à leur niveau de vie, et avec un niveau d'instruction supérieur.

En outre, on a pu découvrir que ces jeunes étudiantes peuvent modifier le sens de certaines valeurs sociales, pour les adapter à leurs propres attentes. De cette manière, la virilité d'un homme est associée à son style vestimentaire, de la même manière, elles veulent un homme pratiquant mais avec un degré d'ouverture d'esprit.

Néanmoins, nous avons constaté, qu'elles respectent encore les normes sociales. À cet effet, certaines aspirent à se marier jeune pour avoir des enfants, cette crainte de ne pas pouvoir trouver un mari ou enfanter, préoccupe encore ces jeunes filles instruites. De la même

## *Conclusion générale*

---

manière que la préservation de la virginité, cette norme sociale qu'elles ne veulent en aucun cas transgresser, bien que certaines sont nettement contre cette norme établit par la société, mais elles veillent à la respecter. Dès lors, nous avons pu observer lors de la réalisation de nos entretiens, que deux de nos enquêtées se sont montrés un peu réticentes, dont elles ne répondent pas directement à notre question sur ce sujet, se montrent qu'elles ne comprennent pas la question, ou même si elles nous répondent mais n'explicitent pas nettement leur avis en tant que femme.

Par ailleurs, nous avons constaté, qu'il existe une autre norme qui persiste, en fait, certaines de nos enquêtées nous ont confirmé qu'elles ne vont pas informer leurs conjoints qu'elles ont vécu auparavant une expérience amoureuse, du fait, qu'elles veulent apparaître toujours comme étant une fille de bonne famille, autrement dit, elles n'ont pas fréquenté un homme. Elles ont peur que leur conjoint les soupçonne d'avoir eu des relations sexuelles avant de le rencontrer.

Cette étude démontre que certaines valeurs sociales se modernisent, ces étudiantes intériorisent certaines normes sociales qu'elles peuvent associer à leurs aspirations individuelles. De ce fait, on voit bien, qu'il y'a des changements mais il existe des modes de pensée et certaines normes traditionnelles qui existent encore chez ces jeunes étudiantes.

Enfin, il est à noter que les résultats exposés dans cette conclusion générale ne sont pas généralisables, mais ils sont limités au nombre de personnes interviewées et aux questions que nous avons posées dans notre problématique. En fait, il existe certaines pistes que nous n'avons pas pu explorer en profondeur tel que l'histoire familiale de ces étudiantes ou leur enfance.

En outre, nous recommandons d'élargir la recherche suivante en étudiant l'évolution de la relation d'une jeune fille avec sa belle-famille, décrire les trajectoires de leurs parents et les négociations qui s'effectuent entre les deux familles au moment de mariage. Donc, tous ces sujets peuvent constituer l'objet d'un travail de recherche qui permettra de cerner les changements éventuels liés à notre thématique.

---

## *Bibliographie*

---

**Bibliographie :**

**Ouvrages :**

- 1- ADDI Lahouari, les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine, Paris, éd La Découverte, 1999
- 2- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, Guide de l'enquête de terrain, Paris, éd La Découverte, 2003.
- 3- BOURDIEU Pierre, Esquisse d'une théorie de la pratique : Précédé de trois études d'ethnologie kabyle, Paris, édition du seuil, 2000.
- 4- BOURDIEU Pierre, Sociologie de l'Algérie, Paris, éd PUF, 1958
- 5- BOUTEFNOUCHET Mostefa, La famille algérienne, évolution et caractéristiques récentes, Alger, éd Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 2<sup>e</sup> édition, 1982.
- 6- DELIÈGE Robert, Anthropologie de la parenté, Paris, édition Armand Colin, 1996.
- 7- GRAWITZ Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, éd Dalloz, 11<sup>ème</sup> édition, 2001.
- 8- HELLWEG Joseph, Anthropologie les premiers pas : Introduction à la modélisation et aux méthodes de la recherche qualitative en sciences sociales, Paris, éd L'Harmattan, 2011.
- 9- KATEB Kamel, la fin du mariage traditionnel en Algérie ? 1876-1998, une exigence d'égalité des sexes, Saint-Denis, éd Bouchène, 2001.
- 10- KHELLIL Mohand, La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié, Paris, éd L'Harmattan, 1984.
- 11- MAMMERI Mouloud, Culture savante Culture vécue (études 1938-1989), Alger, éd TALA, 1991.
- 12- RIVIÈRE Claude, Introduction à l'anthropologie, Paris, édition Hachette, 2003.
- 13- YACINE-TITOUH Tassadit, Si tu m'aimes guéris-moi, étude d'ethnologie des affects en Kabylie, Paris, éd la Maison des sciences de l'homme, 2006.

**Dictionnaires :**

- 1- AKOUN André et ANSART Pierre (dir.), Dictionnaire de sociologie Paris, éd Le Robert et le Seuil, 1999.
- 2- ALPE Yves et al, Lexique de sociologie, Paris, éd Dalloz, 2<sup>e</sup> édition, 2007.
- 3- BONTE Pierre et IZARD Michel (dir.), Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, éd PUF, 1991.
- 4- ÉTIENNE Jean et al, Dictionnaire de sociologie, Paris, éd Hatier, 2004.

- 5- LACOSTE-DUJARDIN Camille, Dictionnaire de la culture berbère en Kabylie, Paris, éd La Découverte, 2005.

**Mémoires :**

- 1- ANARIS Mohand, Stratégies matrimoniales et logiques lignagères : Cas du groupe religieux « Ihnouchène » (Azeffoun) 1990-2007, mémoire de Magister, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2009.
- 2- SIDOUS Ouahiba, Stratégies matrimoniales et tactiques endogamiques à l'épreuve des mutations sociales, cas d'une communauté villageoise de la région de Bejaia (Sillal) de 1960 à 2008, mémoire de Magister, université de Bejaia, 2008-2009.
- 3- ZEKRI Yamina, La stratégie matrimoniale de choix du conjoint des femmes de la région de Béni Djelil(Bejaia), mémoire de Master, université de Bejaïa, 2021-2022.

**Références électroniques :**

**A- Ouvrages :**

- 1- JODELET Denise (dir.), « Représentations sociales : Un domaine en expansion », Les représentations sociales, Paris, éd PUF, 1989. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/profile/Denise-Jodelet/2/publication/289066575\\_Folies\\_et\\_representations\\_sociales/links/5c48ba23a6fdccd6b5c2f26a/Folies-et-representations-sociales.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Denise-Jodelet/2/publication/289066575_Folies_et_representations_sociales/links/5c48ba23a6fdccd6b5c2f26a/Folies-et-representations-sociales.pdf).
- 2- LÉVI STRAUSS Claude, Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton et Co, 1967.

**B- Articles :**

- 3- AIT AMARA Hamid, « Stratégies matrimoniales des femmes diplômées du supérieur en Algérie », in *Insaniyat*, 4/1998, pp 47-58. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/11692>. Consulté le 06 décembre 2023
- 4- ANARIS Mohand, « La parenté en Kabylie contemporaine. Pour une approche dynamique d'un champ en transformation », in *Revue Iles D Imesli*, Volume 13, N° 01, 2021. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/154667>. Consulté le 26 février 2023.
- 5- ANARIS Mohand, « Pertinence et limites d concept « stratégie » dans l'analyse du fait matrimonial », In *Insaniyat* n° 67, janvier - mars 2015. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insaniyat/15038?lang=en>. Consulté le 27 Février 2024
- 6- BARRY. S. Laurent et al, « Glossaire de parenté », in *L'Homme*, 154-155/avril-septembre 2000. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/lhomme/58>. Consulté le 23 Mars 2023.
- 7- BELHADJ Marnia, « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales des jeunes femmes françaises d'origine algérienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol 19 N° 1, 2003. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/remi/2977>. Consulté le 22 mars 2023.
- 8- BENSA Alban, « L'exclu de la famille. La parenté selon Pierre Bourdieu », in *actes de la recherche en sciences sociales*, éd Le Seuil, 2003/5 n°150, PP. 19-26. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2003-5-page-19.htm>. Consulté le 12 février 2024.

- 9- BOZON Michel et HÉLAN François, « La découverte du conjoint : I- Évolution et morphologie des scènes de rencontre ». In : *Population*, 42<sup>e</sup> année, n°6, 1987, PP.943-985. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1987\\_num\\_42\\_6\\_16991](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1987_num_42_6_16991). Consulté le 23 mai 2023.
- 10- Carmen Garratón Mateu, « Le rôle des femmes dans la société berbère traditionnelle. Le cas des femmes kabyles » in *culture amazighe réalités et perception*, 2017. PP.191-206. Disponiblesur :[https://www.academia.edu/87735424/Le\\_r%C3%B4le\\_des\\_femmes\\_dans\\_la\\_soci%C3%A9t%C3%A9\\_berb%C3%A8re\\_traditionnelle\\_le\\_cas\\_des\\_femmes\\_kabyles](https://www.academia.edu/87735424/Le_r%C3%B4le_des_femmes_dans_la_soci%C3%A9t%C3%A9_berb%C3%A8re_traditionnelle_le_cas_des_femmes_kabyles). Consulté le 03 Avril 2024.
- 11- GIRARD Alain, « Le choix du conjoint : Une enquête psycho-sociologique en France », Présentation du cahier de l'I.N.E.D. In : *Population*, 19<sup>e</sup> année, n°4, 1964. PP 727-732. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1964\\_num\\_19\\_4\\_8453](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1964_num_19_4_8453). Consulté le 23 mars 2023.
- 12- HAMMOUCHE Abdelhafid, « Choix du conjoint, relations familiales et intégration chez les jeunes maghrébins », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol 06, N° 03, 1990, PP.175-186. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_1990\\_num\\_6\\_3\\_1268](https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1990_num_6_3_1268). Consulté le 12 Avril 2024.
- 13- KATEB Kamel, « Scolarisation féminine massive, système matrimonial et rapports de genre au Maghreb », In *Genre, sexualité et société*, 6/Automne 2011. Disponible sur <https://journals.openedition.org/gss/1987>. Consulté le 10 décembre 2023.
- 14- SAD SOUAD Hadjla, « le choix du conjoint : tradition et changement », in *Revue européenne des migrations internationales*, vol 01 N° 02, 1985, PP.119-128. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/remi\\_0765-0752\\_1985\\_num\\_1\\_2\\_984](https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1985_num_1_2_984). Consulté le 12 Avril 2024.
- 15- SAMBRON Diane, « L'évolution du statut juridique de la femme musulmane à l'époque coloniale » in *Histoire de la justice* N° 16, 2005. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-histoire-de-la-justice-2005-1-page-123.htm>. Consulté le 05 avril 2024.
- 16- SEGALÉN Martine, Albert JACQUARD, « choix du conjoint et homogamie », in *Population*, 26<sup>e</sup> année, N°03, 1971, PP 487-498. Disponible sur : [https://www.persee.fr/doc/pop\\_0032-4663\\_1971\\_num\\_26\\_3\\_5225](https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1971_num_26_3_5225). Consulté le 23 mai 2023.

- 17- TOUALBI Radia, « changement social et représentations des choix conjugaux en Algérie », in Revue algérienne de psychologie et des sciences de l'éducation, Alger, Vol 01, N°01, 1985, PP.41-48. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/152972>. Consulté le 04 Mars 2024.
- 18- WADAH BEDIDI Zahia, « Liens de parenté entre conjoints en Algérie », in Familles au nord, Familles au sud, (sous la dir) de Kokou Vignikin et de Patrice Vimard, Louvain la Neuve, Academia-Bruylant, L'Harmattan, 2005. PP.137-145. Disponible sur : [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/2022-07/010043603.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/2022-07/010043603.pdf). Consulté le 05 Avril 2024.

**C- Thèses :**

- 1- ADEL Faouzi, Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie, thèse de doctorat, université Paris V René Descartes, soutenue le 12 janvier 1990. Disponiblesur : [https://theses.hal.science/tel01577255/file/ADELNouveaux\\_modeles\\_familiaux-Alg%C3%A9rie1990.pdf](https://theses.hal.science/tel01577255/file/ADELNouveaux_modeles_familiaux-Alg%C3%A9rie1990.pdf).
- 2- ANARIS Mohand, Stratégies matrimoniales à l'épreuve de la modernisation : Cas de la Kabylie maritime (région de Tizi Ouzou) 2000-2010, thèse de doctorat, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2015-2016. Disponible sur : <https://dspace.ummo.dz/server/api/core/bitstreams/e9a2dc5c-4b81-403c-aa23-87a0b00c528d/content>
- 3- SIDOUS Ouahiba, Les stratégies matrimoniales entre la permanence et le changement, étude comparative entre deux groupes maraboutiques (religieux) et deux groupes non maraboutiques (laïcs) de l'une des communautés villageoises de la région de Bejaia, « Seddouk Ouadda », thèse de doctorat, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2016-2017. Disponible sur : <https://dspace.ummo.dz/server/api/core/bitstreams/fc9290e9-d761-4a72-9139-6369a35b7ef6/content>.

**Sites internet :**

- 1- <https://univ-bejaia.dz/presentationuniversite/campus>. Consulté le 22 Mars 2024.
- 2- <https://www.univbejaia.dz/vrrelex/doc/pr%C3%A9sentation%20universit%C3%A9.pdf>. Consulté le 22 Mars 2024.
- 3- <https://archive.gazettes.africa/archive/dz/1963/dz-government-gazette-dated-1963-07-02-no-44.pdf>. Consulté le 04 Avril 2024.
- 4- <https://learningpartnership.org/sites/default/files/resources/pdfs/Algeria-Family-Code-2007-English.pdf>



**Références en arabe :**

1- كلتومة اقيس. "الشريك المثالي بين الواقع و المخيال دراسة لتمثلات شباب بمنطقة وهران" انسانيات 201356/62 Disponible sur:<https://journals.openedition.org/insaniyat/14349> Consulté le 18 avril 2023.

2- حواوسة جمال. " أسلوب اختيار شريك الحياة لدى طلبة الجامعة دراسة ميدانية بجامعة قالمة" في مجلة العلوم الاجتماعية مجلد 11 العدد 01 2014. ص 317-333. Disponible sur: <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/12592> Consulté le 05 Mars 2024.

3- بلخير حفيظة "تصور الشباب غير المتزوج لعملية الاختيار الزوجي في مدينة سيدي بلعباس" في مجلة العلوم الإنسانية والاجتماعية مجلد 04 العدد 09، الجزء الأول/ديسمبر 2012. ص 299-309. Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/20618>. Consulté le 07 octobre 2023.

---

## *Annexes*

---

**Annexes :**

**Annexe 01 : Guide d'entretien**

Date :

Heure :

Lieu :

**Données personnelles :**

Nom :

Prénom :

Âge :

Profession :

Statut :

*\* Nous avons établi dans ce guide d'entretien, des questions communes destinées à toutes nos informatrices, des questions adressées aux étudiantes célibataires et enfin des questions adressées aux étudiantes en couple<sup>1</sup> et mariées, et qui regroupent les thèmes suivants : Critères d'un conjoint idéal, perception à l'égard de mariage, aspirations.*

**Questions communes :**

- 1- Habitez-vous dans une famille nucléaire ou élargie ?
- 2- Êtes-vous résidente ?
- 3- Que représente le mariage pour vous ?
- 4- Quelle est l'importance que vous accordez au mariage ?
- 5- Comment vous voyez le mariage traditionnel et moderne ?
- 6- Pourriez-vous vous marier avec un cousin ?
- 7- Quel est selon vous l'âge idéal pour se marier ?
- 8- Que pensez-vous des jeunes filles qui se marient et poursuivent en même temps leurs études ?
- 9- La scolarisation a-t-elle un impact sur la conception que se fait une jeune fille sur le mariage ?
- 10- Que pensez-vous au sujet de la virginité des femmes ? Voyez-vous qu'une femme doit conserver sa virginité jusqu'au mariage ? Est-ce le cas pour l'homme ?

- 11- Que pensez-vous des femmes qui consultent un gynécologue pour prouver à leurs maris qu'elles sont vierges ?
- 12- L'avis des parents et beaux-parents est-il important pour prendre la décision d'officialiser une relation ?
- 13- Pourriez-vous vivre avec votre belle-famille ?
- 14- Qu'est-ce qu'une vie de couple réussie ?
- 15- Pensez-vous qu'un homme devrait aider sa femme dans la réalisation des tâches ménagères et l'éducation des enfants ?
- 16- L'expérience familiale ou celle de votre entourage influence-t-elle l'image que vous construisez sur un partenaire idéal ?
- 17- Quelle est l'impact des valeurs kabyles (nnif, lherma, tirugza) et de la religion sur les représentations de la jeune fille ?
- 18- Pourriez-vous partager votre paie avec votre partenaire ?
- 19- Quels sont les critères d'un conjoint idéal selon vous (richesse, amour, travail stable...) ? Classez ces critères du plus au moins important ?
- 20- Accordez-vous une importance pour le physique ?
- 21- En tant qu'étudiante universitaire, pensez-vous que le niveau d'instruction est un critère déterminant pour choisir votre partenaire ?
- 22- Pensez-vous que l'âge est essentiel pour choisir votre conjoint ?
- 23- Pourriez-vous vous marier avec un étudiant ?
- 24- Pensez-vous que vous devriez échanger tous vos secrets avec votre conjoint ? Est-il nécessaire de l'informer de vos précédentes relations ?
- 25- Est-il nécessaire de connaître votre mari avant le mariage ? Et pour la durée ?
- 26- Allez-vous prendre en considération les conseils de votre maman pour le choisir ?
- 27- Qu'est-ce que vous craignez le plus dans un mariage ?
- 28- Comment vous vous projetez dans l'avenir ?
- 29- Allez-vous poursuivre vos études supérieures ? Si non, Qu'est-ce que vous comptez faire lorsque vous allez obtenir votre diplôme de Master ?
- 30- Pensez-vous que l'émigration est un moyen qui permet à la jeune fille de s'émanciper ?
- 31- Croyez-vous que, de nos jours un couple devrait s'installer à l'étranger pour assurer son avenir ?

**Questions adressées aux étudiantes célibataires :**

- 1- Avez-vous déjà eu une relation amoureuse ?

- 2- Pourriez-vous me dire pourquoi ça n'a pas marché entre vous deux ?
- 3- Votre expérience précédente pourrait-elle être déterminante pour choisir votre futur conjoint ?
- 4- Qu'est-ce qu'un conjoint idéal selon vous ?
- 5- Comment vous allez faire si vous ne parvenez pas à trouver votre conjoint idéal ?
- 6- Et si vous décidez un jour de vous mettre avec quelqu'un, auriez-vous comme principal but l'officialisation de votre relation (mariage) ?
- 7- Pourriez-vous annoncer à votre maman que vous avez un petit-ami ?
- 8- Est-ce que vous allez garder contact avec vos amis ?
- 9- Pourriez-vous accepter une somme d'argent ou cadeaux de sa part ?
- 10- Comment vous allez réagir si vos parents contredisent votre choix ?
- 11- Quelle est votre perception de la vie conjugale ?

**Questions adressées aux étudiantes en couple et mariées :**

- 1- Comment vous avez connu votre petit-ami/ mari?
- 2- Avez-vous gardé contact avec vos amis ?
- 3- Est-ce que vous avez informé votre maman dès le départ ?
- 4- Avez-vous pensé dès le début à officialiser votre relation ?
- 5- Comme vous êtes résidente, quel est l'opinion de votre mari/petit-ami vis-à-vis des résidences universitaires ?
- 6- Comment parvenez-vous à concilier entre études et vie conjugale ?
- 7- Selon quels critères avez-vous choisi votre petit-ami/ mari ? qu'est-ce qui vous a amené à le choisir ?
- 8- Avez-vous fait des concessions pour vous mettre avec lui ?
- 9- Est-il originaire de la même région que vous ?
- 10- Est-ce que le fait d'avoir des enfants rend l'union du couple marié plus solide ?
- 11- En tant que femme mariée êtes-vous satisfaite de votre vie actuelle ?
- 12- Pourriez-vous décrire votre relation avec vos beaux-parents ?
- 13- Votre mari/ petit-ami présente-il les critères que vous établissez à propos d'un conjoint idéal ?
- 14- Vos parents sont-ils d'accord avec la décision que vous avez prise ?
- 15- Êtes-vous satisfaite de votre choix ?
- 16- Allez-vous poursuivre vos études supérieures ? Quel est l'avis de votre mari/petit-ami ?

**Annexe 02 : Extrait d'un entretien, réalisé avec Naima, 21ans :****Nekki : Byiy akem-sseqsiy yef le mariage, amek itettwalaḥ ?**

A : Bon, nekki le mariage xezzrey-t d ssuna, tayi d tamezwart. Le mariage d lḥaḡa leali, mais bessah ilaq une bonne personne, tfehmet-yi-d ! bach attayet ( euh) une personne akken im-d-nniy dirit , ur ttemsifhamet ara dides, umbae a ttemsabem g le divorce, maci tameict tinna, ilaq-am qbel ma tjewjet atxemmement la personne nni est-ce que c'est la bonne personne, est-ce que tu es prête atkemlet lḥayat-im ikkel dides, est-ce que atsebret i lḥaḡa leali-ynes, i lḥaḡa n diri, i les défauts ynes, le caractère ynes, genre atqblet i kullec, nekki pour moi d wayi d le mariage, voilà.

**Nekki : Est-ce que tzemret ategget leqraya-ynem bac atjewjet ?**

A : Non dayi je suis contre, tura am d sfhmay, la première des choses, qbel ad ruḥey adxedmey le pas ayi, iwac im-d-nniy ilaq-am une bonne personne, bac astinit qbel i wergaz-nni est-ce que ayteḡget ad kemley leqraya-ynu, ney ad xedmey, maci nekki ad nættabey lesnin bac ad qqimey gexxam. D'accord ! je suis d'accord ad xedmey f uxxam-iw, bessah nekki tura bac ad qray leewam wa d nættabey, bac umbae uxeddmey ara w ad qley femme au foyer gexxam, nekki je suis contre tayi. Iwacu ? vu que teneettabet, lḥayat-im ikkel tqerrat, tetxemmimet ateseut la paie d aglam, le projet ynem, umbae ad yas mmis medden am-d-yini non utxeddmet ara. Nekki xedmey un but g lḥayat-iw d acu-t ? ama d jewjey ad xedmey, la période mi ad eelmey bellik je suis enceinte ad seuy dderya ad ḥebsey, d nekki ad irebbin dderya-ynu s ufus-iw, voilà (rire), nekki akka id decidiy (Décider).

**Nekki : Tzemret atjewjet akka mazal-ikem étudiante, ney alammi tfuket leqraya-ynem ?**

A : Normal zemrey ad jewjey en même temps qerray oui ! je n'ai aucun problème.

**Nekki : D acu-t yur-m l'âge idéal bac atjewjet ?**

A : 24-25ans, lealit atilit même kemmi t'es capable, toujdet atjewjet, ma idipasi « Dépasser », dayen, tsemma ela kulli ḥal koul yiwet s lmektub-is. Tella yiwet 19ans, tayet 20ans mais nekki à mon avis 25ans lealit, argaz leali-yas 29-30ans.

**Nekki : Dayi tura après le mariage d acu-t yurem une vie de couple ig neḡhen ?**

**A :** (*Rire*)tamezwardt ilaq attili lmufahama , parce que asma attili elem belli tu vas vivre en paix, ateiçet bien, calme, dans une vie bien tefhemt-iyi-d attili-m temsifhamem g kullec, maci kan dides attilt ttemsifhameç waçi d uxxam-nsen, tu partages tout avec lui, s leçwayej leali s leçwayej n diri, t'as décidé atellet tel projet attawit l'avis ynes, cuf mayella tpartajim (partager ) leçwayej lwaçi, tella la confiance gar-awen, ulac lekdeb gar-awen, elem belli tu vas vivre une belle vie, ma wlac leçwayej-ayi elem belli ateiçet une vie catastrophique, ulac ikkel lçaça zyes lealit. D acu d ayenni tella lçaça coté enfants, ma tesseum les enfants tsemma ilaq chaque (*eah*) lçaça astefket lweqt-is, lweqt n lxedma lweqt n urgaz-im, ateiçet les bons moments lwaçi d les enfants ynem, tsemma d wayi id le but amek am d sfehmay ilaq attilim tnejmaem g kullec, attilim lwaçi ikkel tsemma maci yiwen dihin wayet dihin, bach atekriyim (créer) un couple leali. Voilà c'est ça.

**Nekki :** **Tettwaliç belli la relation n les deux parents gexxam influence taçcict amek tettwali jwaj ?**

**A :** Amek zeema !

**Nekki :** **Par exemple asma sin imawlan utemsifhamen ara**

**A :** Ih

**Nekki :** **Est-ce que taçcict-nni ateseu nnaçra n diri f jwaj !**

**A :** Ih ixeddem ! tura am d-sfehmay lçaça, ma d ilin les parents ynem sean les problèmes ad yas g lbal nsen belli taçcict-ayi atteic le même casn ney ateseu leuqda aterrit f illis, tsemma les parents xedmen une faute tnaçen zat n dderya.

**Nekki:** **Tettwaliç belli sin asma ad jewjen ilaq ad çkun kullec, ney normal ad seun les secrets?**

**A :** Bien sûr, ilaq le petit détail g lçayat-im as-teçkut, bessaç llan les secrets, coté parents il ne faut pas atehkut, parce que ass azekka akem-içayer zeysen. Bessaç leçwayej akka g lçayat-im par exemple tseçit les problèmes, tçusset iman-im ça ne va pas d argaz-im i yellan zzatem g lemçam n imawlan-im, netta attafet i netta as-teçkut.

**Nekki :** **D acu-t yurem argaz leali ?**

**A :** Pour moi, argaz leali ad yili ittemsifham didem, iseç confiance zyem. Anecta ittewan mliç ateseut même l'envie attilit waçi d urgaz-im beaucoup plus ama qbel akem-içseb ttamdakelt-is ttameççut-is, akem-içseb d uletma-s. Tfehmet-iyi-d, parce que uletma-s usiqebbel ara

Imadarra tsemma ma iħseb-ikem d uletma-s d illi-is uttaggad ara, t'es protégée did-s. Ma yella izzar-ikem taberranit as-yini oh tuqçayi. Il faut d kemmi ad izren, après le temps tezriř la personne ayi ukem-twalem ara, tsemma mahma ykun lħal tu ne vas pas atkemmet did-s f anecta, daya. Lmufahama, lmufahama waħi la confiance.

**Nekki : Ateřbet les conseils n imawlan-im bac atextireř argaz-im ?**

A : Oui, Oui, lħaęa la faute i xedmey mi utřifey ara le conseil n mama, mi ytenna ce n'est pas la peine jbed iman-im, nekki squrey aqerruy-iw, řer anda leħqey tu vois ! usesliy ara wwřey y lmacakil d imeqranen. Les conseils les parents tt3awanen mliħ. C'est une maman tettħussu.

**Nekki : Tettwaliř belli taqcict ilaq atessen argaz-is qbel jwaj ?**

A : Bon , nekki à mon avis attessen-it mais outetewwil ara. Parce que ma tetewwel tesmat, tura am d sfħmey iwacu. Sney beaucoup de personnes en couple 13,15,10 ans d acu id rebħen à la fin ? soit as-issekrah lħayat-is, umbae ad jewjen tdigutin. Nettet tuqça-s netta fka-s kan berra bac utixezzer ara ney att-ibeddel tsemma la relation diri attili bezzaf bezzaf tetul. Nekki ttwaliy à mon avis icbaħ entre aseggas, la durée tameqranř tettawi-d lmacakil. Llan dayen tinna 2,3 mois tuer ma jayyac, um-d-ittak ara leeqliya-s n sseħ.

**Nekki: Amek attili ta réaction lukan imawlan-im uqebblen ara le choix ynem?**

A : Tura nesea yiwet lħaęa g la société, je précise ma famille, jamais ad fken taqcict ud jebbden ara řtalee wweqcic

**Nekki : Oui llant des familles ukem-ttaken ara atjewjeř yur-sen**

A : (*court silence*), j'ai remarqué nniyam-d nekki iwsa-d yiwen, issouli-d papa řtalee-ynes g a almi z, inna-yi-d jamais akem-fkey, direct utřufey ara ad fehmey. Umbae iwsa-d yuri inna-yi-d est-ce que tesneřtet, parce que ma tesneřtet utedduy ara g ddnub-im, nniy-as xaři řer ayen ifyen fell-ak. Tellement netta iffer kra leħwayej felli tsemma plus tard amek attili lħayat-iw ? Beaucoup plus g jwaj ilaq atxemmemř s leeqel-im, astiniř amek l'avenir ynu, uylaq ara atxemmemř s wul-im, parce que alef waħd yetmennak, dessaħ leali atjewjeř ttamezyanř mais waħi la bonne personne.

**Nekki: Tsemma ilaq kemmi atjewjeř g l'age d amezyan?**

A: Oui nekki byiy, ad criiy lħayat-iw waħi d urgaz-iw g l'age amezyan, bac ad rebbiy dderya-ynu ad myaren akken lliy ttamezyanř bac ad msifhamey did-sen, bessah wa wfiy leebd leali(rire) maci ad teyrey iman-iw.



**Nekki: D acu-ten les critères ynem n le choix n le conjoint?**

**A:** Læqliya, cuf ! uyikkat ara, zzin um-d-ittawi umma d azuḥ. Llan leibad cebḥen mais g uqerruy feryen, argaz-iw ilaq ad iseḥ les principes, mais llan g uqerruy ččuren g udem-nsen feryen, cemten. Nekki tiqcicin nethibbi anzer argaz icbaḥ iiḥ amek ad iddu zzati wergaz-iw, ilaq ad yili icbaḥ am nekki (*rire*). Tfehmet-iyi-d ahh mais touqeaḡ læqliya akken idiwsa iwsa-d as-beddley læqliya-s. Utezmireḡ ara as-tbeddlet læqliya i wergaz ya lukan atetyenniḡ sbaḥ laeca, tealmet bac astebddlet læqliya ilaq iiḥ (*rire*), wissen ma tzemreḡ as-tbeddlet cwiya un grame. Nekki personnellement lliy akka mais lukan ad ttabaey zzin argaz-nni soit ad iffey d axeddae soit ad itzuxxu s zzin-is, lxalat as-tkeḥḥilent. Læqliya id l'essentiel, ça ne veut rien dire ma d aṭewlan ma d aqertiw, ilaq ad yili mteqqef.

**Nekki : Est-ce que actuellement tu es satisfaite s le choix ynem ?**

**A :** Oui tselmet plus que satisfaite tezrit d'ailleurs mara heddrey fell-as aytafet ferḥeey je sais pas est-ce que t'as remarqué ! wayi il me soutient pour réaliser mes rêves, iwacu parce que la personne ayi ça fait longtemps nekki ṭḥufuy fell-as tefhem-iyi-d. Wayi ittagad felli, ithadar-iyi, ibedded plusieurs fois y les cotés ynu.

**Nekki: Tettwaliḡ belli l'age est important bac atextireḡ argaz-im ?**

**A:** Oui bien sur, eemrek attawiḡ argaz d ameqran g l'age, parce que ieac lḥayat-is am-issekrah lḥayat-im, yiwen dayen d lbezz uyeac ara lḥayat-is xati. Ameqran ieac lḥayat-is ilaq ateiḥet akken did-s, ad ittweswis, ilaq 21ans argaz-nni ad yili 25ans atan waḥi leeqel-im. Ma tewwiḡ d ameqran lḥayat-im truḥ, ma tewwiḡ d ameqran lḥayat-im truḥ. Amezyan (*rire*) maci d lweqt-is ad ijwej, ad ixdem axxam ur ixetṭeb ara, asma ad yili l'age ynem akem-ifhem.

**Nekki: Est-ce que win attayeḡ ilaq ad yili iqra?**

**A:** Iqra ney uyeqra ara lmuḥim læqliya, d'un coté dessah dayen win i yeqran akem-ifhem ma yeqra ad ifhem belli ilaq atxedmet, atleḥqet les buts ynem. Mais la personne uyeqran ara uyethuf ara ad ifhem leḥwayej-ayi uyethuf ara l'avenir ynem, nekki byig ad criyiy les projets ynu.

**Nekki: Est-ce que ilaq ad yili mdeyyen?**

**A:** Ad yili mdeyyen s la faḥon isehḥan, tecbaḥ amek ittwadeyyen. Akam wayi tura waḥi menhu lliy g remṭan-ayi iceyye-iyi-d ṭaqem ssalat, inna-yi-d bac ṭselli bihum. Tsemma xzer amek itxemmim, itxemmim felli.

**Nekki: Tetxemmimeṭ atkemmet leqraya ynem almi d Master?**

**A:** La licence maximum, 3 ans tusa-yi-d difficile eelmeṭ je vais pas tarder g le droit, ṭhibbiy le domaine ayi bessaḥ maci d le travail n tmettut, wayi d le travail wwegaz. Parce que nekki uzmiṛey ara ad dduy g ddnub lṛaci dayen, ad dduy g le coté n la personne teylet, tefhemṭ-iyi-d ! tsemma ad tabbay nekki idrimen n leḥram, uzmiṛey ara. Sincèrement je peux pas.

**Nekki: D acu-t le but ynem imalla?**

**A:** Lḥaḡa réseau, mon reve ad iliy créatrice de contenu, d anecta imennay, ad xedmeṭ les vidéos, les lives, parce que ṭhibbiy ad biney. Papa iqbel mais inna-yi-d ubiy ara ad ibin udem-im, bessaḥ asma atjewjeṭ inna-yam argaz-im sbeyyen-it-id tuḡayi. Byiy dayen ad iliy modéliste, fashion lḥala c'est mes trucs, tura akka xedmeṭ dayen le gateau gexxam.

**Nekki: D'accord, c'est bien est-ce que lḥaḡa momentanée ney tetxemmimeṭ atkemmet zyes?**

**A:** Tura akka ad kemmeṭ zyes, teejeb-iyi parce que qbel ma d yili d le métier ynu, d lhiwaya-ynu, ḥubbey-tt lḥaḡa-ayi ṭhibbiy les trucs ayi, lukan ad xedmeṭ les vidéos ad ḥkuy akka.

**Nekki: Amek iteqqelḥaqeṭ ateggiriṭ (gérer) lweqt-im entre leqraya wahi lxedma-ayi?**

**A:** Bon, ça ne me pose aucun problème, lexyaṭa xedmeṭ-a

## Résumé

La présente recherche s'inscrit dans le domaine de l'anthropologie de la parenté et traite des stratégies matrimoniales des étudiantes de l'université Abderrahmane Mira de Béjaia et de leurs représentations à l'égard de mariage.

À cet effet, en nous interrogeant sur les critères de leur partenaire idéal et leur perception vis-à-vis de mariage et valeurs sociales. Nous avons voulu mettre en avant les critères auxquelles elles accordent une grande importance, ainsi que les normes qu'elles respectent ou négocient dans le choix de leur partenaire. Ce qui va nous permettre de rendre compte des mécanismes qui influencent leur perception et les différents changements et transformations liées à leurs choix conjugaux et représentations.

Afin de réaliser notre étude, nous avons mené notre enquête auprès de six étudiantes de Campus ABOUDAOU (Université de Béjaia), et ce de Mars 2023 jusqu'en Avril 2024. Quant à la collecte des données sur notre terrain d'enquête, nous avons opté pour une technique de collecte de données qualitative qui est l'entretien semi-directif.

À cet égard, l'analyse des données recueillis a révélé que dans leurs stratégies, les étudiantes prennent en considération les caractéristiques morales et intellectuelles de leur conjoint plutôt que les attributs physiques. Elle a démontré qu'elles peuvent être influencées par leurs précédentes expériences, celle de leur entourage ou les conseils de leurs mamans, et elles accordent un nouveau sens à certaines valeurs sociales en fonction de leurs aspirations.

**Mots-clés :** Conjoint idéal, mariage, trajectoire, valeurs sociales, changements.

## Agzul

Asentel n unadi-ayi i icudden yer tayult n tesnalest n timmarewt, izerrew tisudas i sseqdacent tinelmadin n tesdawit n bgayet akken ad xtirent argaz-nsent, akk d tgsensas i zemrent ad seunt yef jwaj.

Yef waya, asteqsi-nney yewwid yef tulmisin n urgaz leali akk d ttexmam i seant yef jwaj akk d wazalen inmettiyen. Nebya ad nbeyyen tulmisin i wumi ttafkent azal, akk d tugna g wacu zemrent ad ttfent ney ad beddient deg lxetyar n urgaz-nsent. D anecta ara ay-yeğgen ad nbeyyen ayen i tzerriren yef tmuqli-nsent, akk d ubeddel id yellan deg lextir akk d tgsensas-nsent.

Iwakken ad nexdem tazrawt-ayi, nga tasasant-nney deg tesdawit n ebderrahman-Mira n Bgayet deg ubudaw, akk d seddis n tnelmadin, aya seg Meyres 2023 alammi d Yebri 2024. Ma yella ayen irzan agmar n yisallen deg unnar n unadi, nesseqdec yiwet n tsalet n ugmar n yisallen tayarant, i wumi qqaren adiweni.

Ihi, tasleqt n yisallen id-negmer, tbeyyen-d d akken tinelmadin ttafkent azal deg tsudas n lxetyar-nsent i tulmisin irzan leeqliya d lefhama wala i ssifa n urgaz. Rnu, zemrent ad ttwazerrent s tiritin id-eacent yakan s timmad-nsent ney wid isen-t-id-iqerben, ney s wayen i tent-nehunt tyemmatin-nsent. Day, ttafkent anamek d amaynut i kra n wazalen inmettiyen iwakken ad d-fyen swaswa akked d wayen i tmenninent.

**Awalen isura :** Argaz leali, jwaj, amecwar , azalen inmettiyen, abeddel.

## Abstract

The present research falls within the field of the anthropology of kinship and deals with the matrimonial strategies of female students at Abderrahmane Mira University in Béjaia and their representations of marriage.

To this end, we questioned the criteria of their ideal partner and their perception of marriage and social values. We wanted to highlight the criteria they attach great importance to, as well as the norms they respect or negotiate when choosing their partner. This will enable us to account for the mechanisms that influence their perceptions and the various changes and transformations linked to their marital choices and representations.

To carry out our study, we surveyed six female students from Campus ABOUDAOU (University of Béjaia), from March 2023 to April 2024. We opted for one qualitative data collection technique which is semi-directive interviews.

In this respect, analysis of the data collected revealed that in their strategies, students take into consideration the moral and intellectual characteristics of their spouse rather than physical attributes. It showed that they can be influenced by their previous experiences, those of their entourage or the advice of their mothers, and they give new meaning to certain social values according to their aspirations.

**Keywords:** Ideal spouse, marriage, trajectory, social values, changes.

